

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec

Collecte 2013



Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2014
ISBN 978-2-550-70840-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2008

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Août 2014

L'Institut de la statistique du Québec réalise, sur une base annuelle, l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG), qui lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois (article 4 de sa loi constitutive) et de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société pour lesquels de telles informations sont pertinentes (article 2).

Dans le cadre de l'ERG, l'Institut applique une méthodologie rigoureuse qui favorise la production de données de qualité et objectives dans le domaine de la rémunération. Ces données annuelles, de plus en plus exploitées, sont utiles à l'analyse et permettent aux différents acteurs du marché du travail au Québec de prendre de meilleures décisions.

Afin de colliger de l'information adéquate sur tous les emplois présents dans les entreprises répondantes, l'Institut utilise une approche divisée en plusieurs étapes parmi lesquelles on distingue la codification des emplois selon la *Classification nationale des professions* (CNP) et l'appariement des emplois repères représentatifs de l'administration québécoise. La CNP, un système de classification reconnu par d'autres organismes et agences statistiques, se caractérise par une précision plus grande sur le plan du domaine d'activité, alors que l'appariement des emplois repères apporte une finesse en ce qui concerne la complexité des emplois.

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Cette année, une nouvelle section a été intégrée à la structure du rapport; elle présente les faits saillants de la rémunération pour trois ventilations : ensemble du Québec, secteurs privé et public.

La réalisation de cette enquête d'envergure est le fruit d'efforts synergiques de plusieurs personnes, dont les répondants, à qui nous exprimons notre profonde reconnaissance pour leur précieuse collaboration. Soulignons enfin l'efficacité du personnel de l'Institut dans toutes les étapes du déroulement de l'ERG.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par :	Vladimir Racila
La coordination a été assurée par :	Ann Doucet
Direction des statistiques du travail et de la rémunération :	Patrice Gauthier
Ont collaboré à la réalisation :	David Chapados, Alexandre Gaudreault, Roxanne Gingras, Mélanie Grenier, Maxime Migneault et Patrick Potvin, validation des données
	Mario Haché, développement méthodologique et traitement statistique des données
	Pascal Michel et Dominique Sam-Pan, traitement informatique des données
	Josée Gaudreault, traitement de texte et mise en page
	Nicole Descroisselles, révision linguistique

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). *Collecte 2013* :

- Les répondantes et répondants de l'enquête, à qui nous voulons exprimer toute notre reconnaissance pour leur collaboration des plus importantes et leur patience; sans eux, aucun résultat n'aurait pu être disponible.
- L'équipe de l'ERG à la Direction des statistiques du travail et de la rémunération : Paule Maurais (chargée de collecte), Marilyn Barbieri, Marie-Claude Bourget, David Chapados, Marie-Pier Dionne, Francine Ducharme, Marie-Josée Dufour, Alexandre Gaudreault, Roxanne Gingras, Mélanie Grenier, Linda Jacques, Marianne Julien, Guy Lavoie, Danielle Martin, Maxime Migneault et Patrick Potvin.
- Les directions contributrices : la Direction de la méthodologie et de la qualité : Mario Haché et Chantal Caouette; la Direction des stratégies et des opérations de collecte : Annie Bellefeuille, Caroline Leduc, Mélanie Courtemanche et les intervieweurs; la Direction des services informationnels et technologiques : Jean-Claude Balu, Lyne Bélanger, Gérald Benoit et Guy Pérusse.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

utilisés dans ce rapport :

... N'ayant pas lieu de figurer
.. Donnée non disponible
x Donnée confidentielle

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données et des critères de confidentialité, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

GLOSSAIRE	11
INTRODUCTION	23
FAITS SAILLANTS	25
CHAPITRE 1 - LES CONCEPTS ET LA MÉTHODOLOGIE	
1.1 Cadre conceptuel	29
1.1.1 Concept de rémunération globale	30
1.1.2 Mesure de la rémunération globale	30
1.1.3 Concepts relatifs aux salaires et aux échelles salariales	31
1.1.4 Concepts d'emploi repère et d'appariement	32
1.1.5 <i>Classification nationale des professions</i>	32
1.2 Méthodologie et approche de collecte	33
1.2.1 Plan de sondage	33
1.2.2 Collecte des données	36
1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence	41
1.2.4 Traitement et analyse des données	41
CHAPITRE 2 - LES RÉSULTATS	
2.1 Portrait des répondants	47
2.2 Présentation des tableaux	50
Annexe 1 Emplois codés selon la CNP 2011 et emplois repères correspondants	226
Annexe 2 Autres critères concernant la non-diffusion de certains codes ou de certains résultats	236

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

Chapitre 1

1.1	Cycles de collecte et groupes de rotation (blocs)	36
1.2	Liste des éléments couverts par l'ERG	40
1.3	Qualité des estimations selon le coefficient de variation	43

Chapitre 2

2.1	Nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et nombre d'employés réguliers à temps plein sélectionnés, par secteur, Québec, 2013	47
2.2	Répartition des employés réguliers à temps plein et des emplois dans les entreprises répondantes, selon le groupe de compétence de la CNP et le secteur, Québec, 2013	49

Tableaux A

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, Québec, 2013

A-1	Ensemble des employés	51
A-2	Secteur privé	65
A-3	Secteur privé, employés syndiqués	76
A-4	Secteur privé, employés non syndiqués	85
A-5	Secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés	96
A-6	Secteur privé, entreprises de 500 employés et plus	105
A-7	Secteur de la fabrication	117
A-8	Secteur public	126
A-9	Administration municipale	137
A-10	Secteur universitaire	145
A-11	Administration fédérale	152
A-12	Administration québécoise	158
A-13	Secteur « entreprises publiques »	167

Tableaux B

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, Québec, 2013

B-1	Ensemble des employés	174
B-2	Secteur privé	180
B-3	Secteur privé, employés syndiqués	185
B-4	Secteur privé, employés non syndiqués	188
B-5	Secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés	192
B-6	Secteur privé, entreprises de 500 employés et plus	195
B-7	Secteur de la fabrication	199
B-8	Secteur public	203
B-9	Administration municipale	208
B-10	Secteur universitaire	212
B-11	Administration fédérale	216
B-12	Administration québécoise	218
B-13	Secteur « entreprises publiques »	222

Liste des figures

Chapitre 1

1.1	Provenance des coûts de rémunération, Québec, 2013	37
1.2	Procédure de codification CNP, Québec, 2013	39

Chapitre 2

2.1	Représentativité de l'échantillon sélectionné et des entreprises répondantes dans l'univers estimé de l'ERG, Québec, 2013	47
2.2	Nombre d'entreprises répondantes selon le secteur d'activité, Québec, 2013	48
2.3	Nombre d'entreprises répondantes selon le nombre d'employés, Québec, 2013	48

TERMES GÉNÉRAUX

Ancienneté

Nombre d'années de service dans l'entreprise.

Effectif

Nombre réel d'employés et d'employées à partir duquel les statistiques ont été calculées ou nombre estimé de l'univers visé, selon le cas.

Employé régulier à temps plein

Personne qui exécute un travail pour le compte d'un employeur, reçoit une rémunération en échange de sa prestation de travail, a un contrat de travail de durée indéterminée et travaille généralement 30 heures ou plus par semaine.

Entreprise

Entité, constituée ou non en corporation, qui compte un ou plusieurs établissements exerçant ou non le même genre d'activité économique. Il peut s'agir d'une entreprise à propriétaire unique, d'une société en nom collectif ou d'une autre forme d'organisation, comme une coopérative.

Modèle d'emplois

Regroupement d'emplois ayant des caractéristiques communes quant au statut de syndicalisation et à la structure de rémunération (avantages sociaux compris).

Profilage

Processus permettant de caractériser une entreprise en fonction de sa structure organisationnelle et de ses diverses politiques de rémunération, afin de la découper en un ou plusieurs morceaux appelés unités de collecte.

Unité de collecte

Portion de l'entreprise pour laquelle il est logique de recueillir les données sur la rémunération. Les éléments analysés afin de déterminer une unité de collecte sont les suivants : le nombre d'établissements et de personnes employées, le statut de syndicalisation ainsi que la centralisation de l'information sur la rémunération globale et les conditions de travail.

SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Secteur public

Ensemble des unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant le droit de vote. Le secteur public est composé des sous-secteurs suivants : administration québécoise (fonction publique québécoise – excluant les organismes gouvernementaux à caractère industriel ou commercial –, éducation, santé et services sociaux), administration fédérale au Québec, administration municipale, universités et entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement.

Secteur privé

Ensemble des entreprises qui ne sont pas incluses dans le secteur public. Les sous-secteurs suivants du secteur privé ne font pas partie de l'enquête : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La nomenclature utilisée est celle du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN) 2007. Certains secteurs ont toutefois été regroupés.

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21)

Comprend les sous-secteurs suivants : extraction minière; extraction de pétrole et de gaz; activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz.

Services publics (22)

Comprend les sous-secteurs suivants : production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueduc et d'égout et autres.

Fabrication (31-32-33)

Comprend les sous-secteurs suivants : fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac; usines de textiles; usines de produits textiles; fabrication de vêtements, de produits en cuir et de produits analogues; fabrication de produits en bois; fabrication de papier, impression et activités connexes de soutien; fabrication de produits du pétrole et du charbon; de produits chimiques; de produits en caoutchouc et en plastique; de produits minéraux non métalliques; première transformation des métaux; fabrication de produits métalliques; de machines; de produits informatiques et électroniques; de matériel, d'appareils et de composants électriques; fabrication de matériel de transport; de meubles et de produits connexes; activités diverses de fabrication.

Commerce (41-44-45)

Comprend les sous-secteurs suivants :

Commerce de gros (41) : grossistes-distributeurs de produits agricoles; de produits pétroliers; de produits alimentaires, de boissons et de tabac; d'articles personnels et ménagers; de véhicules automobiles et de leurs pièces; de matériaux et fournitures de construction; de machines, de matériel et de fournitures; de produits divers; agents et courtiers du commerce de gros.

Commerce de détail (44-45) : marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces; magasins de meubles et d'accessoires de maison; magasins d'appareils électroniques et ménagers; marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage; magasins d'alimentation et de produits de santé et de soins personnels; stations-service; magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires; magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres; magasins de fournitures de tout genre; magasins de détail divers; détaillants hors magasin.

Transport et entreposage (48-49)

Comprend les sous-secteurs suivants : transport aérien; ferroviaire; par eau; par camion; transport en commun et transport terrestre de voyageurs; transport par pipeline; transport de tourisme et d'agrément; activités de soutien au transport; services postaux; messageries et services de messagers; entreposage.

Industrie de l'information et industrie culturelle (51)

Comprend les sous-secteurs suivants : édition; industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision, télédiffusion et télécommunications; services d'information et de traitement des données.

Finance, assurances, immobilier et location (52-53)

Comprend les sous-secteurs suivants :

Finance et assurances (52) : autorités monétaires – banque centrale; intermédiation financière et activités connexes; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; sociétés d'assurance et activités connexes; fonds et autres instruments financiers.

Services immobiliers et services de location et de location à bail (53) : services immobiliers; services de location et de location à bail; bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur.

Services professionnels, scientifiques et techniques (54)

Comprend les sous-secteurs suivants : services juridiques; services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; architecture, génie et services connexes; services spécialisés de design; conception de systèmes informatiques et services connexes; services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; services de recherche et de développement scientifiques; publicité et services connexes; autres services professionnels, scientifiques et techniques.

Gestion de sociétés et d'entreprises (55)

Comprend le sous-secteur gestion de sociétés et d'entreprises.

Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)

Comprend les sous-secteurs suivants : services administratifs et services de soutien; services de gestion des déchets et d'assainissement.

Services d'enseignement (61)

Comprend les sous-secteurs suivants : écoles primaires et secondaires; collèges communautaires et cégeps; universités; écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion; écoles techniques et écoles de métiers; autres établissements d'enseignement et de formation; services de soutien à l'enseignement.

Soins de santé et assistance sociale (62)

Comprend les sous-secteurs suivants : services de soins ambulatoires; hôpitaux; établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes; assistance sociale.

Arts, spectacles et loisirs (71)

Comprend les sous-secteurs suivants : arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; établissements du patrimoine; divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries.

Hébergement et services de restauration (72)

Comprend les sous-secteurs suivants : services d'hébergement; services de restauration et débits de boissons.

Autres services (81)

Comprend les sous-secteurs suivants : réparation et entretien; services personnels et services de blanchissage; organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires; ménages privés.

Administrations publiques (91)

Comprend les sous-secteurs suivants : administration publique fédérale; administration publique provinciale (québécoise); administrations publiques locales, municipales et régionales; administrations publiques autochtones; organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

*STATUT DE SYNDICALISATION***Syndiqué**

Employé couvert par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat, qu'il soit membre ou non du syndicat.

Non-syndiqué

Employé non membre d'un syndicat et qui n'est couvert par aucune convention collective ou contrat de travail négocié par un syndicat.

TERMES RELATIFS AUX EMPLOIS REPÈRES¹**Corps d'emploi**

Emploi général regroupant différentes appellations pour une même profession et incluant divers niveaux de complexité.

Emploi repère

Emploi choisi en fonction de son caractère significatif dans l'administration québécoise et de sa comparabilité avec les emplois du marché du travail. Il s'agit d'une combinaison du corps d'emploi et du niveau de complexité.

*CATÉGORIES D'EMPLOIS***Professionnels et professionnelles**

Personnel dont les principales responsabilités se rapportent à la conception, à la réalisation, à l'analyse et à l'évaluation des normes, procédés, systèmes et politiques relatifs aux activités de l'organisation. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement un diplôme universitaire ou l'équivalent. Les cadres-conseils qui ne détiennent pas d'autorité hiérarchique sont inclus ici. Les professionnels et professionnelles peuvent cependant assumer la supervision ou la coordination du personnel de même catégorie ou de catégories subalternes.

Techniciens et techniciennes

Personnel dont les principales activités se rapportent à l'exécution de travaux spécialisés et à la conception et à la réalisation des mécanismes facilitant l'application de normes, procédés, programmes et systèmes. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement un diplôme collégial ou l'équivalent. Cette catégorie ne comporte pas de cadres de direction, mais comprend du personnel pouvant assumer la supervision ou la coordination de personnes de même catégorie ou de catégories subalternes.

1. La description des emplois repères est disponible sur le site Web de l'Institut : www.stat.gouv.qc.ca.

Employés et employées de bureau

Personnel dont les principales activités se rapportent à des fonctions d'application formelle de normes, procédures, directives ou méthodes impliquant notamment la préparation, le traitement, la transcription, la conservation et la distribution de documents et de données. Les emplois de cette catégorie comportent aussi des fonctions ayant trait aux renseignements et à la manipulation d'un équipement spécialisé. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement une scolarité de niveau secondaire ou l'équivalent. Le personnel de cette catégorie peut assumer la répartition et la coordination du travail de personnes de même catégorie.

Employés et employées de service

Personnel dont les principales activités se rapportent à des tâches manuelles. Les tâches sont caractérisées par l'exécution, selon des directives précises, de travaux manuels simples n'exigeant aucune connaissance spécialisée. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement une scolarité de niveau secondaire (ou l'équivalent) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Le personnel de cette catégorie peut être responsable de la répartition et de la coordination du travail de personnes de même catégorie (ou moins qualifiées), et cela, à titre de chef d'équipe.

Ouvriers et ouvrières

Personnel dont les principales activités se rapportent à des tâches manuelles. Les tâches exigent l'application de méthodes et de procédés spécialisés, généralement au moyen de machines et d'outils appropriés. L'accomplissement des tâches assignées à ce genre d'emploi requiert généralement une scolarité de niveau secondaire (ou l'équivalent) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Des certificats et des cartes de compétence, décernés par des organismes officiels, sont souvent exigés dans le cas de métiers réglementés. Le personnel de cette catégorie peut être responsable de la répartition et de la coordination du travail de personnes de même catégorie (ou moins qualifiées), et cela, à titre de chef d'équipe.

*NIVEAUX DE COMPLEXITÉ***Niveau d'entrée et d'apprentissage (niveau 1)**

Fait référence à des postes où le ou la titulaire remplit progressivement les attributions caractéristiques de son corps d'emploi. Les décisions prises à ce niveau concernent des éléments courants et sont plus étroitement encadrées. L'autonomie au travail est restreinte et les tâches sont effectuées selon les directives détaillées d'un supérieur immédiat ou d'une supérieure immédiate.

Niveau de fonctionnement autonome (niveau 2)

Fait référence à des postes où le ou la titulaire accomplit l'ensemble de ses attributions de façon autonome. Le personnel de ce niveau peut exercer des fonctions de conseil, de soutien technique, de conception et d'analyse incluant la formulation de recommandations. Le ou la titulaire peut aussi exercer des fonctions de supervision ou de coordination, mais cette activité n'est pas de nature régulière ou continue. Il ou elle travaille sous la surveillance générale d'un supérieur ou d'une supérieure qui examine la qualité de son jugement et le respect des normes, une fois le travail terminé.

Niveau de chef d'équipe ou de spécialiste (niveau 3)*Chef d'équipe*

Le niveau de chef d'équipe se caractérise par la supervision ou la coordination de ressources parmi lesquelles on doit retrouver au moins trois personnes du même corps d'emploi ou de même catégorie. Le ou la chef d'équipe doit avoir une vue d'ensemble des activités reliées à la progression de son mandat. Il ou elle évalue les demandes requises et juge du traitement à leur donner, répartit le travail et en vérifie l'exécution, fournit l'expertise (conseils et orientation), donne son avis lors de la notation des membres de son équipe et collabore à leur formation. Toutefois, l'emploi ne doit pas comporter plus de 50 % de tâches dédiées à la gestion.

Spécialiste

Il s'agit d'un emploi de complexité supérieure exigeant une connaissance très approfondie d'une discipline ou d'un domaine de travail. Le ou la titulaire, en sa qualité de spécialiste, assume un rôle d'orientation stratégique dans le cadre de travaux et d'analyses complexes pour lesquels interagissent un volume important d'informations et de variables. Ces travaux se distinguent par leur originalité et leur caractère exceptionnel ou inusité. Le titre de spécialiste inclut également les catégories « expert » et « émérite » désignées dans la directive du Conseil du trésor en la matière, adoptée le 31 juillet 2006.

TERMES RELATIFS À LA CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP)

NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Pour cette variable d'analyse, les professions de la CNP ont été classées en cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence. Pour déterminer le niveau de compétence d'un emploi, l'expérience requise pour accéder à l'emploi, la complexité des tâches, les responsabilités inhérentes à cet emploi ainsi que le niveau de formation sont considérés. Les appellations utilisées dans ce rapport (mentionnées ci-dessous) correspondent, dans l'ordre, aux appellations suivantes utilisées dans l'*Annuaire québécois des statistiques du travail* : gestion, professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire.

Gestion – niveau A

Groupe d'emplois qui englobe les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs et intermédiaires. Le titulaire de l'emploi consacre plus de 50 % de son temps de travail à des activités de gestion.

Formation universitaire – niveau A

Ensemble des programmes d'études universitaires sanctionnées par un diplôme de premier cycle, de deuxième cycle ou de troisième cycle.

Formation collégiale – niveau B

Ensemble des programmes d'études postsecondaires sanctionnées par un diplôme d'études collégiales préuniversitaires, un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou un diplôme d'études collégiales

techniques (DEC) qui mène généralement au marché du travail. Une formation technique vise une ou plusieurs fonctions du travail de technicienne ou de technicien. Ce niveau est aussi attribué au personnel qui exerce des fonctions de supervision ou qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple les pompiers, les policiers et le personnel technique en informatique).

Formation de niveau secondaire – niveau C

Ensemble des programmes d'études secondaires et postsecondaires sanctionnées par une attestation d'études professionnelles (AEP) visant l'acquisition des compétences associées à une ou à plusieurs fonctions du travail. Les fonctions du travail associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques et mènent à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé. Une à cinq années d'études secondaires ou jusqu'à deux années de formation en cours d'emploi, de cours de formation externe ou d'expérience de travail précise sont généralement exigées.

Formation en cours d'emploi – niveau D

Ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres (sans aucune exigence scolaire particulière), par lesquels les personnes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences.

TERMES RELATIFS AU VOLET SALARIAL

Heures régulières de travail

Nombre d'heures de la semaine normale de travail.

Quartile de salaire

Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble de l'effectif en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 75 % gagne plus. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble de l'effectif en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous). Au troisième quartile (Q3), 75 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 25 % gagne plus.

Salaire

Taux de salaire brut, incluant l'indemnité de vie chère et les primes de chef d'équipe ou de spécialiste, mais excluant la rémunération des heures supplémentaires, les bonis, les autres primes et les montants forfaitaires. Le calcul des données relatives au salaire (moyennes et quartiles) tient compte de tous les salaires payés, incluant ceux qui sont hors échelle et ceux qui sont hors normes. Chaque taux de salaire est pondéré par son poids statistique en fonction de l'effectif qui y est rattaché.

MODE DE RÉMUNÉRATION : ÉCHELLES SALARIALES

Échelle salariale

Ensemble de taux de salaire correspondant à une structure salariale de base. Ces taux sont liés à un emploi et ils progressent d'un minimum jusqu'à un maximum, généralement selon un certain nombre de paliers ou d'échelons. Les échelles sont plus ou moins étendues selon les emplois.

Échelle avec un minimum et un maximum normal

Échelle qui prévoit une progression jusqu'au taux maximum de l'échelle. Ce taux, appelé « maximum normal », est accessible à l'employé ou l'employée dont le rendement est satisfaisant. Dans la grande majorité des cas, ces échelles font partie d'un régime de progression automatique jusqu'au maximum.

Échelle avec un minimum, un maximum normal et un maximum au mérite

Échelle qui prévoit une progression jusqu'à un taux précis de l'échelle. Ce taux, appelé « maximum normal », est accessible à l'employé ou l'employée dont le rendement est satisfaisant. Toutefois, la progression au-delà du maximum normal, c'est-à-dire jusqu'à un maximum au mérite, n'est accessible qu'à la personne qui a un rendement supérieur. Dans la plupart des cas, ce sont des échelles de progression au mérite avec un contrôle au maximum normal (point de contrôle); la progression peut aussi être automatique jusqu'au maximum normal, alors que celle jusqu'au maximum au mérite reposera sur le mérite.

Échelle avec un minimum et un maximum au mérite

Type d'échelle salariale qui ne comporte pas de maximum normal. Toutefois, le maximum au mérite ne peut être atteint que par la personne dont le rendement est supérieur ou exceptionnel. En général, ces échelles font partie d'un régime de progression au mérite, mais elles ne font pas l'objet d'un contrôle officiel aux fins de l'administration des salaires.

Position dans l'échelle

Ratio du salaire moyen calculé par rapport au maximum normal moyen du groupe correspondant.

RÉMUNÉRATION VARIABLE À COURT TERME

Il s'agit de toute forme de rémunération accordée à un employé ou à un groupe d'employés, autre qu'un taux de base ou un salaire, dans laquelle les versements fluctuent selon certains standards qualitatifs ou quantitatifs, prédéterminés ou non, généralement associés à une performance individuelle, de groupe ou d'entreprise. La rémunération variable à court terme signifie que les versements offerts par le régime sont ponctuels, c'est-à-dire que la prime est octroyée immédiatement à l'employé, selon une période de référence généralement d'un an ou moins.

Régimes individuels**Boni au mérite**

Montant forfaitaire non récurrent, versé en plus du salaire de base, pour reconnaître le rendement individuel.

Commission

Montant établi selon une mesure objective de performance. Ce mode de rémunération se retrouve uniquement chez le personnel de vente.

Régimes collectifs**Boni d'équipe**

Montant forfaitaire calculé en fonction de la performance d'une équipe pour un projet spécifique et selon un certain nombre de critères. Chacun des membres de l'équipe reçoit un boni si les critères fixés ont été atteints ou dépassés.

Partage des bénéfices

Montant forfaitaire calculé à partir des profits de l'entreprise (les bénéfices sont investis dans le programme de rémunération variable).

Partage des gains de productivité

Montant forfaitaire calculé en fonction de l'accroissement de la productivité de l'entreprise (ou d'un service, d'un département, d'une division...).

*Régime mixte***Régime hybride**

Montant forfaitaire calculé en fonction du rendement de l'individu et aussi du groupe auquel il appartient (ou de l'ensemble de l'unité de collecte). C'est le seul régime qui peut combiner les critères de performance individuelle et collective.

Autres régimes

Tout régime qui correspond aux critères de rémunération variable à court terme, mais qui n'entre dans aucune des catégories précédentes (les bonis à la pièce et les bonis discrétionnaires, par exemple).

*AUTRES MODES DE RÉMUNÉRATION***Bandes salariales élargies (*broadbanding*)**

Bandes salariales qui couvrent plusieurs catégories d'emplois et qui permettent une plus grande flexibilité dans la gestion des salaires. Elles se caractérisent par la réduction du nombre de classes d'emplois et l'allongement des échelles. Il ne s'agit pas d'échelles salariales.

Taux au rendement

Rémunération basée sur le résultat quantitatif du travail; il peut s'agir du nombre d'objets, de la fréquence des opérations ou de la production par unité de temps.

Taux avec progression

Rémunération comportant un taux de salaire lors de l'embauche d'une personne, peu importe son expérience de travail précédente. Des majorations successives sont appliquées à ce taux jusqu'à l'atteinte d'un taux final. Cette progression se fait habituellement sur une période assez courte (par exemple une année).

Taux fixe

Rémunération établie pour une période déterminée par une convention collective, un contrat de travail ou par indexation, et identique pour tout le personnel occupant un même emploi, peu importe leur qualification, leur expérience et leur ancienneté.

Taux variable

Rémunération sans structure salariale formelle (sans taux minimal ou maximal) et déterminée lors de l'embauche d'une personne.

Autres taux

Appellation qui regroupe les modes de rémunération autres que ceux déjà décrits.

TERMES RELATIFS AU VOLET DES AVANTAGES SOCIAUX ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**Rémunération au taux régulier (RTR)**

Salaire brut versé pour les heures régulières de travail (avant toute déduction ou retenue), incluant les indemnités de vie chère et les primes de chef d'équipe ou de spécialiste et excluant la rémunération des heures supplémentaires, les bonis, les autres primes et allocations ainsi que les montants forfaitaires. Notons que la rémunération des heures chômées fait partie intégrante de la rémunération au taux régulier.

*RÉMUNÉRATION DIRECTE***Remboursement des congés de maladie non utilisés**

Paie effectués par l'employeur pendant la période de référence pour des congés de maladie non utilisés durant cette période ou accumulés pendant le service continu.

*RÉMUNÉRATION INDIRECTE**Assurances collectives***Assurance maladie**

Régime d'assurance qui prévoit le remboursement partiel ou total de certains frais occasionnés par une maladie ou un accident et qui ne sont pas remboursés par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

Assurance-soins dentaires

Régime d'assurance qui prévoit le remboursement partiel ou total des frais pour les traitements préventifs, les services de restauration ou les soins d'orthodontie prodigués par un spécialiste en médecine dentaire. Les frais déjà couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec sont exclus. Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

Assurance-soins optiques

Régime d'assurance prévoyant le remboursement partiel ou total des coûts d'examen de la vue ou d'achat de verres correcteurs ou de lentilles cornéennes. Le régime peut être réservé au personnel ou couvrir également les frais engagés par les membres de leur famille.

Assurance-salaire de courte durée

Programme de protection totale ou partielle du revenu lors d'absences liées à un état d'incapacité totale de travailler (non reliée à un accident du travail) pour une courte période (souvent 26 semaines).

Assurance-invalidité de longue durée

Programme de protection totale ou partielle du revenu lors d'absences liées à un état d'incapacité totale de travailler (non reliée à un accident du travail) pour une période indéfinie.

Assurance-vie et régimes connexes

Régime d'assurance en vertu duquel les ayants droit de la personne assurée reçoivent à son décès une prestation de revenu ou un montant déterminé appelé « capital ». Les régimes connexes sont, par exemple, l'assurance-vie pour les personnes à charge, le remboursement des cotisations en cas d'invalidité et l'assurance en cas de mort ou de mutilation accidentelle.

Compensation pour congés familiaux

Congés d'adoption

Congés, à l'occasion d'une adoption, pour soins à un ou des enfants. La contribution de l'employeur est en sus des montants versés par le Régime québécois

d'assurance parentale (RQAP). Le nombre total de semaines de prestations d'adoption peut être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux.

Congés de maternité

Périodes partiellement ou totalement rémunérées pendant lesquelles une employée est autorisée à s'absenter de son travail. La prestation de maternité est offerte exclusivement à la mère lors d'une naissance et ne peut être partagée entre les deux parents. Cet avantage est en sus du programme du RQAP.

Congés de paternité

Périodes partiellement ou totalement rémunérées pendant lesquelles un employé est autorisé à s'absenter de son travail. La prestation de paternité est offerte exclusivement aux nouveaux papas lors d'une naissance. Si les pères ne s'en prévalent pas, elle n'est pas transférable à leur conjointe. Cet avantage est en sus du programme du RQAP.

Congés parentaux

Congés, à l'occasion d'une paternité ou à la suite d'un congé de maternité, pour soins à un ou des enfants (enfant âgé de moins d'un an), pour lesquels la contribution de l'employeur est en sus des montants versés par le RQAP. Le nombre total de semaines de prestations parentales peut être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux.

Régimes étatiques

Assurance-emploi

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). L'assurance-emploi (a.-e.) fournit une assistance financière temporaire aux chômeurs canadiens pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi ou améliorent leurs compétences. L'a.-e. vient également en aide aux travailleurs malades ainsi qu'aux personnes qui doivent s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade et qui risque fortement de mourir.

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

Le régime de la CSST vise à protéger l'employé d'une perte de revenu découlant d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle ou de la nécessité d'un retrait préventif.

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

La *Loi sur l'assurance maladie* fournit à la population du Québec un régime universel d'assurance maladie qui protège toutes les personnes résidant au Québec, sans égard à leur âge, leur état de santé ou leur situation financière.

Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salariés et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption. Depuis le 1^{er} janvier 2006, il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi.

Régime de rentes du Québec (RRQ)

Le Régime de rentes du Québec prévoit le versement d'une rente de retraite aux travailleurs et aux travailleuses à partir de 65 ans. Une rente réduite peut être touchée à partir de 60 ans. Le régime verse aussi d'autres types de rentes.

Régimes de retraite

Ensemble des mesures destinées à assurer, selon diverses modalités et conditions, le paiement de prestations de retraite aux employés. L'ERG couvre trois principaux types de régime de retraite :

Régime de retraite à cotisations déterminées

Régime de retraite agréé dans lequel la cotisation est fixée d'avance. Les prestations de retraite sont constituées des cotisations accumulées en faveur de l'employé et du rendement des placements associés à ces cotisations. En d'autres termes, le montant des cotisations au régime est connu, alors que le montant du revenu de retraite ne l'est pas.

Régimes de retraite d'épargne à cotisations déterminées

Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif) : Regroupement de REER individuels dans lequel un contrat individuel est enregistré pour

chaque employé participant. L'administration quotidienne du régime est centralisée, ce qui permet de réduire les frais de gestion. Comme dans les régimes de retraite à cotisations déterminées, le montant qui sera versé à la retraite n'est pas connu. Toutes les cotisations de l'employé à un REER collectif ne sont pas considérées comme un revenu (jusqu'à concurrence d'un montant maximum par année) et ne sont donc pas imposables. Par contre, les cotisations de l'employeur au REER de l'employé sont considérées comme un avantage imposable pour l'employé.

Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)

: Entente en vertu de laquelle l'employeur distribue une partie de ses bénéfices à tout son personnel ou à un groupe désigné d'employés. Les cotisations des employés ne sont pas permises. Le RPDB est obligatoirement enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. Il ne faut pas confondre le RPDB avec le régime de participation des employés aux bénéfices (RPEB). Le RPEB est un régime non agréé qui n'est pas couvert par l'enquête.

REER collectif et RPDB (régime combiné) : Souvent, le RPDB est combiné avec le REER collectif. La participation financière de l'employé correspond à ses cotisations versées dans le REER collectif, alors que la participation de l'employeur consiste en des montants versés à une fiducie à partir des profits réalisés. Seul le versement de l'employeur dans le RPDB est retenu aux fins des calculs.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite agréé en vertu duquel le montant des prestations reçues par les employés ou le mode de calcul de ces prestations sont connus. Les cotisations de l'employeur ne sont généralement pas déterminées à l'avance, et dépendent des coûts reliés aux prestations de retraite promises et des cotisations versées par les employés dans le régime.

HEURES CHÔMÉES PAYÉES

Congés annuels (vacances)

Périodes d'absence rémunérées pouvant être en partie accumulées ou remboursées et dont la durée, calculée sur une base annuelle, varie selon le niveau d'emploi et l'ancienneté chez l'employeur. Les débours relatifs aux pécules ou aux bonis de vacances ne sont pas inclus dans le coût des congés annuels.

Congés de maladie

Journées d'absence accordées pour des raisons de santé et pour lesquelles l'employeur continue de verser à l'employé une partie ou la totalité du salaire régulier; il n'y a aucune perte de privilèges liés à l'emploi. Ces régimes non assurés ne protègent la personne que pour de courtes périodes d'absence.

Congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse

Courtes périodes d'absence rémunérées à 100 % (deux jours selon la *Loi sur les normes du travail*), accordées aux parents lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant ou lors d'une interruption de grossesse à compter de la 20^e semaine. Ce type de congé peut être fractionné en journées à la demande de la personne qui en bénéficie. Également, il ne peut être pris après l'expiration des 15 jours qui suivent l'arrivée de l'enfant à la résidence de son père ou de sa mère ou, le cas échéant, l'interruption de grossesse.

Congés fériés

Courtes périodes d'absence rémunérées qui sont déterminées en vertu d'une loi ou reconnues par l'usage pour commémorer un événement civil ou religieux.

Congés mobiles

Courtes périodes d'absence rémunérées dont les dates sont déterminées par l'employeur, après entente entre l'employeur et le syndicat ou entre l'employeur et l'employé.

Congés sociaux

Courtes périodes d'absence rémunérées dont la durée varie selon l'événement social ou familial (décès, mariage, divorce, déménagement, etc.). Les congés pour affaires judiciaires et les libérations syndicales sont inclus dans cette catégorie.

Horaire réduit

Semaine de travail réduite sans diminution du niveau de rémunération hebdomadaire ou annuelle. Horaire souvent connu sous le nom d'*horaire d'été*.

L'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) est réalisée chaque année auprès d'un échantillon d'entreprises qui emploient au moins 200 personnes. Les données présentées dans cette publication proviennent de la collecte 2013 de l'enquête.

Le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013* offre des données sur la rémunération des salariés du Québec, particulièrement sur les salaires, les échelles salariales, les heures régulières de travail et la rémunération globale, selon les groupes intermédiaires et les groupes de base de la plus récente *Classification nationale des professions* (CNP 2011). Les résultats sont fournis pour 13 ventilations.

On retrouve une définition de l'ensemble des éléments couverts par l'enquête ainsi que des variables dans le glossaire au début de ce document.

Des faits saillants concernant la rémunération dans trois secteurs (ensemble du Québec, secteur privé et secteur public) sont d'abord présentés. Le premier chapitre expose, pour sa part, les concepts et la méthodologie de l'ERG. Le deuxième chapitre porte sur les résultats; on y présente l'univers estimé, l'échantillon et d'autres éléments descriptifs de l'ERG 2013 ainsi que deux séries de tableaux. Une série se rapporte aux salaires (annuels et horaires) et à la rémunération globale, et l'autre, aux échelles salariales, et cela pour les emplois de la CNP.

Une autre série de tableaux qui comportent des intervalles de confiance de même que des tableaux ayant trait aux emplois repères et portant sur les salaires, les heures de travail et la rémunération globale sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Cette section présente des résultats de rémunération pour trois ventilations : l'ensemble du Québec, le secteur privé et le secteur public. Les éléments étudiés sont le salaire annuel moyen, la rémunération globale et les heures régulières de travail. La rémunération globale comprend trois composantes : le salaire, les avantages sociaux et les heures de présence au travail, obtenues en déduisant les heures chômées payées des heures régulières de travail. L'analyse porte sur les emplois de l'enquête qui se distinguent par des valeurs plus élevées ou plus faibles dans chaque niveau de compétence de la CNP. Pour déterminer si une différence entre deux résultats est significative sur le plan statistique, les intervalles de confiance à 95 % sont examinés. La règle de diffusion est la suivante : l'absence de chevauchement entre les intervalles des résultats comparés indique une différence significative. Lorsqu'il y a un recoupement, on considère que les résultats sont statistiquement similaires.

Salaire annuel moyen

Dans l'ensemble du Québec, chez les gestionnaires, les salaires annuels varient de 47 334 \$ chez les directeurs – commerce de détail et de gros à 127 836 \$ chez les directeurs de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche. Ce dernier emploi montre également le salaire le plus élevé pour ce niveau dans le secteur privé (le même que dans l'ensemble du Québec, parce que cet emploi n'est pas présent dans le secteur public). Parmi les données qui peuvent être diffusées, le salaire le plus faible chez les gestionnaires dans le secteur privé est noté chez les directeurs – restauration et services alimentaires (49 602 \$). Dans le secteur public, les salaires annuels se situent entre 80 606 \$ chez les directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles et 107 115 \$ chez les directeurs de la construction.

Parmi tous les niveaux de compétence, c'est dans les emplois nécessitant une formation universitaire que l'étendue salariale est la plus grande, soit 208 088 \$ pour l'ensemble du Québec et 193 637 \$ pour le secteur public. En effet, les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire présentent le salaire le plus faible (51 504 \$) dans l'ensemble du Québec, tandis que les juges affichent le plus élevé (259 592 \$). Les juges sont présents uniquement dans le secteur public. Dans cette ventilation, c'est le

personnel professionnel en soins infirmiers qui montre le salaire le plus bas (65 955 \$). Dans le secteur privé, les salaires varient de 56 088 \$ chez les professionnels des services sociaux et communautaires à 98 229 \$ chez les avocats et notaires.

En ce qui concerne la formation collégiale ou son équivalent, les salaires annuels dans l'ensemble du Québec se situent entre 35 295 \$ pour les bouchers, coupeurs de viande et poissonniers – commerce de gros et de détail et 96 230 \$ pour les pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien. Le premier emploi désigne également la borne salariale inférieure dans le secteur privé (35 288 \$), alors que le dernier emploi affiche le salaire le plus élevé dans les secteurs privé et public, respectivement 97 352 \$ et 86 179 \$; il est à noter que la différence entre ces deux valeurs n'est pas significative sur le plan statistique. Dans le secteur public, ce sont les opérateurs de presse à imprimer qui montrent le salaire le plus faible (37 799 \$).

Pour ce qui est de la formation de niveau secondaire, les salaires dans l'ensemble du Québec varient de 22 690 \$ chez le personnel des services des aliments et des boissons à 60 182 \$ chez le personnel juridique et de soutien des services de protection publique. Ce dernier emploi est présent uniquement dans le secteur public et désigne la borne supérieure dans cette ventilation, alors que, parmi les résultats qui peuvent être diffusés, les réceptionnistes montrent le salaire le plus bas (34 889 \$). Dans le secteur privé, les salaires se situent entre 27 841 \$ pour l'autre personnel des services personnels et 56 344 \$ pour les conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues).

Quant à la formation en cours d'emploi, l'autre personnel de soutien en service, non classé ailleurs, présente le salaire le plus bas dans l'ensemble du Québec (24 781 \$) ainsi que dans les secteurs privé (23 610 \$) et public (31 086 \$). Les deux premiers résultats sont statistiquement similaires. Les autres manœuvres et aides de soutien de métiers affichent le salaire le plus élevé dans l'ensemble du Québec (51 585 \$) et dans le secteur public (53 981 \$); la différence entre ces deux valeurs est significative. Dans le secteur privé, ce sont les aides de soutien des métiers et manœuvres en construction qui montrent la borne salariale supérieure (56 081 \$).

Par ailleurs, ce niveau de compétence présente l'étendue salariale la plus courte dans l'ensemble du Québec (26 804 \$) et dans le secteur public (22 895 \$).

Rémunération globale par heure travaillée

La rémunération globale, c'est-à-dire lorsque les salaires, les avantages sociaux et les heures chômées payées sont considérés, dans le groupe de gestion de l'ensemble du Québec varie de 31,14 \$ pour les directeurs – commerce de détail et de gros à 93,62 \$ pour les directeurs des services d'utilité publique.

Les directeurs de la restauration et des services alimentaires présentent une rémunération globale plus faible dans le secteur privé (32,53 \$) ainsi que dans le secteur public (64,31 \$); une différence significative est observée entre ces résultats. Les bornes supérieures dans ces deux ventilations sont notées respectivement chez les directeurs de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (91,57 \$) et les directeurs des services de génie (100,90 \$).

Le niveau de formation universitaire se distingue par l'étendue de sa rémunération globale qui est la plus grande dans l'ensemble du Québec (175,26 \$) et dans le secteur public (163,87 \$). Comme sur le plan salarial, les juges affichent la rémunération globale la plus élevée (215,39 \$), alors que la borne inférieure est constatée chez les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (40,13 \$) dans l'ensemble du Québec, et chez le personnel professionnel en soins infirmiers (51,52 \$) dans le secteur public. Dans le secteur privé, la rémunération globale varie de 40,66 \$ pour les traducteurs, terminologues et interprètes à 75,13 \$ pour les avocats et notaires.

Pour ce qui est des emplois de formation collégiale, les bouchers, coupeurs de viande et poissonniers – commerce de gros et de détail enregistrent la rémunération globale la plus faible dans l'ensemble du Québec (22,98 \$) et dans le secteur privé (22,90 \$). Les bornes supérieures dans ces ventilations sont notées respectivement chez les pilotes, navigateurs et instructeurs de pilotage du transport aérien (71,17 \$) et chez les entrepreneurs et surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole

et du gaz (62,29 \$). Dans le secteur public, la rémunération globale la plus basse est observée chez les machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage (28,70 \$), alors que les agents de gestion immobilière montrent la rémunération globale la plus élevée (70,42 \$).

En ce qui concerne la formation de niveau secondaire, dans l'ensemble du Québec, la rémunération globale varie de 15,42 \$ pour le personnel des services des aliments et des boissons à 46,74 \$ pour les opérateurs de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé. Dans le secteur privé, la rémunération globale se situe entre 19,29 \$ chez l'autre personnel des services personnels et 42,30 \$ chez les conducteurs d'équipement lourd (sauf grue). Dans le secteur public, les réceptionnistes présentent la rémunération globale la plus basse (28,93 \$), alors que les opérateurs de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé montrent la borne supérieure (50,71 \$).

Quant à la formation en cours d'emploi, elle présente l'étendue de la rémunération globale la plus courte dans l'ensemble du Québec (25,34 \$). Les bornes de rémunération globale sont déterminées par les mêmes emplois que ceux notés sur le plan salarial dans chacune des ventilations. En effet, l'autre personnel de soutien en service, non classé ailleurs, montre des valeurs plus faibles dans l'ensemble du Québec (16,46 \$), dans le secteur privé (15,10 \$) et le secteur public (24,97 \$). Les deux premiers résultats sont comparables. Les autres manœuvres et aides de soutien de métiers présentent la rémunération globale la plus élevée dans l'ensemble du Québec (41,80 \$) et dans le secteur public (49,08 \$); la différence entre ces valeurs est significative. Dans le secteur privé, ce sont les aides de soutien des métiers et manœuvres en construction qui affichent la borne supérieure de rémunération globale (44,64 \$).

Heures de travail

La semaine normale de travail est habituellement constituée de 40 h. Cependant, certains employés présentent des exceptions en vertu d'une législation particulière. La rémunération pour les heures supplémentaires n'est pas considérée dans l'enquête.

Tous les niveaux de compétence confondus, les adjoints administratifs juridiques présentent un nombre d'heures régulières hebdomadaires de travail moins élevé (34,3 h) dans l'ensemble du Québec et dans le secteur privé, tandis que les pompiers montrent une semaine de travail plus longue (41,5 h) dans l'ensemble du Québec et dans le secteur public. Dans cette dernière ventilation, ce sont les commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis qui se démarquent par une semaine de travail plus courte (34,2 h). Enfin, les conducteurs de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun enregistrent un nombre d'heures de travail plus élevé dans le secteur privé (42,1 h). Cet emploi inclut les conducteurs de camions de transport qui se distinguent par une semaine de travail plus longue.

Sur une base annuelle, la différence de la durée du travail pour les emplois mentionnés ci-dessus est d'environ 11 semaines dans l'ensemble du Québec et dans le secteur public et de près de 12 semaines dans le secteur privé.

Les concepts et la méthodologie

Ce chapitre présente les différents concepts et la méthodologie utilisés dans l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Afin d'aider le lecteur, plusieurs des termes employés dans ce rapport sont définis dans un glossaire au début du document.

1.1 Cadre conceptuel

1.1.1 Concept de rémunération globale

Le concept de la rémunération globale qui guide les travaux de l'Institut comprend l'ensemble des conditions contractuelles ou statutaires donnant normalement lieu à un engagement monétaire de l'employeur au bénéfice des employés et des employées, en contrepartie de l'exécution d'un travail pour une période donnée et dans des conditions déterminées¹.

Cette définition de la rémunération globale est transposée dans une équation qui précise les éléments couverts et qui se présente comme suit :

Rémunération globale par heure travaillée	=	Rémunération directe Heures régulières	+ Rémunération indirecte - Heures chômées payées
		Rémunération annuelle	
	=	Heures de présence au travail	

La rémunération directe comprend, selon le cadre conceptuel élaboré, l'ensemble des sommes versées directement à l'employé, soit principalement le salaire, mais aussi les primes de chef d'équipe ou de spécialiste, les indemnités de vie chère, les bonis, les commissions et les divers remboursements reçus.

La rémunération indirecte comporte généralement les sommes versées à des tiers au nom de l'employé pour lui permettre de bénéficier de certains avantages, comme une prime d'assurance-vie, ou pour satisfaire à une exigence légale, par exemple la contribution au

régime d'assurance maladie du Québec. La rémunération annuelle représente la somme de la rémunération directe et de la rémunération indirecte.

Les heures régulières correspondent à la durée habituelle du travail. Les heures chômées payées, quant à elles, constituent les périodes d'absence rémunérées, soit les congés annuels, les congés fériés, les congés de maladie et les autres congés payés. Les heures de présence au travail sont ainsi déterminées en déduisant les heures chômées payées du nombre d'heures annuelles régulières.

1.1.2 Mesure de la rémunération globale

Une fois le concept de la rémunération globale bien établi à l'aide d'une définition et d'une équation, plusieurs méthodes peuvent être retenues pour mesurer cette rémunération. L'Institut a choisi la méthode des débours pour colliger et présenter les données sur la rémunération globale. Cette méthode permet d'évaluer les coûts engagés par les employeurs au chapitre de la rémunération pour une année financière donnée. Compte tenu de son équation sur la rémunération globale, l'Institut utilise cette méthode en ajoutant au salaire les débours encourus par les employeurs pour offrir à leur personnel les régimes d'avantages sociaux, tout en considérant les heures de travail et les heures chômées payées.

La méthode des débours comporte toutefois certaines limites. Ainsi, chez deux employeurs offrant à leur personnel des régimes d'assurance-vie identiques, la prime à verser peut varier sensiblement en raison, par exemple, de l'âge des employés. La mesure de la rémunération globale par la méthode des débours donnerait des résultats différents selon l'âge des employés pour chaque employeur. Pourtant, à âge égal ou sur l'étendue d'une carrière, l'avantage est le même. Plusieurs variables, sauf celles ayant trait au contenu des régimes, peuvent en effet avoir une influence sur les frais encourus, notamment les variables démographiques (âge, sexe, ancienneté de la main-d'œuvre, etc.) et les variables économiques (taux d'inflation et d'intérêt, rendement de la caisse de retraite, etc.).

1. INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION (1988), *Cadre conceptuel de la définition de la rémunération globale*, Montréal.

1.1.3 Concepts relatifs aux salaires et aux échelles salariales

L'Institut recueille l'information sur le salaire régulier, c'est-à-dire le traitement habituel de l'employé ou de l'employée en fonction de ses heures régulières hebdomadaires de travail. Cependant, le salaire peut être colligé sous plusieurs formes (horaire, hebdomadaire, annuel, etc.); de fait, au moyen des heures régulières hebdomadaires de travail, l'Institut est en mesure d'effectuer les conversions nécessaires afin de présenter les données salariales sur différentes bases.

Les salaires recueillis incluent les indemnités de vie chère lorsqu'elles sont intégrées de même que les primes de chef d'équipe ou de spécialiste. Ces primes ne sont pas associées au rendement, mais à des emplois comportant des responsabilités de niveau supérieur. Les primes de rendement sont, en effet, exclues puisqu'elles ne sont pas reliées aux tâches, mais plutôt à la personne qui occupe le poste.

Les débours relatifs aux salaires constituent un facteur important dans les décisions de rémunération d'un employeur, mais d'autres éléments doivent également être pris en compte. En effet, le niveau de salaire d'un employé dépend en partie de variables relatives à ce dernier, telles que l'ancienneté, l'expérience ou le rendement, qui déterminent sa position dans l'échelle salariale.

Afin de nuancer les données recueillies concernant les salaires, l'Institut ajoute de l'information sur les échelles salariales. Les échelles salariales expriment une partie importante de la politique salariale de l'employeur. Elles représentent le niveau de rémunération offert pour un emploi. Pour des salaires différents, la politique salariale pourrait être similaire puisque les débours peuvent varier en raison de diverses caractéristiques. La diffusion de données sur les échelles salariales permet donc une analyse plus approfondie des données portant sur les salaires.

Il existe plusieurs types d'échelles salariales : celles avec un minimum et un maximum normal, celles avec un minimum, un maximum normal et un maximum au mérite et, enfin, les échelles salariales avec un minimum et un maximum au mérite. Le maximum normal est un paramètre important; ce taux, accessible à la

personne dont le rendement est satisfaisant, représente le taux de comparaison du marché. Le maximum au mérite, pour sa part, ne peut être atteint que par les personnes qui ont un rendement supérieur.

La comparaison entre les résultats observés pour les salaires et ceux relatifs aux échelles salariales doit tenir compte de certaines réalités. Pour une même entreprise, les données relatives aux échelles portent sur un groupe d'employés qui peut différer de celui pour lequel s'effectue la collecte des salaires. En effet, les données salariales incluent le personnel qui n'est pas assujéti à une échelle. En général, les emplois de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau sont rémunérés selon une échelle salariale. Par contre, les employés de service, ceux de production et les ouvriers sont généralement rémunérés selon un taux fixe.

La collecte des données sur les maximums normaux peut occasionner quelques difficultés. Par exemple, dans certains cas, le mode de rémunération apparemment privilégié pour un emploi est une échelle salariale; cependant, la difficulté de déterminer le maximum normal représentatif d'une politique salariale formelle fait en sorte que les emplois en question ne soient pas pris en compte dans les données sur le personnel rémunéré selon une échelle salariale.

Lorsqu'il s'agit de pondérer le minimum, tout l'effectif assujéti à une échelle salariale est pris en considération, y compris les employés dont le salaire est « hors échelle ». La même opération est effectuée dans le cas du maximum normal; toutefois, le personnel dont l'échelle ne comporte pas de maximum normal, mais seulement un maximum au mérite, est exclu de cette opération.

Par ailleurs, pour ce qui est des emplois repères, dont le concept sera expliqué dans les prochains paragraphes, les emplois d'une même entreprise qui ont été appariés à un même corps d'emploi sont mis en relation entre eux selon qu'il s'agit d'une progression de carrière ou d'un régime de postes. Dans le premier cas, les employés progressent d'un emploi à un autre sans changement de poste. Il s'agit d'une progression, plus ou moins automatique, basée sur l'acquisition de compétences, l'ancienneté et/ou le mérite. Dans le second cas, la progression de la personne implique la disponibilité d'un poste et, conséquemment,

un concours visant à le combler. Les deux régimes peuvent être présents dans la même entreprise. En effet, le fait d'avancer dans les premiers niveaux d'un corps d'emploi est souvent considéré comme de la progression de carrière, alors que l'accession aux niveaux supérieurs s'effectue selon un régime de postes. L'Institut établit, pour chaque emploi repère, un minimum et un maximum qui reflètent bien la progression des employés dans leur structure salariale.

1.1.4 Concepts d'emploi repère et d'appariement

Dans le cadre d'une enquête sur la rémunération, l'utilisation d'emplois repères permet à la fois de limiter le nombre d'emplois à enquêter et de faire en sorte que les résultats soient représentatifs du secteur ou de l'entreprise qui fait l'objet de la comparaison. L'appariement des emplois des entreprises aux emplois repères de l'enquête est donc la méthode privilégiée par l'Institut afin de répondre à son mandat de comparaison de la rémunération. Il s'agit d'un processus d'évaluation des similitudes entre le contenu des emplois repères et celui des emplois présents dans les entreprises participant à l'enquête, en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.

Le choix du panier d'emplois repères a été réalisé sur la base des emplois de l'administration québécoise ayant une contrepartie dans les autres secteurs du marché du travail². C'est pourquoi certains emplois (personnel infirmier, personnel enseignant, etc.) ont été exclus. Les emplois retenus devaient être comparables, ce qui implique d'être suffisamment présents sur le marché de comparaison en plus d'avoir un contenu (responsabilités, exigences, etc.) facilement identifiable et stable dans le temps. De plus, les emplois repères permettent de tenir compte du niveau de complexité des tâches (niveau d'entrée et d'apprentissage, niveau de fonctionnement autonome et niveau de chef d'équipe ou de spécialiste). Ainsi, sur ce plan, l'information qui résulte de l'appariement

offre un degré de finesse plus grand que celui obtenu avec la codification CNP.

Un nouveau panier d'emplois repères a été introduit en février 2007³. L'ERG 2013 a porté sur 48 corps d'emploi, lesquels se regroupent en 5 catégories d'emplois, soit les professionnels, les techniciens, les employés de bureau, les employés de service et les ouvriers. En prenant en compte les niveaux associés à chacun de ces corps d'emploi, 101 emplois repères ont été considérés dans le cadre de l'enquête.

1.1.5 Classification nationale des professions

En plus d'utiliser des emplois repères pour répondre à son obligation de comparaison de la rémunération, l'Institut collige dans l'ERG des données relatives aux professions telles que définies dans la *Classification nationale des professions* (CNP) 2011⁴.

La CNP est un système de classement des emplois reconnu à l'échelle canadienne et comparable aux systèmes d'autres pays. Il s'agit d'un outil permettant de classer les emplois d'une entreprise à l'aide de la description de tâches normalisée définie pour chacun des 500 groupes de base. Cette classification est utilisée, entre autres, par Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Ce système permet aux statisticiens et aux analystes du marché du travail d'utiliser une méthode uniformisée, et cela, dans le but de recueillir des données et de produire des résultats pour des groupes bien définis.

2. En vertu de sa loi constitutive, l'Institut doit informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et de celle des autres salariés québécois (*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*, L.R.Q., c. I-13.011, a. 4). L'administration québécoise comprend la fonction publique québécoise ainsi que les secteurs publics de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

3. Pour plus de renseignements sur le processus de sélection du nouveau panier d'emplois repères, le lecteur peut consulter *enjeux et plan d'action* (octobre 2003) et *La sélection des emplois repères : présentation de la structure d'emplois de l'administration québécoise et analyse du panier actuel d'emplois repères avec des critères de représentativité d'ensemble* (décembre 2005) ainsi que les cinq articles parus dans le *Flash-info* (septembre 2003, 2004, 2005) les documents *La sélection des emplois repères : nouvelle classification*, 2006 et février 2007). Toutes ces publications sont disponibles sur le site Web de l'Institut (www.stat.gouv.qc.ca).

4. Voici le lien du site officiel de la CNP 2011 : <http://www5.hrsdc.gc.ca/noc/Francais/CNP/2011/Bienvenue.aspx>.

La CNP classe les professions en fonction du niveau de compétence et du domaine ou genre d'activité. Il s'agit d'une classification hiérarchique : elle comporte 40 grands groupes (codes à deux chiffres), 140 groupes intermédiaires (codes à trois chiffres) et 500 groupes de base (codes à quatre chiffres). Ainsi, chaque grand groupe englobe un ou plusieurs groupes intermédiaires, et chaque groupe intermédiaire contient un ou plusieurs groupes de base. Chaque chiffre donne de l'information sur la profession : le premier indique le domaine, le second désigne le niveau de compétence généralement requis pour l'emploi alors que le dernier sert à classer les différents corps d'emploi. Prenons, par exemple, le code 2131. Le premier chiffre (2) révèle qu'il s'agit d'une profession du domaine « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ». Le deuxième chiffre (1) signifie qu'une formation universitaire est généralement requise pour occuper ce poste. Ensemble, ces deux chiffres indiquent déjà que cette profession se classe dans le grand groupe 21, soit celui du personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées. Le troisième chiffre (3) désigne le groupe intermédiaire, en l'occurrence celui des professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique. Enfin, le quatrième chiffre (1) fait référence au groupe de base, c'est-à-dire les « ingénieurs civils/ingénieures civiles ».

1.2 Méthodologie et approche de collecte

1.2.1 Plan de sondage

Population visée et base de sondage

La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des salariés des entreprises comptant au moins 200 employés à temps plein ou à temps partiel dans les différents secteurs du marché du travail au Québec. L'entreprise dont le nombre d'employés varie grandement en fonction des saisons, mais qui emploie 200 personnes et plus au moins 6 mois par année, est incluse dans l'univers de l'enquête.

L'administration fédérale (personnel travaillant au Québec) constitue une seule entreprise dans le cadre de l'ERG; c'est également le cas de l'administration québécoise (fonction publique, secteur public de l'éducation et secteur public de la santé et des ser-

vices sociaux). Dans l'administration municipale, l'univers est défini sur la base de la population desservie par la municipalité plutôt que sur la base du nombre d'employés. Ce sont les municipalités de 25 000 habitants et plus qui font partie de l'univers d'enquête, et celles-ci comportent généralement au moins 200 employés.

Les secteurs d'activité économique suivants sont exclus de l'enquête :

- agriculture et services relatifs à l'agriculture;
- pêche et piégeage;
- exploitation forestière et services forestiers;
- construction;
- organismes internationaux et autres organismes extraterritoriaux.

Le fichier de référence de l'univers de l'enquête est la Banque de données du registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada. La base de sondage est constituée à partir de ce fichier, en excluant les entreprises classées dans les secteurs non couverts par l'enquête ainsi que celles classées dans les catégories de taille plus petites que 200 employés. En ce qui concerne les municipalités, l'information pertinente est tirée du tableau *Population totale, municipalités de 15 000 habitants et plus* du site Internet de l'Institut.

Stratification

Pour déterminer la taille et la composition de l'échantillon, les entreprises composant l'univers de l'enquête ont été réparties selon trois variables de stratification : privé/public, secteur d'activité économique et taille de l'entreprise.

Privé/public

La variable de stratification privé/public répartit les entreprises de l'univers en considérant leur appartenance au secteur privé ou au secteur public⁵. Le secteur public, tel que défini ici, correspond au regroupement du secteur « Administration québécoise » et du secteur « Autre public » que l'on retrouve dans le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*.

Secteur d'activité économique

En ce qui a trait aux entreprises du secteur public, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe l'univers de la façon suivante :

- éducation (commissions scolaires et cégeps);
- santé et services sociaux;
- administration provinciale (fonction publique du Québec);
- administration fédérale;
- administration municipale;
- universités;
- entreprises publiques (locales, provinciales et fédérales).

Dans le cas des entreprises du secteur privé, la deuxième variable de stratification portant sur l'activité économique découpe l'univers de la manière suivante⁶ :

- extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21);
- fabrication (31, 32 et 33);
- commerce (41, 44 et 45);
- transport et entreposage (48 et 49);
- industrie de l'information et industrie culturelle (51);
- finance, assurances, immobilier et location (52 et 53);

- autres secteurs de l'industrie des services⁷ (54, 55, 56, 61, 62, 71, 72 et 81) sauf les secteurs suivants :
 - éducation (commissions scolaires et cégeps);
 - universités;
 - santé et services sociaux;
 - entreprises publiques.

Taille de l'entreprise

La troisième variable de stratification, la taille de l'entreprise, est déterminée à partir du nombre d'employés de l'entreprise. La stratification selon la taille répartit les entreprises en deux ou trois catégories. Les bornes définissant les strates de taille sont variables d'un secteur d'activité à l'autre.

Degré d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage de l'enquête est un plan stratifié à deux degrés pour ce qui est de la CNP et à trois degrés dans le cas des emplois repères. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié d'entreprises. L'étape du profilage permet de découper l'entreprise en unités de collecte pour lesquelles il est logique de recueillir des données sur la rémunération; une analyse est alors effectuée afin de caractériser l'entreprise en fonction de sa structure organisationnelle, de ses diverses politiques de rémunération, de la syndicalisation ainsi que de la centralisation de ses données sur la rémunération. Dans les entreprises plus complexes (trois unités de collecte et plus), la charge de collecte est diminuée par l'échantillonnage d'unités de collecte, qui constitue le deuxième degré du plan de sondage. Les unités de collecte sélectionnées transmettent alors à l'Institut un fichier complet comportant, pour chaque personne employée par l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération ainsi que sur des caractéristiques personnelles. Tous les emplois de ce fichier sont codés selon la CNP. Enfin, une sélection d'emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête est effectuée. Il s'agit du troisième degré du plan de sondage.

5. Le secteur public comprend toutes les unités institutionnelles sous contrôle gouvernemental. Ce contrôle peut prendre la forme de propriété exclusive d'une unité institutionnelle ou d'une participation majoritaire sous forme d'actions donnant droit de vote.

6. La classification utilisée est le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN) 2007.

7. Il s'agit des secteurs suivants : services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement; services d'enseignement (en excluant le secteur public); soins de santé et assistance sociale (en excluant le secteur public); arts, spectacles et loisirs; hébergement et services de restauration.

Taille, répartition et sélection de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées en vue d'assurer un niveau de précision donné quant aux estimations produites, tout en tenant compte des ressources financières disponibles pour la réalisation de l'enquête et de l'échéance convenue pour la production des résultats.

Pour l'ERG 2013, la taille de l'échantillon est de 300 entreprises. La sélection de l'échantillon à l'intérieur des strates est de type aléatoire simple sans remise. La fraction de sondage est variable d'une strate à l'autre. Les entreprises de grande taille sont en général recensées alors que celles de petite taille sont échantillonnées. Les strates appartenant à des secteurs d'activité où la taille de la population est petite se voient attribuer une fraction de sondage élevée. Pour ce qui est des établissements publics d'enseignement, de santé et de services sociaux et des universités ainsi que des administrations provinciale et fédérale, un recensement a été effectué.

Les unités de collecte sont sélectionnées dans les entreprises échantillonnées. Lorsqu'elles sont au nombre de deux ou moins dans une entreprise, elles sont recensées. Dans tout autre cas, il y a sélection sans remise d'unités de collecte avec une probabilité de sélection proportionnelle au nombre d'employés. Au total, parmi les 262 entreprises répondantes des 300 échantillonnées, 349 unités de collecte ont été sélectionnées.

Depuis 2006, l'enquête est réalisée selon un cycle de trois ans; l'échantillon est donc divisé en trois groupes de rotation. Lorsqu'une entreprise est introduite dans l'enquête, sa collaboration est requise pour une durée de trois ans. À sa première année de participation, l'entreprise sélectionnée dans l'échantillon fait l'objet d'une analyse approfondie en ce qui concerne sa structure organisationnelle et de rémunération; la collecte des données sur la rémunération est faite selon le mode « standard ». Le fardeau du répondant s'allège dès sa deuxième année de participation, la collecte étant réalisée en mode « mise à jour ». Dans le cas des strates avec recensement, les entreprises recommencent un nouveau cycle de collecte lorsque le

précédent est terminé. Dans les autres strates, la sélection de l'entreprise dans l'échantillon après le cycle de trois ans dépend de la fraction de sondage. Moins À la troisième année, la collaboration de l'entreprise diminue encore puisque la collecte se fait en mode « allégé » (collecte de taux moyens d'augmentation⁸).

La fraction de sondage est élevée, plus le renouvellement de l'échantillon est important. Il faut préciser cependant que certaines grandes entreprises, notamment les administrations publiques québécoise et fédérale, sont traitées en mode « standard » à chaque année d'enquête (exception faite des avantages sociaux).

Le tableau 1.1 présente les différents cycles de collecte et les groupes de rotation. Afin d'implanter un cycle de collecte de trois ans, la population visée des entreprises a été divisé en trois blocs de manière aléatoire. La composition des blocs est similaire sur le plan de la répartition des entreprises selon la taille et le secteur d'activité. Un premier échantillon (groupe de rotation A) a été tiré dans le cadre de l'ERG 2006 parmi les entreprises du bloc 1, un deuxième (groupe de rotation B) l'a été pour l'ERG 2007 parmi celles du bloc 2 et, finalement, un troisième groupe de rotation (C) a été introduit dans l'ERG 2008 à partir des entreprises du bloc 3. Puis, à compter du cycle de l'ERG 2009, il y a renouvellement du tiers de l'échantillon chaque année, avec le tirage d'un nouveau groupe de rotation. Ainsi, en 2013, le groupe de rotation E a été remplacé par le groupe H, sélectionné lui aussi dans le bloc 2.

8. Pour plus d'information sur le sujet, voir l'article suivant : Karine CHARBONNEAU (2005), « Une nouvelle ère...lancement de la nouvelle ERG », *Flash-info, Travail et rémunération*, vol. 6, n° 4, septembre, p. 10-12.

Tableau 1.1

Cycles de collecte et groupes de rotation (blocs), Québec, 2013

Groupe de rotation	ERG 2006 (33,3 % de l'échantillon)	ERG 2007 (66,6 % de l'échantillon)	ERG 2008 (100 % de l'échantillon)	ERG 2009 (100 % de l'échantillon)	ERG 2010 (100 % de l'échantillon)	ERG 2011 (100 % de l'échantillon)	ERG 2012 (100 % de l'échantillon)	ERG 2013 (100 % de l'échantillon)
A (Bloc 1)	Standard	Mise à jour	Allégé					
B (Bloc 2)		Standard	Mise à jour	Allégé				
C (Bloc 3)			Standard	Mise à jour	Allégé			
D (Bloc 1)				Standard	Mise à jour	Allégé		
E (Bloc 2)					Standard	Mise à jour	Allégé	
F (Bloc 3)						Standard	Mise à jour	Allégé
G (Bloc 1)							Standard	Mise à jour
H (Bloc 2)								Standard

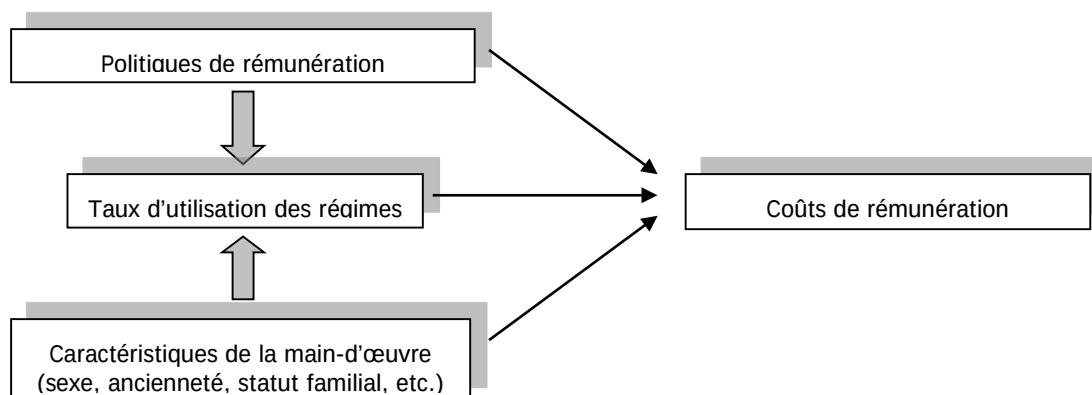
1.2.2 Collecte des données***Approche de collecte***

L'approche de collecte adoptée par l'Institut résulte d'un équilibre entre les objectifs et les contraintes rencontrées. L'ERG est une enquête qui répond à deux articles de la Loi sur l'ISQ, soit l'article 2 – fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec – et l'article 4 – informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise et des autres salariés québécois. Pour bien remplir sa mission, tout en considérant les besoins exprimés par les répondants et les différents utilisateurs-clients, l'Institut désire diffuser un maximum de données, comme les débours de l'employeur, mais aussi les caractéristiques des régimes de rémunération. Cependant, certaines limites s'imposent, notamment sur le plan des ressources et de la volonté de réduire le fardeau des répondants. L'Institut a donc développé une approche qui favorise la collecte et l'analyse de renseignements déjà disponibles (conventions collectives, politiques de rémunération, descriptifs des régimes, etc.), faisant en sorte de diminuer la contribution du répondant et de fournir aux analystes-enquêteurs de l'Institut les données nécessaires au calcul des coûts de rémunération. En effet, à la fois les politiques de rémunération et les caractéristiques de la main-d'œuvre servent à établir les coûts, comme le montre la figure 1.1.

Processus de collecte

Dans le cadre de l'ERG, plusieurs étapes et modes de collecte différents ont été implantés. Dans la collecte de type « standard », soit la plus complète, la première étape est une entrevue téléphonique avec le répondant (par exemple un professionnel en ressources humaines ou un conseiller en rémunération). Cette entrevue permet notamment de préciser les besoins de l'Institut relativement à la réception du fichier sur la rémunération et d'autres documents. Tous ces renseignements fournis par l'entreprise sont ensuite analysés et traités, ce qui constitue la deuxième étape. Puis, on procède à la codification des emplois selon la CNP. Finalement, une entrevue en face-à-face avec le répondant est réalisée, principalement dans le but de faire les appariements d'emplois et de compléter la collecte des données sur les avantages sociaux et la rémunération variable.

Figure 1.1

Provenance des coûts de rémunération, Québec, 2013**Entrevue téléphonique**

D'une durée moyenne de 30-45 minutes, cette entrevue permet, tout d'abord, d'obtenir une description des différents groupes d'employés de l'unité de collecte afin de comprendre et bien définir la structure de rémunération, les conditions de travail et les avantages sociaux en place pour chacun des groupes. Également, c'est à cette occasion que des consignes sont fournies au répondant pour lui permettre de transmettre à l'Institut un fichier complet sur la rémunération ainsi que d'autres documents nécessaires à l'analyse, tels que les conventions collectives, les descriptions de tâches et les politiques de rémunération.

Réception et analyse du fichier sur la rémunération et des autres documents

Le fichier contient, pour chaque personne employée par l'entreprise, les données sur l'emploi et la rémunération (titre d'emploi, classification, salaire, échelle salariale, heures régulières de travail) ainsi que sur des caractéristiques personnelles (sexe, date d'embauche, statut de syndicalisation). Issu du système de paie ou du système d'information de gestion de l'entreprise répondante – ce qui représente une source de données fiable et objective –, ce fichier est transmis au moyen d'un site sécurisé afin de garantir la confidentialité des données. Une analyse approfondie de ce fichier est effectuée dans le but de confirmer les modèles d'emplois ainsi que les structures et les

modes de rémunération qui s'y rattachent. Le fichier sur la rémunération contient également l'information nécessaire à l'attribution d'un code CNP aux emplois de l'entreprise (titre d'emploi, code de classification, département, etc.). Quant aux documents tels que les conventions collectives, les politiques de rémunération, les recueils de conditions de travail et les rapports de taux d'utilisation, ils permettent aux analystes-enquêteurs de remplir les fiches de collecte sur les avantages sociaux et la rémunération variable. Les traitements et analyses réalisés à l'Institut sur la base de ces diverses sources de renseignements permettent donc de réduire le fardeau du répondant.

Procédure de codification selon la Classification nationale des professions

La troisième étape consiste à attribuer à chaque emploi un code de la *Classification nationale des professions* (CNP). La codification se fait à l'aide de trois chiffres (groupes intermédiaires) ou de quatre chiffres (groupes de base)⁹.

9. Un des objectifs de la codification CNP est d'identifier les emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête. Habituellement, le groupe intermédiaire permet d'atteindre cet objectif. Cependant, afin de mieux cibler un emploi repère, la codification selon le groupe de base peut s'avérer nécessaire. Par ailleurs, l'information selon les groupes de base étant plus spécifique, leur nombre dans l'ERG est en ascension.

La codification des emplois d'une entreprise selon la CNP permet une analyse complète et une compréhension élargie de la classification des emplois de cette entreprise. Elle permet aussi d'identifier les emplois susceptibles d'être appariés aux emplois repères de l'enquête. De plus, une connaissance approfondie de la structure des emplois d'une entreprise améliore la qualité du processus d'appariement¹⁰.

Afin d'assurer une codification de qualité, la procédure comporte jusqu'à quatre étapes distinctes (figure 1.2). Une codification de tous les emplois est d'abord effectuée par l'analyste-enquêteur responsable du dossier de l'entreprise. Ensuite, une deuxième codification, cette fois-ci partielle, est faite par un autre analyste-enquêteur et un rapport de concordance est produit. Un troisième codage (partiel) est prévu lorsque la concordance entre les deux premiers codages est insuffisante; des règles d'acceptation ou de rejet des codes permettent de s'assurer de la qualité de la codification. Si, toutefois, la concordance entre les trois exercices de codage ne respecte pas les règles de qualité, la codification initiale est rejetée et tous les emplois doivent être codés de nouveau.

Les codes CNP attribués aux emplois permettent d'identifier les emplois potentiellement appariables aux emplois repères¹¹.

Entrevue en face-à-face

La dernière étape, qui peut prendre entre deux heures et une demi-journée, est une entrevue en face-à-face avec le répondant, dirigée par l'analyste-enquêteur; le but principal de cette entrevue est l'appariement des emplois.

Ainsi que mentionné précédemment, le processus d'appariement vise à examiner la similitude de chacun des emplois avec l'un ou l'autre des emplois repères de l'ERG, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères reposent sur le sommaire ou la description générale de l'emploi, les conditions de pratique, la nature et la complexité des tâches effectuées, le niveau de scolarité et l'expérience exigés ainsi que sur le type de supervision reçue et exercée.

Par ailleurs, certains codes CNP attribués à des emplois doivent être validés, tandis que pour d'autres

emplois, aucun code CNP n'a été associé en raison d'une trop grande incertitude; c'est également lors de l'entrevue que ces précisions sont recueillies.

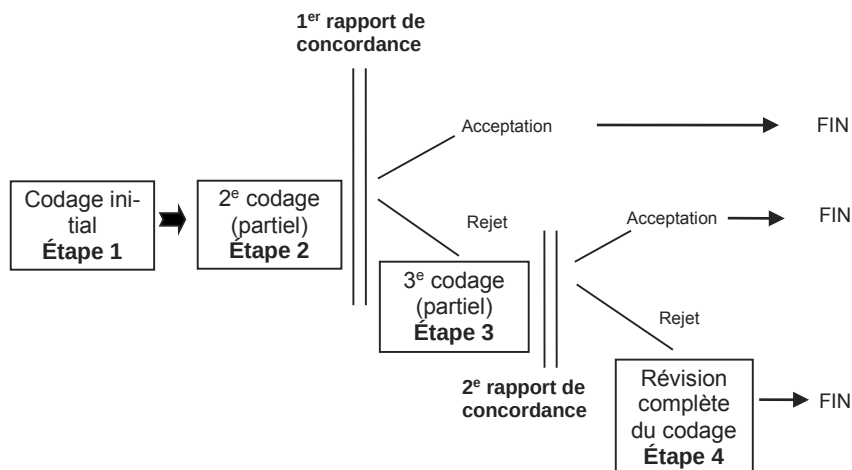
Finalement, l'information qui n'a pu être colligée à la suite de l'étape d'analyse du fichier sur la rémunération et des autres documents est recueillie en entrevue afin de compléter les fiches de collecte sur les avantages sociaux et la rémunération variable. Dans le cadre de l'ERG 2013, les coûts, les caractéristiques et les taux d'utilisation ont été colligés pour les avantages suivants :

- congés annuels;
- congés fériés et mobiles;
- régimes de retraite;
- régimes étatiques;
- congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse (remboursés à 100 %);
- congés de maternité;
- congés de paternité;
- congés parentaux;
- congés d'adoption;
- congés de maladie utilisés;
- remboursement de congés de maladie non utilisés;
- assurance-salaire de courte durée;
- assurance-invalidité de longue durée;
- assurance-vie;
- assurance maladie;
- assurance-soins dentaires;
- assurance-soins optiques;
- congés sociaux et libérations syndicales.

10. La relation entre les emplois de la CNP 2011 et les emplois repères de l'ERG est présentée à l'annexe 1.

11. Lorsque, au sein d'une même unité de collecte, plus de 100 emplois sont potentiellement appariables, un échantillon est sélectionné.

Figure 1.2

Procédure de codification CNP, Québec, 2013***Validation et assurance-qualité des données***

La collecte selon les modes « standard » et « mise à jour » de l'ERG est effectuée principalement par des analystes-enquêteurs en rémunération, entre les mois d'octobre et juin. Ces personnes sont en grande majorité des professionnels formés en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines. Les personnes nouvellement embauchées reçoivent une formation spécifique se rapportant à l'enquête et sont étroitement encadrés; un programme de monitoring est d'ailleurs en place. L'analyste-enquêteur maintient le contact avec le répondant pendant tout le processus de collecte, ce qui lui permet de valider des données au besoin. Des réunions de production ont lieu régulièrement afin d'assurer l'uniformité dans l'interprétation des concepts et dans le processus de collecte. Un comité d'experts a également été mis sur pied pour gérer les cas complexes et pour élaborer et transmettre des directives lorsque des situations nouvelles, exigeant une analyse plus approfondie, se présentent.

Les données recueillies à partir des fichiers sur la rémunération sont intégrées électroniquement dans la base de données de l'enquête afin de limiter les erreurs possibles liées à la saisie. Quant à la collecte ayant trait aux autres éléments, elle se fait à l'aide de fiches, lesquelles sont ensuite saisies manuellement; chaque analyste-enquêteur vérifie cependant la saisie

effectuée pour ses dossiers. De plus, différents processus spécifiques de vérification et de validation ont été mis en place pour assurer la qualité des données. En effet, de nombreux contrôles de qualité sont réalisés en cours d'enquête et après celle-ci; ces contrôles peuvent prendre la forme de rapports de concordance dans les cas de double saisie, de rapports de cohérence (par exemple un rapport de validation sectorielle permettant de comparer la rémunération d'une entreprise avec celle de son secteur ou de comparer la rémunération entre différents niveaux de complexité), de rapports de sortie de données aberrantes ou d'une vérification du dossier par un analyste-enquêteur chevronné.

Le tableau 1.2 montre les divers éléments couverts par l'enquête et qui servent à la production des résultats. Ces éléments peuvent être abordés sous l'angle de la fréquence, mais, parfois aussi, sous celui des politiques, des caractéristiques, des taux d'utilisation ou des débours de l'employeur (en pourcentage de la rémunération au taux régulier). Il importe de souligner toutefois que seuls les avantages pour lesquels il y a une contribution de l'employeur sont retenus, puisque l'Institut utilise la méthode des débours pour mesurer la rémunération.

Tableau 1.2

Liste des éléments couverts par l'ERG, Québec, 2013

Volet rémunération directe	
Salaire ▪ Horaire ▪ Hebdomadaire ▪ Annuel Mode de rémunération ▪ Échelles salariales minimum/maximum normal/maximum au mérite ▪ Échelles salariales minimum/maximum au mérite ▪ Taux de rendement ▪ Taux avec progression ▪ Taux fixes ▪ Taux variables	Remboursement de congés de maladie non utilisés Rémunération variable à court terme ▪ Partage des bénéfices de l'entreprise ▪ Boni au mérite ▪ Régime hybride (partage des bénéfices de l'entreprise et boni au mérite) ▪ Boni d'équipe ▪ Commission (vendeurs seulement)* ▪ Partage des gains de productivité ▪ Boni discrétionnaire ▪ Autres régimes
Volet rémunération indirecte	
Régimes de retraite ▪ Régime de retraite à cotisations déterminées ▪ Régime de retraite à prestations déterminées ▪ Régime d'épargne à cotisations déterminées Régimes étatiques ▪ CSST ▪ Assurance-emploi ▪ RAMQ ▪ RQAP ▪ RRQ	Assurances collectives ▪ Assurance-salaire de courte durée ▪ Assurance-invalidité de longue durée ▪ Assurance-vie ▪ Assurance maladie ▪ Assurance-soins dentaires ▪ Assurance-soins optiques Compensation pour congés familiaux ▪ Congés de maternité ▪ Congés parentaux ▪ Congés de paternité ▪ Congés d'adoption
Volet heures de travail	
Heures régulières hebdomadaires de travail	
Heures chômées payées ▪ Congés annuels ▪ Congés fériés et mobiles ▪ Congés sociaux et libérations syndicales ▪ Périodes de repos et de repas¹ ▪ Congés de maladie ▪ Horaire réduit¹ ▪ Congés de naissance, d'adoption et d'interruption de grossesse (remboursés à 100 %)	

* Élément pour lequel la collecte n'est pas complète en 2013.

1. Pour ces deux éléments, l'enquête permet de noter la présence ou non de l'avantage, mais aucun débours n'est colligé.

1.2.3 Précisions sur les données et périodes de référence

Les données de l'ERG 2013 sur les salaires, les échelles salariales et les heures régulières de travail portent sur les employés réguliers à temps plein; ce sont celles en vigueur le 1^{er} avril 2013.

En ce qui concerne les avantages sociaux, la période de référence des débours colligés est l'année 2010 (civile ou financière) pour les entreprises du groupe de rotation F, l'année 2011 pour celles du groupe de rotation G et l'année 2012 pour celles du groupe H. Cependant, dans l'administration québécoise, la période de référence est du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011. Il est à noter que les débours relatifs aux régimes étatiques sont ajustés selon les dispositions en vigueur pour la période de référence des avantages sociaux. Ainsi, dans l'ERG 2013, des ajustements à ce chapitre ont été effectués sur la base des dispositions en vigueur en 2012 pour les entreprises des groupes de rotation F et G.

Les données relatives à l'effectif concernent les employés réguliers à temps plein et sont celles en vigueur en 2011, 2012 ou 2013 pour tous les secteurs, sauf l'administration québécoise. Dans l'administration québécoise, l'effectif des emplois fait référence à la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012; ce sont également les employés réguliers à temps plein qui sont pris en compte, mesurés toutefois sous forme d'équivalent à temps complet.

1.2.4 Traitement et analyse des données

Compte tenu de l'approche de collecte privilégiée dans l'enquête, plusieurs traitements et calculs sont nécessaires afin de produire des résultats sur la rémunération globale. Tout d'abord, les données salariales sont recueillies pour chaque personne employée par l'entreprise; ainsi, lorsque plusieurs personnes occupent un même emploi, une moyenne pondérée par l'effectif est calculée. De la même façon, lorsque plusieurs emplois sont associés au même emploi repère ou code CNP, la moyenne tient compte de l'effectif. En ce qui a trait aux avantages sociaux, les entreprises peuvent fournir l'information de diverses façons – outre le débours – ce qui amène l'Institut à effectuer des traitements afin de transformer

les caractéristiques, taux et usages recueillis en débours pour chaque personne employée par l'entreprise.

Ajustement des données des groupes de rotation F et G

Dans le cas des unités de collecte du groupe de rotation G (la deuxième année du cycle de collecte), l'enquête prévoyait une mise à jour des taux de salaire. Selon l'orientation de l'enquête, cela consiste à recevoir un nouveau fichier électronique et à mettre à jour les appariements. Comme la présence ou non des avantages sociaux ainsi que les caractéristiques et politiques relatives à ces derniers ont été recueillies à l'an 1, aucune nouvelle information n'est demandée à ce sujet. Le calcul des coûts est donc réalisé à partir des nouveaux taux de salaire.

Cette année, le processus de collecte de l'an 2 n'a pas été réalisé puisque les enquêtes précédentes ont démontré que l'opération de pairage des fichiers électroniques s'avérait souvent complexe et exigeait beaucoup de temps et de ressources. Par ailleurs, une analyse préliminaire semble indiquer qu'il y a peu de valeur ajoutée à effectuer une mise à jour systématique des emplois appariés plutôt que de recourir à des taux d'augmentation des salaires et des échelles par groupes d'employés ou d'emplois. L'Institut étudiera, au cours de la prochaine année, les critères pertinents à retenir pour effectuer une mise à jour de données qui conviendrait davantage aux besoins de l'ERG sans augmenter le fardeau du répondant.

Les unités de collecte du groupe de rotation F (troisième année du cycle de collecte) ainsi que les unités de collecte du groupe de rotation G ont fait l'objet d'une collecte en mode « allégé ». Dans ces unités de collecte, les taux d'augmentation des salaires et des échelles ont été recueillis pour chacun des modèles d'emplois. Ces taux d'augmentation ont été utilisés afin d'ajuster la rémunération des emplois de chaque modèle. Dans toutes ces unités de collecte, les appariements, l'effectif et les heures de travail ne sont pas mis à jour.

Par ailleurs, dans toutes les unités de collecte (groupes F, G et H), la non-réponse totale et partielle a fait l'objet d'une imputation.

Non-réponse partielle et imputation des données

En plus de la non-réponse pour l'ensemble des données d'une unité de collecte, on retrouve également de la non-réponse partielle, c'est-à-dire lorsque seulement une partie des données est présente. La non-réponse partielle peut aussi entraîner des biais dans les estimations, puisque les non-répondants peuvent présenter des caractéristiques différentes de celles des répondants. Afin de corriger les lacunes causées par la non-réponse partielle, une imputation des données manquantes a été effectuée.

Il existe un vaste éventail de méthodes d'imputation, des plus simples aux plus complexes, qui permettent d'attribuer des valeurs aux données manquantes. Dans cette enquête, deux méthodes d'imputation ont été utilisées : imputation par le voisin le plus proche et imputation par la moyenne. La première méthode consiste à attribuer à un non-répondant la valeur du répondant « le plus proche ». La proximité est définie à l'aide d'une fonction de distance basée sur des variables auxiliaires caractérisant l'emploi. La deuxième méthode consiste à remplacer la valeur manquante par la valeur moyenne d'un groupe de répondants possédant les mêmes caractéristiques que le non-répondant.

La collecte relative aux avantages sociaux est réalisée la première année du cycle de collecte (mode standard). Les renseignements ont donc été colligés, selon le groupe de rotation, lors de l'ERG 2011, 2012 ou 2013.

Pondération

La pondération a pour objectif d'associer à chaque unité répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle représente dans la population visée. L'utilisation de ce poids à l'étape d'estimation permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. Le calcul du poids tient compte de deux éléments : le premier est la probabilité de sélection à chaque degré du plan de sondage et le deuxième est l'ajustement pour la non-réponse.

L'enquête repose sur un échantillon probabiliste, ce qui permet d'évaluer, pour chaque unité de la population, la probabilité de faire partie de l'échantillon. L'inverse de la probabilité de sélection est utilisé comme pondération initiale. Ce premier élément de pondération permet de tenir compte adéquatement de la non-proportionnalité de l'échantillon par rapport à la distribution de la population.

La non-réponse est un problème affectant habituellement les enquêtes par sondage et peut conduire à des biais dans les résultats. En présence de non-réponse, il est toujours possible que les unités non répondantes aient des caractéristiques différentes de celles des unités répondantes. Plus la non-réponse est élevée, plus le biais peut être grand. Il importe donc d'obtenir un taux de réponse élevé lors de la collecte et de tenir compte de la non-réponse lors de la pondération.

L'ajustement pour la non-réponse consiste à redresser l'échantillon des répondants par une modification de la pondération afin de le rendre, dans la mesure du possible, semblable à l'échantillon tiré initialement. Cette technique nécessite de l'information complémentaire sur les répondants et les non-répondants afin de créer des groupes homogènes appelés classes de pondération. Pour que les ajustements effectués soient efficaces, il est primordial que l'information auxiliaire dont on dispose soit liée aux variables mesurées ainsi qu'au phénomène de non-réponse. Le redressement est fait en utilisant l'inverse du taux de réponse par classe de pondération.

Méthode d'estimation

Dans cette enquête, deux types d'estimations sont tirés des données de l'échantillon : l'estimation des paramètres (moyenne, proportion, ratio) et l'estimation de la précision associée à chacun de ces paramètres. Tous les paramètres estimés ont été produits avec les données pondérées pour qu'elles puissent être inférées à la population visée. Toutes les estimations ont été calculées à l'aide des logiciels spécialisés SAS et SUDAAN, ce dernier permettant d'estimer correctement la variance en tenant compte de la pondération et des spécifications du plan de sondage.

Fiabilité des estimations

Dans ce rapport, il s'agit d'estimations de la situation ayant cours dans l'univers défini de l'enquête. L'utilisation des résultats à des fins d'évaluation de la rémunération dans les secteurs d'activité économique exclus de l'univers de référence serait inappropriée. Aussi, l'enquête reflète la situation des entreprises de 200 employés et plus. Il serait donc non fondé d'extrapoler les résultats de la présente enquête aux entreprises comptant moins de 200 employés.

Erreur d'échantillonnage

Comme les données proviennent d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population visée, les estimations (moyenne, proportion, ratio) comportent une erreur d'échantillonnage que l'on peut mesurer. La marge d'erreur est une mesure de précision qui sert d'abord à estimer un intervalle de confiance autour de l'estimation produite. Elle peut être calculée à partir d'une mesure appelée « erreur type d'une estimation d'échantillon », où l'erreur type représente la racine carrée de la variance estimée.

Le coefficient de variation (CV)¹² constitue une autre mesure pour quantifier la précision associée à l'estimation. Plus le CV est faible, plus l'estimation est précise et, à l'inverse, un CV élevé commande la prudence.

Qualité des données

Dans le cadre de l'ERG 2013, le taux d'admissibilité à l'enquête est supérieur à 91 % dans chacun des secteurs. Quant au taux de réponse, il est excellent, se situant à 88,8 % pour les entreprises du secteur privé, et à 98,6 % dans le secteur « autre public ». Une non-réponse totale au volet sur les avantages sociaux est observée dans moins de 0,5 % des unités de collecte. Pour les unités de collecte répondantes, le taux de réponse varie selon l'avantage de 75,6 % à 99,6 %.

Le tableau 1.3 indique la qualité de l'estimation en fonction de la valeur du coefficient de variation. Dans ce rapport, les CV ne figurent pas dans les tableaux portant sur les salaires et la rémunération globale. En

effet, toutes les estimations de salaire et de rémunération globale présentées sont de qualité « Excellente », « Très bonne » ou « Bonne ». Lorsque les estimations sont de qualité « Passable » ou « Faible », elles ne sont pas diffusées.

Tableau 1.3

Qualité des estimations selon le coefficient de variation, Québec, 2013

Coefficient de variation (CV)	Qualité de l'estimation
$\leq 5 \%$	Excellente
$5 \% < CV \leq 10 \%$	Très bonne
$10 \% < CV \leq 15 \%$	Bonne
$15 \% < CV \leq 25 \%$	Passable (*)
$> 25 \%$	Faible (**)

Quant aux tableaux sur les échelles salariales, certains résultats concernant la proportion de l'effectif rémunéré selon une échelle sont suivis d'un ou deux astérisques (* ou **). Un astérisque signifie que la qualité de la donnée est passable ($15 \% < CV \leq 25 \%$) et deux, qu'elle est faible ($CV > 25 \%$).

En plus des CV, d'autres critères de qualité ont été pris en compte dans les décisions relatives à la diffusion des résultats. Dans un premier temps, les emplois de la CNP pour lesquels le taux de non-réponse des données recueillies (salaires, échelles salariales, heures de travail) est de 25 % ou plus ne sont pas présentés, de même que ceux pour lesquels l'effectif est inférieur à 10. Une analyse a également permis de cerner des postes pour lesquels le salaire calculé ne reflétait pas la réalité de la profession en raison de certaines particularités; ces cas sont exposés à l'annexe 2.

De plus, dans les tableaux relatifs aux échelles salariales, deux groupes sont exclus parce que ce mode de rémunération n'y est pas suffisamment présent. Il s'agit des groupes de gestion et de formation en cours d'emploi.

Il importe aussi de mentionner que certains résultats sur les quartiles de salaire ne sont pas présentés. Ce sont les cas pour lesquels un grand nombre de personnes ont le même taux de salaire. Il devient alors

12. Exprimé en pourcentage, le CV est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même.

impossible de cibler des taux de salaire qui séparent l'effectif en quatre groupes de poids égal. Prenons, par exemple, le cas d'une profession dont l'effectif est de 100 employés. Si 70 personnes sont rémunérées au taux du salaire minimum, on ne peut pas cibler un taux de salaire pour lequel 25 % de l'effectif gagne moins que le salaire présenté et 75 % gagne plus, puisque 70 % de l'effectif a le même niveau de rémunération. Ainsi, dès qu'il est impossible d'identifier un des quartiles, aucun quartile n'est présenté.

Par ailleurs, il est possible de remarquer certaines fluctuations de la rémunération lors de l'analyse des résultats par niveau de compétence, c'est-à-dire des cas où le salaire affiché pour une profession classifiée dans un niveau de compétence donné est plus élevé (moins élevé) que celui d'une profession de niveau plus avancé (moins avancé). Une des raisons qui expliquent ce fait est que certaines professions sont concentrées dans des milieux de travail caractérisés par un niveau de rémunération plus élevé et d'autres, dans des milieux où le niveau est moins élevé. La concentration sectorielle d'une profession, la taille des entreprises où on la retrouve ou encore la couverture syndicale de la profession seraient quelques-uns des éléments explicatifs des cas d'« inversion » de niveaux.

Confidentialité des données

Conformément à sa loi constitutive, l'Institut doit respecter la confidentialité des données recueillies. Dans la présente enquête, les règles suivantes ont été appliquées :

- une statistique est confidentielle si elle est calculée à partir d'un petit nombre d'entreprises;
- une statistique est également confidentielle si seulement quelques entreprises contribuent à un grand pourcentage de sa valeur.

Aux fins d'application de ces règles de confidentialité, la contribution des données d'une entreprise à la valeur statistique est prise en compte. Cette contribution dépend du nombre d'employés (pondération par l'effectif).

Les données de l'administration québécoise (commissions scolaires et cégeps, santé et services sociaux,

fonction publique du Québec) et celles de l'administration fédérale font exception, parce qu'elles sont d'ordre public.

Le présent chapitre comporte deux sections. La première montre, à l'aide de figures et de tableaux, l'univers, l'échantillon ainsi que quelques éléments descriptifs de l'ERG 2013.

La section suivante est composée de deux séries de tableaux, l'une portant sur les salaires, les heures régulières de travail et la rémunération globale et l'autre, sur les échelles salariales. Les résultats sont présentés selon 13 ventilations.

2.1 Portrait des répondants

Constitué de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus au Québec, l'univers estimé de l'*Enquête sur la rémunération globale* en 2013 compte environ 870 entreprises. L'échantillon sélectionné totalise 300 entreprises. De ce nombre, 262 entreprises, regroupant 349 unités de collecte, ont participé à l'enquête (voir figure 2.1).

L'univers de l'enquête touche une population totale d'environ 949 240 employés réguliers à temps plein pour l'ensemble du Québec : 54,4 % se retrouvent dans le secteur privé et 45,6 %, dans le secteur public.

Les unités de collecte sélectionnées dans les entreprises répondantes comptent 683 230 employés réguliers à temps plein. Ce nombre représente 72,0 % de l'univers estimé. Le tableau 2.1 présente le nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et le nombre de personnes y œuvrant, pour l'ensemble du Québec ainsi que pour les secteurs privé et public. On note que la majorité des entreprises se trouvent dans le secteur privé, soit une proportion de 73,7 %. Par contre, les personnes travaillant dans les entreprises privées répondantes ne représentent que 37,6 % de l'ensemble.

Figure 2.1

Représentativité de l'échantillon sélectionné et des entreprises répondantes dans l'univers estimé de l'ERG, Québec, 2013

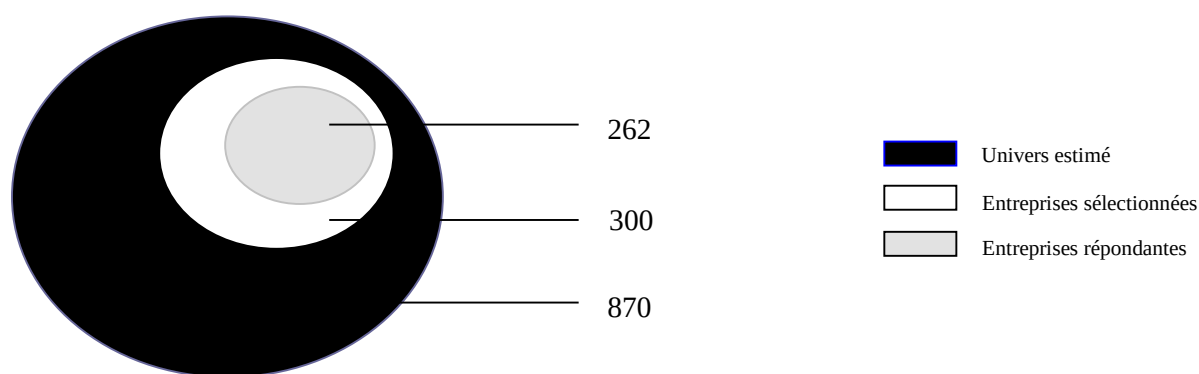


Tableau 2.1

Nombre d'entreprises et d'unités de collecte répondantes et nombre d'employés réguliers à temps plein sélectionnés, par secteur, Québec, 2013

	Entreprises répondantes	Unités de collecte répondantes	Employés réguliers à temps plein
	n		
Ensemble du Québec	262	349	683 230
Secteur privé	193	271	257 129
Secteur public	69	78	426 101

La figure 2.2 présente le nombre d'entreprises répondantes selon différents secteurs d'activité. C'est le sous-secteur des services dans le secteur privé qui regroupe le plus d'entreprises répondantes, soit 56 (pour un poids de 21,4 %).

La figure 2.3 illustre la répartition des entreprises répondantes, selon la taille, pour l'ensemble du Québec,

le secteur privé et le secteur public. Pour l'ensemble du Québec, 48,1 % des entreprises répondantes se trouvent dans le groupe des 1 000 employés et plus, 37,0 %, dans celui des 200 à 499 employés et, finalement, 14,9 % font partie du groupe des 500 à 999 employés. Les pourcentages observés dans les secteurs public et privé sont sensiblement les mêmes.

Figure 2.2

Nombre d'entreprises répondantes selon le secteur d'activité, Québec, 2013

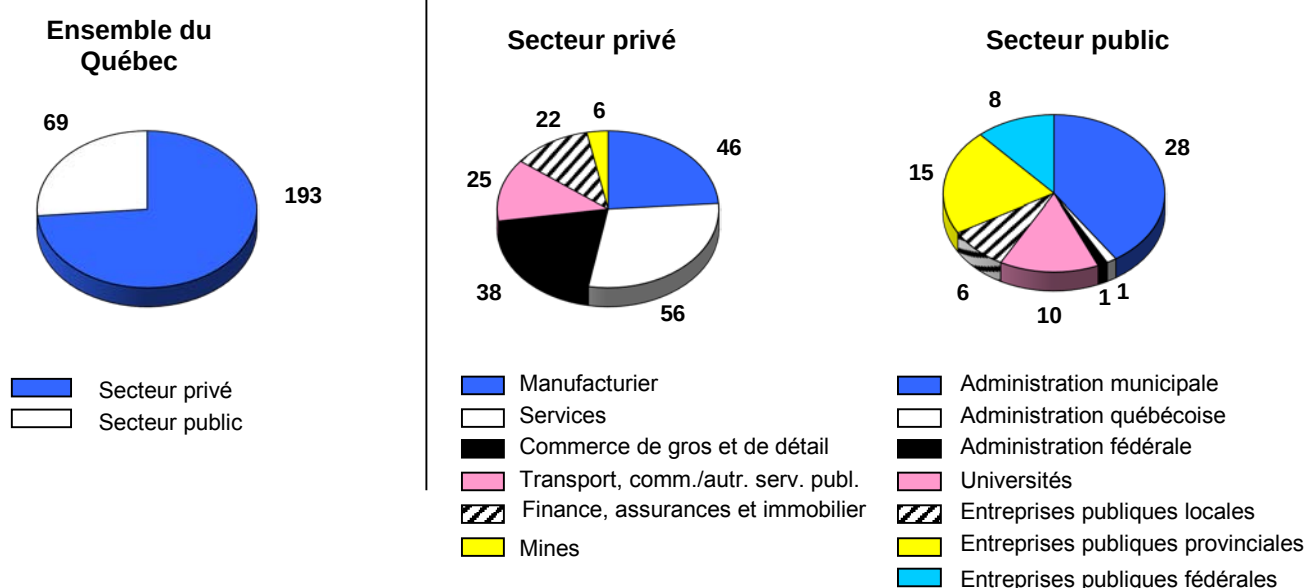
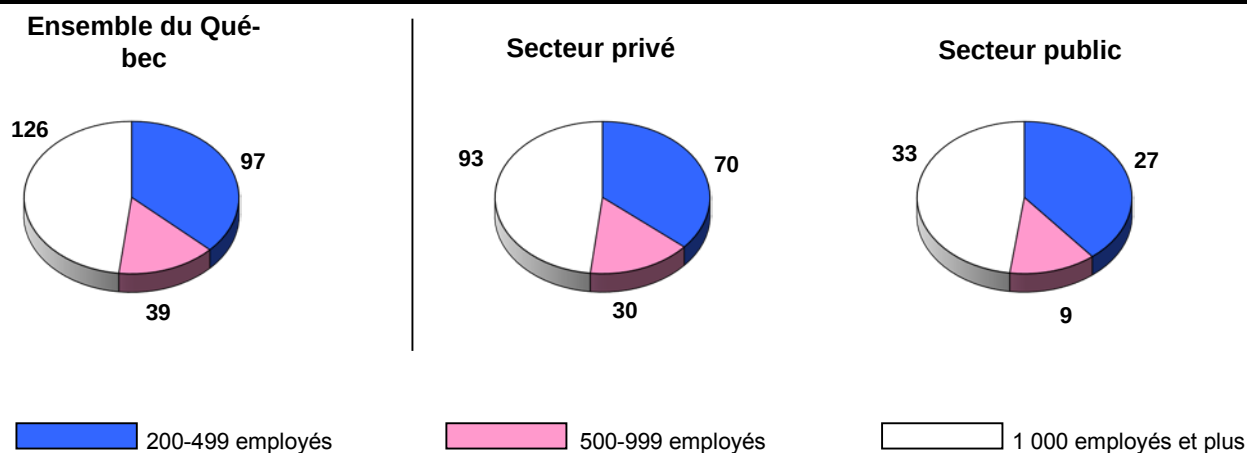


Figure 2.3

Nombre d'entreprises répondantes selon le nombre d'employés, Québec, 2013



Le tableau 2.2 présente la répartition des employés réguliers à temps plein et des emplois codés selon les niveaux de compétence de la CNP dans les entreprises répondantes, et ce, pour l'ensemble du Québec et les secteurs privé et public. Certains emplois n'ont pu être codés en raison de l'ambiguïté du titre et de l'impossibilité d'attribuer un code CNP équivalent. Au total, 97,1 % des emplois (soit 81 846 des 84 321), regroupant 98,7 % des employés et des employées (soit 674 116 des 683 230), ont pu se voir attribuer un code.

Il est intéressant de constater que la proportion de personnes ayant un emploi nécessitant une formation universitaire ou collégiale est de 51,4 % dans le secteur privé contre 69,9 % dans le secteur public, soit un écart de 18,5 points de pourcentage en faveur de ce dernier secteur. Quant à la proportion relative aux gestionnaires, elle est plus élevée dans le secteur privé (8,3 % contre 5,7 %).

Tableau 2.2

Répartition des employés réguliers à temps plein et des emplois dans les entreprises répondantes, selon le groupe de compétence de la CNP et le secteur, Québec, 2013

	Employés		Emplois	
	n	%	n	%
Ensemble du Québec				
Gestion	45 532	6,7	14 927	17,7
Formation universitaire	220 884	32,3	23 001	27,3
Formation collégiale	209 251	30,6	26 741	31,7
Formation de niveau secondaire ou spécifique	163 962	24,0	13 961	16,6
Formation en cours d'emploi	34 487	5,0	3 216	3,8
<i>Ensemble des groupes¹</i>	683 230	100,0	84 321	100,0
Secteur privé				
Gestion	21 445	8,3	9 472	16,4
Formation universitaire	52 616	20,5	16 083	27,9
Formation collégiale	79 581	30,9	17 659	30,6
Formation de niveau secondaire ou spécifique	84 479	32,9	10 505	18,2
Formation en cours d'emploi	14 234	5,5	2 150	3,7
<i>Ensemble des groupes¹</i>	257 129	100,0	57 744	100,0
Secteur public				
Gestion	24 087	5,7	5 455	20,5
Formation universitaire	168 268	39,5	6 918	26,0
Formation collégiale	129 670	30,4	9 082	34,2
Formation de niveau secondaire ou spécifique	79 483	18,7	3 456	13,0
Formation en cours d'emploi	20 253	4,8	1 066	4,0
<i>Ensemble des groupes¹</i>	426 101	100,0	26 577	100,0

1. L'ensemble inclut des emplois qui n'ont pu être codés en raison de l'ambiguïté du titre et de l'impossibilité d'attribuer un code de la *Classification nationale des professions* équivalent.

2.2 Présentation des tableaux

Le rapport de l'ERG 2013 présente des données selon les professions de la CNP, alors que les résultats selon les emplois repères sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Les résultats présentés concernent les salaires, les échelles salariales, les heures régulières de travail et la rémunération globale.

Deux types de tableaux sont offerts, soit un portant sur la rémunération globale (série de tableaux A) et l'autre, sur les échelles salariales (série de tableaux B). Les données sont présentées conformément aux groupes intermédiaires (codes à trois chiffres) et aux groupes de base (codes à quatre chiffres) de la CNP selon l'emploi. Les tableaux concernant la rémunération globale affichent également des résultats sur les heures régulières hebdomadaires de travail et sur les salaires annuels et horaires, ces derniers étant illustrés à la fois sous la forme de moyennes et de quartiles.

Les résultats sont présentés selon 13 ventilations, soit l'ensemble des employés, les employés du secteur public, ceux du secteur privé, les employés syndiqués et les employés non syndiqués du secteur privé, les employés du secteur privé selon la taille de l'entreprise pour laquelle ils travaillent (de 200 à 499 employés et 500 employés et plus), les employés du secteur de la fabrication, des universités et des entreprises publiques, et finalement, ceux des administrations québécoise, fédérale et municipale.

Au cours des prochains mois, des tableaux et des analyses particulières seront publiés à partir des données de l'ERG, notamment sur le plan de la rémunération globale et de ses composantes.

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
Gestion									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	2 400	103 640	36,9	54,02	45,34	53,18	61,25	77,99
0113	Directeurs et directrices des achats	1 520	103 333	37,2	53,30	46,01	51,46	60,18	77,31
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	3 650	104 250	36,5	54,98	45,13	52,43	63,24	80,92
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	7 620	93 870	37,1	48,72	37,29	47,09	57,69	69,31
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	280	97 560	37,4	50,16	42,21	47,17	56,61	75,14
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	..	100 928	36,8	52,65	43,53	49,43	59,31	75,30
0132	Directeurs et directrices des services postaux et de messageries	..	91 139	38,6	45,43	40,78	44,56	50,06	74,85
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	8 610	111 549	37,2	57,55	49,98	56,79	65,12	84,79
0211	Directeurs et directrices des services de génie	4 250	114 552	37,5	58,63	50,36	58,06	66,65	88,00
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	..	107 746	36,5	56,91	48,09	56,88	63,86	81,59
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	3 150	108 953	37,1	56,34	49,64	55,92	62,07	81,60
031	Directeurs et directrices des soins de santé	2 190	89 478	35,0	48,93	42,96	46,08	51,64	72,03
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	5 240	101 473	35,8	54,28	48,78	54,65	61,25	82,52
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	5 520	94 820	35,1	51,85	45,83	49,93	54,37	75,59
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	1 010	112 997	35,0	61,92	51,19	55,80	68,43	87,65
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	3 780	90 248	35,0	49,41	45,72	49,92	53,14	72,38
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	730	93 466	35,5	50,61	44,90	47,29	55,98	75,35

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
0432	Chefs, officiers supérieurs et officières supérieures des services d'incendie	290	96 558	39,3	47,44	42,97	47,09	52,37	77,51
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	..	100 589	35,8	53,92	44,59	52,41	61,11	77,54
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	..	96 090	34,9	52,72	47,29	51,72	58,44	82,95
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	..	102 913	36,1	54,71	42,30	53,31	62,82	75,64
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	..	94 207	35,2	51,50	44,94	50,63	57,15	81,93
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	15 930	47 334	38,8	23,42	15,65	20,04	26,30	31,14
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	..	52 258	38,9	25,74	18,32	22,73	30,20	34,24
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	..	50 301	38,8	24,85	17,59	21,37	28,94	33,04
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	..	70 142	39,8	33,82	26,28	30,55	37,33	45,00
0651	Directeurs et directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	..	80 375	38,3	40,58	32,44	36,83	46,12	54,84
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	1 970	93 982	37,6	48,01	37,61	45,98	56,67	68,32
0711	Directeurs et directrices de la construction	..	112 143	38,2	56,29	47,84	54,35	63,92	78,96
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	1 600	89 855	37,4	46,10	36,92	43,49	54,69	65,84
0731	Directeurs et directrices des transports	860	98 179	38,3	49,29	39,08	49,48	57,24	73,30
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	..	127 836	40,1	61,16	52,19	58,08	67,15	91,57
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	1 830	105 767	39,0	52,16	41,69	50,79	60,84	73,36
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	..	105 706	39,2	51,83	41,24	50,48	60,21	72,00
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	..	106 579	36,4	56,56	46,84	56,84	66,09	93,62

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
Formation universitaire									
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	27 780	72 513	37,0	37,64	31,40	37,15	43,28	56,89
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	..	73 804	37,6	37,73	33,34	36,17	42,87	58,87
1122	Professionnels et professionnelles des services- conseils en gestion aux entreprises	9 570	74 645	36,8	38,97	31,98	40,03	45,45	58,00
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	7 650	68 063	36,5	35,86	28,61	35,18	41,17	52,71
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	..	76 304	36,8	39,86	31,80	39,42	46,34	59,28
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	1 050	80 324	36,5	42,11	38,06	42,69	45,60	64,42
2112	Chimistes	..	63 583	36,5	33,53	27,05	31,64	39,42	46,50
2113	Géoscientifiques et océanographes	..	81 660	39,8	39,29	33,85	37,39	45,53	54,81
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	370	101 902	36,4	53,81	48,59	55,57	60,10	89,93
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	2 200	70 275	36,5	36,91	29,64	36,70	43,39	53,59
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	1 550	71 524	36,6	37,39	29,27	36,07	44,68	54,40
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	390	69 766	35,7	37,53	33,43	38,56	40,55	55,29
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	..	63 711	37,2	33,11	27,78	32,66	38,72	46,48
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	9 990	81 379	37,2	42,01	33,54	42,38	49,03	62,44
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	..	86 588	38,4	43,33	35,25	42,64	51,31	63,30
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	910	80 541	35,9	43,10	39,56	44,07	47,29	67,61
2151	Architectes	240	85 769	35,9	45,59	40,55	44,23	48,52	70,51
2152	Architectes paysagistes	..	79 300	36,1	42,24	36,23	43,64	46,60	65,85
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	400	76 929	35,4	41,77	37,26	43,45	46,60	67,04

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	200	81 876	36,6	43,00	40,16	43,29	47,12	65,81
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	630	76 637	35,6	41,36	32,98	40,65	46,79	59,74
217	Professionnels et professionnelles en informatique	28 010	74 493	37,1	38,55	32,33	39,22	44,23	55,70
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	3 450	84 504	38,4	42,29	35,59	42,26	48,21	59,24
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	7 270	71 760	37,6	36,70	31,13	37,50	41,27	53,72
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	26 620	66 066	36,3	34,93	32,83	33,36	38,71	51,52
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	4 520	68 760	35,0	37,63	33,26	39,95	42,49	54,26
401	Professeurs et professeuses d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	9 970	100 902	35,8	53,89	43,57	56,16	67,42	75,76
4011	Professeurs et professeuses, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	8 190	111 620	35,9	59,55	50,11	60,21	68,43	83,31
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	1 780	51 504	35,4	27,79	...	...	...	40,13
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	10 560	69 731	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	52 060	68 699	..	..	..	..	..	..
411	Juges, avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	3 070	125 226	35,9	67,33	46,89	57,69	66,35	100,58
4111	Juges	480	259 592	34,8	142,69	...	...	...	215,39
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	2 590	100 401	36,1	53,40	43,81	53,24	60,81	79,97
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	10 600	69 217	35,2	37,71	34,05	39,98	40,65	54,83
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	19 660	74 934	36,0	39,93	34,80	40,55	44,45	60,65

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	1 210	81 202	37,1	42,03	36,46	41,75	45,92	65,25
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	1 690	74 468	35,3	40,50	35,33	42,11	45,86	61,82
5111	Bibliothécaires	1 480	75 047	35,2	40,90	35,38	42,90	45,90	61,93
5112	Restaurateurs et restauratrices, conservateurs et conservatrices	..	65 406	35,7	35,30	26,75	34,29	42,83	52,66
5113	Archivistes	190	70 966	35,8	38,00	34,01	38,56	43,05	61,93
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	3 760	68 526	36,8	35,73	28,79	36,09	41,52	53,01
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	..	63 024	37,3	32,32	26,81	31,30	37,41	46,61
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	..	76 655	36,5	40,25	30,79	40,23	46,20	58,70
5123	Journalistes	..	67 717	36,3	35,72	32,16	37,47	40,82	54,04
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	1 060	65 708	37,2	33,85	28,47	34,21	38,52	50,74
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	..	71 713	38,3	35,86	30,00	36,54	41,31	48,76
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	..	72 183	38,3	36,10	30,11	36,66	41,31	49,10
Formation collégiale									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	9 140	56 793	38,2	28,56	23,69	27,93	32,95	42,40
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	510	57 820	37,2	29,87	25,16	29,20	33,59	42,88
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	3 400	55 304	37,3	28,50	22,71	27,18	33,78	41,01
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	830	57 512	38,0	29,08	25,34	29,95	32,70	42,05

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	3 010	56 655	38,9	28,00	22,04	27,07	32,96	39,83
122	Personnel administratif et de réglementation	33 750	56 070	36,4	29,51	26,52	27,93	31,46	44,93
1221	Agents et agentes d'administration	19 080	52 110	36,0	27,73	25,80	26,79	29,35	42,33
1222	Adjoints et adjointes de direction	2 120	65 338	35,4	35,41	30,64	35,97	40,15	52,60
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	1 390	48 783	36,5	25,71	21,34	25,48	30,22	38,72
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	..	66 330	35,8	35,69	30,20	36,66	41,86	51,55
1225	Agents et agentes aux achats	5 980	65 876	37,9	33,36	27,07	31,86	39,68	50,00
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	..	50 508	37,5	25,93	20,96	25,27	30,22	37,66
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	..	72 732	34,4	40,90	30,22	36,87	44,46	66,57
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	..	55 891	36,7	29,16	27,34	27,93	31,24	45,79
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	21 840	44 971	35,4	24,39	21,59	22,45	26,83	36,99
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	19 600	45 055	35,5	24,38	21,89	22,45	26,79	36,98
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	..	52 674	34,3	29,53	25,60	30,23	33,59	45,25
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	..	39 064	35,0	21,39	...	...	...	32,09
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositeuses, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	1 930	51 354	35,3	27,97	24,54	26,79	29,08	41,28
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	10 210	51 539	36,2	27,40	22,76	26,31	30,91	40,47
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	..	48 801	36,8	25,56	20,87	24,91	29,45	36,62
221	Personnel technique des sciences physiques	..	57 585	38,1	29,04	22,96	27,85	33,95	43,67
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	..	54 998	37,9	27,92	21,70	26,33	32,20	41,77
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	..	65 559	38,6	32,51	30,22	32,23	33,95	49,48

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
222	Personnel technique des sciences de la vie	2 900	50 035	37,2	25,84	21,29	26,33	29,41	39,12
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	..	43 442	37,2	22,49	17,05	22,14	27,24	31,81
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	11 540	62 661	37,9	31,70	26,33	31,66	36,75	47,47
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	11 830	68 152	38,4	34,12	29,26	34,11	38,18	53,74
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	3 150	53 303	37,2	27,52	20,95	26,98	33,28	40,29
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	2 310	61 821	37,1	31,94	26,33	31,68	36,07	49,78
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	820	59 232	36,7	30,84	26,32	28,84	35,12	47,43
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	..	82 303	39,4	40,67	28,12	36,33	46,79	58,61
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	..	96 230	37,6	49,37	x	x	x	71,17
228	Personnel technique en informatique	13 150	51 207	36,7	26,80	22,16	27,27	30,22	38,63
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	10 840	49 358	35,5	26,77	22,34	28,29	30,33	39,28
3211	Technologues de laboratoires médicaux	2 030	53 859	35,0	29,46	...	...	...	43,59
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	1 350	50 668	35,2	27,61	24,46	29,87	31,79	41,08
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	1 970	42 260	36,0	22,52	...	...	...	33,61
322	Personnel technique en soins dentaires	210	52 770	35,3	28,61	...	...	...	43,17
323	Personnel technique en soins de santé	7 520	48 145	36,4	25,38	...	...	...	38,53
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	15 820	52 266	36,4	27,52	23,74	28,49	30,33	40,44
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	910	53 200	35,6	28,60	25,12	27,17	32,00	44,45
4312	Pompiers et pompières	4 320	69 420	41,5	32,00	29,27	33,42	34,33	55,28

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	1 510	49 664	35,1	27,09	24,05	27,23	28,90	41,96
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	..	49 692	35,1	27,13	24,05	27,23	28,90	42,05
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	..	47 925	37,2	24,98	20,22	24,45	28,34	37,10
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	3 460	54 313	38,1	27,32	23,70	27,78	31,24	40,43
523	Annonceurs et annonceuses, autres artistes de spectacle, n.c.a.	..	44 708	36,1	23,94	x	x	x	33,06
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	..	49 987	38,0	25,34	19,16	23,96	29,98	33,84
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	1 330	53 276	35,6	28,84	24,70	27,30	33,91	43,36
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	1 300	53 210	35,6	28,80	24,61	27,30	33,91	43,33
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	..	52 094	38,9	25,83	17,65	22,86	31,41	35,30
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	..	51 913	39,2	25,48	15,97	22,02	31,19	35,17
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	..	52 790	37,5	27,17	20,76	24,80	31,95	35,81
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	7 020	48 375	36,5	25,49	21,36	24,48	27,92	37,99
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	..	50 918	35,2	27,77	22,76	26,29	29,96	42,16
631	Superviseurs et superviseuses de services	10 110	40 134	38,8	19,93	13,13	17,49	25,48	27,05
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	..	40 239	38,8	19,84	16,21	20,63	21,08	28,65
6321	Chefs	..	52 034	39,2	25,34	21,45	24,60	29,12	36,29
6322	Cuisiniers et cuisinières	..	38 992	38,8	19,25	...	...	...	27,82

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	..	38 481	39,7	18,55	16,34	16,96	22,35	25,61
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de	..	35 295	39,8	17,01	15,36	16,45	16,84	22,98
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	..	41 431	39,7	19,97	16,96	20,55	22,35	28,11
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	..	42 149	39,7	20,36	16,11	16,72	24,92	28,25
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	..	74 213	39,2	36,33	33,81	36,64	38,74	57,76
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	..	58 906	39,7	28,41	22,40	29,94	34,32	43,49
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	..	55 562	39,4	27,03	21,46	25,89	32,92	39,49
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	..	60 316	39,9	28,99	25,68	29,26	32,26	46,90
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	6 110	61 079	38,3	30,55	25,94	31,95	35,09	50,91
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	1 170	53 667	38,9	26,51	22,44	26,39	29,39	41,61
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	..	66 615	39,8	32,08	27,85	32,16	36,69	50,94
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	..	57 758	39,3	28,16	22,44	28,89	32,41	43,71
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	1 010	50 663	39,1	24,88	21,45	24,27	28,05	38,92
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	..	59 534	39,4	28,90	24,61	30,61	30,64	45,20
729	Autre personnel des métiers de la construction	390	51 216	38,7	25,35	19,90	25,00	28,93	40,76
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	360	49 994	38,8	24,72	19,90	24,60	28,49	39,63

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	3 690	72 827	39,3	35,57	30,61	35,68	40,49	54,11
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	..	79 142	39,3	38,72	34,61	39,59	43,33	57,62
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	540	71 773	38,5	35,72	33,96	35,68	37,94	59,45
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	..	62 535	37,7	31,88	25,97	31,43	34,88	45,56
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	..	57 524	39,9	27,69	...	...	...	40,72
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	..	61 330	39,7	29,56	26,87	30,41	32,90	45,78
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	..	60 352	39,6	29,18	25,37	30,41	32,17	45,83
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	..	62 418	40,1	29,82	27,66	32,07	32,90	44,26
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	3 050	54 477	39,2	26,70	22,44	28,42	29,72	41,69
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	2 770	54 260	39,3	26,56	22,36	28,42	29,61	41,38
7322	Débossseurs et débossseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	280	56 626	38,7	28,09	27,89	28,93	30,67	44,85
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	1 990	51 836	39,6	25,06	21,44	24,58	28,96	35,73
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	..	52 391	39,9	25,15	21,49	24,26	28,96	35,82
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	..	78 154	40,0	37,44	x	x	x	54,62
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	..	56 495	40,0	27,08	21,30	30,18	30,53	40,06
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	48 103	36,8	25,21	20,38	23,06	29,24	35,46
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	..	48 145	36,5	25,51	19,87	25,13	30,50	35,74

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	47 890	38,7	23,72	22,33	22,96	25,12	34,07
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	..	90 141	40,5	42,63	39,08	43,12	46,28	62,29
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	..	65 811	40,6	31,06	29,54	31,50	33,08	44,78
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	..	44 716	41,4	20,88	x	x	x	29,35
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	4 690	67 148	39,9	32,38	24,43	29,77	40,67	46,90
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	..	67 138	39,4	32,68	25,45	32,36	39,62	47,11
923	Opérateurs et opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	..	75 871	39,5	36,89	34,68	36,97	39,33	58,32
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	2 880	63 658	38,6	31,78	26,40	31,83	36,26	55,82
Formation de niveau secondaire									
141	Personnel au travail général de bureau	34 840	40 093	35,9	21,44	19,37	20,96	23,44	32,57
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	31 510	40 387	35,8	21,64	19,37	20,96	23,44	32,97
1414	Réceptionnistes	2 520	34 978	36,2	18,59	17,52	18,18	19,92	27,05
142	Commis en bureautique et en éditique	1 570	38 028	37,4	19,64	15,83	19,02	22,34	28,57
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	12 580	40 991	36,7	21,49	17,77	20,59	24,25	31,81
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	1 630	42 154	35,1	22,99	20,34	22,86	25,89	37,53
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	18 610	41 534	38,8	20,58	15,99	20,03	25,15	30,03
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	4 340	44 772	37,9	22,64	19,03	21,11	26,77	35,38
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	..	39 141	38,4	19,65	14,76	19,13	23,98	27,84
1525	Répartiteurs et répartitrices	1 540	48 335	38,3	24,30	19,74	24,38	28,99	37,18
341	Personnel de soutien des services de santé	14 220	37 771	36,3	19,94	...	...	...	30,51
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	3 960	60 182	39,6	29,07	26,55	29,20	31,66	45,06

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	11 800	27 439	38,9	13,53	11,03	12,54	14,90	18,01
651	Personnel des services des aliments et des boissons	..	22 690	38,6	11,29	8,66	9,52	11,04	15,42
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	..	42 892	38,8	21,12	16,35	21,10	26,52	31,51
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	..	33 811	39,6	16,36	...	...	...	21,46
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	22 270	38 137	37,3	19,73	15,80	19,39	23,38	28,23
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	..	39 027	37,8	19,95	15,49	19,83	23,90	28,35
656	Autre personnel des services personnels	..	29 980	37,4	15,39	12,50	14,21	16,78	21,71
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	..	52 436	39,1	25,75	20,48	26,96	32,24	41,37
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	12 530	40 938	39,3	19,93	14,90	19,65	25,06	28,72
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	19 530	48 631	41,0	22,94	18,82	24,76	26,66	33,29
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	..	47 678	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus, opérateurs et opératrices de métro et autres transports en commun	..	51 019	39,6	24,60	...	...	...	36,62
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	..	45 987	39,6	22,25	19,38	23,19	24,40	32,30
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	..	44 942	39,0	22,07	18,71	24,88	25,66	34,33
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	2 760	52 833	38,5	26,33	24,74	26,99	27,65	45,30
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	1 960	53 190	38,0	26,81	26,54	26,99	27,98	46,95
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	800	51 961	39,6	25,15	23,57	24,84	27,10	41,38
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	2 400	47 448	39,3	23,11	18,87	23,68	26,09	34,71

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la Classification nationale des professions, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	..	52 064	40,4	24,73	17,25	25,74	30,28	34,93
843	Personnel en agriculture et en horticulture	..	33 023	41,3	15,38	12,50	14,69	18,18	20,55
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	..	60 942	39,9	29,28	26,83	29,91	33,57	46,74
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	..	38 956	39,7	18,78	x	x	x	26,43
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	..	53 972	40,3	25,64	23,73	25,36	27,16	39,46
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	..	40 533	39,1	19,93	17,60	19,31	21,30	28,75
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	1 010	39 635	37,1	20,59	15,70	20,34	24,69	29,30
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	..	36 610	35,9	19,56	16,98	19,22	21,19	29,27
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	..	49 034	39,3	23,83	x	x	x	37,19
Formation en cours d'emploi									
6611	Caissiers et caissières	..	29 057	38,8	14,38	x	x	x	19,49
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	..	26 696	39,0	13,15	10,70	12,52	14,25	17,68
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	5 750	30 463	38,7	15,08	...	...	...	21,58
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	720	40 400	39,3	19,71	14,61	22,00	24,08	31,99
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	..	35 921	38,0	18,10	16,08	17,32	18,62	26,56
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	5 670	33 706	38,4	16,85	...	...	...	25,09
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	..	42 103	39,3	20,55	16,01	19,47	23,74	30,20
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	..	36 703	37,7	18,57	16,08	16,50	20,22	27,09

Tableau A-1

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	..	29 994	39,1	14,73	11,31	14,89	17,69	20,67
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	..	32 084	39,2	15,72	12,76	17,37	17,69	22,39
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	..	24 781	38,8	12,26	10,15	10,46	14,44	16,46
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	2 640	47 344	39,0	23,28	18,54	21,45	26,92	37,00
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	1 880	45 616	39,0	22,39	17,68	21,45	23,74	35,05
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	760	51 585	39,0	25,47	21,29	25,47	30,83	41,80
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	2 890	46 942	39,0	23,12	20,50	23,08	24,58	38,29
7621	Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	2 480	46 573	38,8	23,03	20,50	22,86	24,24	38,65
7622	Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	..	49 187	39,9	23,63	21,00	23,69	28,42	36,32
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	1 820	39 084	38,8	19,32	...	...	...	29,57
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	1 680	38 087	38,7	18,87	...	...	...	28,92
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	19 330	39 280	39,6	19,00	15,65	17,64	22,92	27,42

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
Gestion									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	1 400	106 584	38,0	53,94	42,85	52,64	62,70	75,39
0113	Directeurs et directrices des achats	950	106 809	38,0	53,99	44,67	52,70	62,35	74,94
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	1 690	107 537	37,6	55,15	42,21	52,39	66,36	77,23
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	6 780	92 739	37,2	47,91	36,44	45,90	56,96	67,31
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	170	101 934	37,9	51,97	42,19	48,78	59,11	73,26
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	..	103 303	37,2	53,40	44,52	50,04	59,55	75,74
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	5 760	114 311	38,0	57,86	48,90	57,06	66,61	80,45
0211	Directeurs et directrices des services de génie	2 920	118 474	38,4	59,19	49,79	59,56	68,07	82,87
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	..	108 600	36,9	56,87	44,83	55,57	67,03	77,27
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	2 000	110 636	37,7	56,33	48,40	55,15	63,43	78,15
031	Directeurs et directrices des soins de santé	..	89 492	35,4	48,44	42,76	45,27	52,67	68,77
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	..	84 851	36,8	44,39	40,87	45,59	46,60	66,22
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	..	86 609	35,0	47,42	45,69	46,37	47,36	66,60
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	..	80 754	40,1	38,34	x	x	x	65,50
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	..	102 417	36,1	54,38	41,63	52,88	63,45	74,64
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	..	103 076	36,1	54,77	41,74	53,20	63,75	75,32
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	..	51 019	38,9	25,13	18,20	22,59	29,48	33,30

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	..	49 602	38,8	24,51	17,48	21,08	27,10	32,53
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	..	65 837	39,8	31,68	25,83	29,56	34,37	41,23
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	..	98 967	38,4	49,73	39,76	48,92	58,00	68,41
0711	Directeurs et directrices de la construction	..	113 305	38,4	56,61	48,25	53,93	64,67	77,46
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	..	94 868	38,4	47,71	39,07	45,89	55,92	65,81
0731	Directeurs et directrices des transports	610	94 528	39,2	46,29	36,31	44,62	54,32	65,37
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	..	127 836	40,1	61,16	52,19	58,08	67,15	91,57
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	1 710	105 835	39,2	51,90	41,27	50,58	60,30	72,10
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	..	119 059	38,5	59,28	x	x	x	84,15
Formation universitaire									
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	17 390	70 538	37,8	35,86	29,04	35,50	41,14	53,03
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	..	72 150	38,9	35,63	31,57	36,17	38,39	55,87
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	6 260	71 904	37,3	37,06	29,29	36,23	43,90	52,83
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	4 700	66 509	37,1	34,57	26,56	32,89	39,93	49,35
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	..	64 672	37,2	33,30	26,69	31,49	38,56	45,72
2112	Chimistes	..	60 505	36,7	31,74	25,97	30,38	36,24	43,21
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	..	63 935	37,7	32,60	24,90	30,47	38,12	43,87
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	..	64 002	37,3	33,03	24,80	31,09	38,88	44,09
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	6 490	78 868	38,3	39,52	30,83	38,40	46,28	54,46

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	..	84 675	38,6	42,11	34,39	41,14	49,03	60,81
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	..	70 333	38,1	35,55	26,59	32,38	42,35	49,09
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	..	66 652	37,8	34,03	25,66	29,55	42,30	46,24
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	..	66 407	40,1	31,92	26,57	27,80	35,99	45,28
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	490	76 535	35,8	41,14	32,65	38,87	47,00	59,23
217	Professionnels et professionnelles en informatique	17 490	73 951	38,0	37,40	30,52	37,18	43,84	51,76
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	3 210	84 386	38,7	41,92	35,10	41,27	48,28	57,71
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	3 900	65 399	37,9	33,22	26,95	33,12	39,27	45,30
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	..	69 159	37,1	35,78	32,47	33,18	39,43	51,67
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	..	64 447	35,0	35,28	31,58	35,91	39,97	49,51
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	1 290	57 807	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	..	61 247	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	..	98 229	37,6	50,43	36,17	48,52	61,85	75,13
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	..	56 088	35,7	30,30	x	x	x	41,46
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	2 380	72 672	37,6	37,12	30,66	35,93	41,24	54,87
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	..	79 247	38,4	39,64	34,50	39,69	44,26	57,87
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	..	60 057	36,3	31,97	26,63	31,60	33,90	48,52

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
5111	Bibliothécaires	..	63 457	36,5	33,62	26,58	33,70	35,06	50,17
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	..	67 188	36,7	35,14	26,95	34,83	42,00	51,35
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	..	62 459	37,5	31,80	26,05	30,72	36,73	45,34
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	..	76 691	36,4	40,32	29,14	40,46	47,75	58,67
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	430	56 859	37,6	29,03	24,40	28,29	31,79	40,66
Formation collégiale									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	6 980	55 664	38,2	28,00	22,29	27,17	32,70	39,60
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	420	56 047	37,4	28,74	23,83	28,35	32,24	40,65
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	3 120	55 179	37,5	28,31	22,29	27,00	33,61	40,33
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	720	56 290	38,3	28,22	24,74	29,34	32,70	40,21
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	20	55 257	38,0	27,89	22,96	27,15	31,41	40,37
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	2 700	56 003	39,1	27,48	21,42	26,69	32,18	38,47
122	Personnel administratif et de réglementation	9 080	56 489	37,7	28,75	22,59	27,38	33,78	41,47
1221	Agents et agentes d'administration	3 060	49 272	37,2	25,44	20,58	24,71	29,00	36,71
1222	Adjoints et adjointes de direction	..	63 247	36,7	33,15	27,92	34,42	35,97	50,24
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	990	46 586	37,3	24,02	19,98	23,36	27,07	34,00
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	..	64 138	35,9	34,42	28,46	34,62	40,40	47,01
1225	Agents et agentes aux achats	..	63 023	38,5	31,39	25,23	30,20	36,66	45,43
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	..	48 565	38,4	24,34	19,58	21,87	29,83	33,39

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	8 560	49 020	36,3	26,06	21,79	25,69	30,67	38,54
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	7 910	48 558	36,5	25,69	21,51	25,29	29,83	37,98
1242	Adjointes administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	..	54 577	34,3	30,59	27,13	32,04	34,07	45,74
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	..	45 528	37,5	23,34	18,61	22,29	27,51	33,91
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	8 930	50 538	36,4	26,74	22,25	26,03	30,12	38,92
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	..	47 680	37,2	24,69	19,93	23,74	28,09	34,53
221	Personnel technique des sciences physiques	..	57 848	38,5	28,88	22,77	27,80	33,95	43,02
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	..	54 883	38,4	27,51	20,96	25,94	32,14	40,65
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	..	65 920	38,7	32,61	30,24	32,46	33,95	49,52
222	Personnel technique des sciences de la vie	..	40 844	38,5	20,27	16,50	19,29	23,56	27,26
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	..	36 770	38,1	18,49	14,03	17,99	20,85	24,64
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	..	63 440	38,9	31,28	24,79	31,36	36,41	45,07
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	..	68 263	39,4	33,20	29,55	33,40	36,76	50,38
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	..	51 944	37,9	26,21	19,63	24,62	32,23	36,27
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	..	62 362	39,2	30,52	24,18	31,65	35,08	43,49
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	210	63 080	39,1	30,93	23,83	30,87	37,26	45,55
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	..	84 315	39,5	41,64	28,12	38,73	48,64	59,24

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	..	97 352	37,8	49,81	x	x	x	..
228	Personnel technique en informatique	8 420	51 341	37,6	26,23	20,77	25,54	30,76	37,10
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	..	39 128	37,2	20,26	16,91	19,28	22,86	27,41
323	Personnel technique en soins de santé	..	44 436	36,4	23,38	21,45	23,95	25,29	33,91
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	..	55 886	36,5	29,78	x	x	x	42,00
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	..	62 672	36,3	33,15	28,10	31,49	38,62	47,70
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	..	70 982	41,1	33,18	28,78	35,69	38,30	55,83
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	..	82 268	39,9	39,49	38,30	39,26	40,67	63,54
4312	Pompiers et pompières	..	67 310	41,5	31,12	24,94	31,66	35,69	53,42
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	..	52 057	35,2	28,44	24,46	27,22	30,53	42,43
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	..	52 716	38,1	26,58	21,79	27,04	31,17	38,50
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	..	49 234	38,2	24,79	18,05	23,00	29,77	32,45
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	..	41 098	38,7	20,47	16,27	17,68	24,81	27,50
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	..	41 298	38,7	20,58	16,27	18,14	25,31	27,68
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	..	52 025	38,9	25,78	17,63	22,75	31,30	35,22
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	..	51 828	39,2	25,42	15,97	22,02	31,15	35,08
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	..	50 918	35,2	27,77	22,76	26,29	29,96	42,16

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
631	Superviseurs et superviseuses de services	9 100	38 219	38,9	18,91	12,75	16,56	23,08	25,32
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	..	37 226	39,0	18,24	13,72	17,29	22,03	25,02
6321	Chefs	..	49 668	39,3	24,10	18,73	23,06	27,53	33,53
6322	Cuisiniers et cuisinières	..	35 541	39,0	17,44	13,72	15,38	20,87	23,86
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de détail	..	35 228	39,8	16,97	15,35	16,45	16,83	22,90
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	..	42 057	39,8	20,30	x	x	x	28,00
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	..	75 833	39,9	36,44	...	...	...	55,11
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	..	60 112	39,8	28,97	23,42	29,94	35,05	44,59
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	..	58 890	39,2	28,72	24,26	29,61	32,92	43,06
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	..	60 623	40,1	28,99	24,86	31,93	32,26	46,38
724	Électriciens et électriciennes, monteuses et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	3 280	61 779	38,8	30,43	25,53	31,06	35,09	46,45
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	..	56 698	39,3	27,69	25,62	28,70	28,97	41,50
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	..	67 759	40,0	32,51	27,85	32,62	37,90	51,19
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses	..	63 425	40,0	30,43	28,61	32,00	33,29	46,08
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	..	52 240	39,8	25,15	20,13	25,41	28,61	37,53
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	..	66 868	39,9	32,10	...	...	...	49,28
729	Autre personnel des métiers de la construction	..	61 588	39,5	29,88	x	x	x	46,51
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	..	57 450	39,5	27,78	20,77	26,41	31,72	43,08

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	..	75 213	39,7	36,37	30,40	37,47	42,63	52,60
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	..	80 096	39,7	38,75	34,40	40,08	43,54	56,13
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	..	75 020	39,7	36,12	x	x	x	52,36
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	..	62 457	37,8	31,75	25,88	31,41	34,70	45,22
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	..	61 937	39,8	29,81	27,51	30,54	32,90	45,88
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes	..	60 866	39,6	29,39	25,60	30,41	32,28	46,06
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	..	63 702	40,2	30,38	30,12	32,07	32,90	43,91
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	..	47 413	40,2	22,59	18,09	21,79	24,67	31,76
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	..	47 404	40,2	22,57	18,09	21,83	24,44	31,64
7322	Débosseleurs et débosseleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	..	47 597	39,6	23,02	17,06	21,26	25,06	34,21
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	..	50 491	39,6	24,39	20,69	23,51	28,70	34,17
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	..	50 972	40,0	24,43	20,48	23,30	28,70	34,13
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	49 862	37,0	26,12	21,40	26,30	30,68	36,11
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	..	50 160	36,7	26,47	20,98	26,73	31,41	36,64
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	..	47 771	38,8	23,65	22,79	22,98	24,64	32,58
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	..	90 141	40,5	42,63	39,08	43,12	46,28	62,29

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	..	65 811	40,6	31,06	29,54	31,50	33,08	44,78
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et	..	41 389	41,8	19,09	...	...	...	26,07
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	4 570	66 938	39,9	32,26	24,41	29,59	40,86	46,61
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	..	61 280	39,9	29,47	26,57	29,38	33,74	46,00
Formation de niveau secondaire									
141	Personnel au travail général de bureau	8 980	38 856	37,3	19,97	16,56	19,26	22,55	28,96
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	7 090	39 154	37,3	20,17	16,94	19,50	22,74	29,33
1414	Réceptionnistes	1 270	35 066	37,5	18,06	15,09	17,83	20,49	25,41
142	Commis en bureautique et en éditique	1 270	37 158	37,9	18,86	15,50	17,95	20,93	26,81
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	10 870	40 048	37,0	20,79	17,29	19,91	23,25	30,17
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	480	44 153	37,3	22,63	16,91	22,62	28,46	33,30
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	..	36 854	36,9	19,28	15,41	17,59	23,68	28,53
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	14 770	40 518	39,4	19,73	14,84	18,80	24,17	28,08
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	2 170	47 292	39,5	22,97	17,97	22,66	28,92	34,91
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	..	38 186	38,8	18,91	13,89	18,06	22,33	26,29
1525	Répartiteurs et répartitrices	..	44 968	39,6	21,73	18,34	20,72	24,46	29,87
341	Personnel de soutien des services de santé	..	34 404	37,1	17,81	16,96	19,04	19,08	25,60
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	..	33 096	39,9	15,90	...	...	...	20,46
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	..	37 244	37,5	19,09	15,49	18,84	22,46	26,76
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	..	38 017	38,2	19,17	15,00	18,99	22,98	26,52
656	Autre personnel des services personnels	..	27 841	37,6	14,16	12,18	13,64	15,49	19,29

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	..	53 401	39,8	25,71	x	x	x	38,72
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	11 930	40 854	39,4	19,81	14,89	19,15	25,06	28,42
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	..	45 721	42,1	21,11	17,35	20,27	26,03	29,20
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	..	47 691	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	..	47 413	39,9	22,76	...	...	...	32,42
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	..	41 495	39,6	19,99	x	x	x	29,29
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	..	56 177	39,8	26,96	22,96	27,56	30,54	42,26
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	..	56 344	39,8	27,04	22,97	27,76	30,54	42,30
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	..	47 164	39,2	23,02	18,87	23,68	26,06	34,32
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	..	52 064	40,4	24,73	17,25	25,74	30,28	34,93
843	Personnel en agriculture et en horticulture	..	32 613	41,3	15,15	12,50	14,45	18,00	20,11
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	..	38 636	39,8	18,59	13,92	17,81	21,84	26,00
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	..	53 972	40,3	25,64	23,73	25,36	27,16	39,46
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	..	40 533	39,1	19,93	17,60	19,31	21,30	28,75
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	860	39 555	37,3	20,45	15,64	21,10	25,11	28,45

Tableau A-2

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
			\$	h			\$		
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	..	35 477	36,2	18,90	15,55	17,38	19,80	27,32
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	..	49 012	39,3	23,82	x	x	x	37,15
Formation en cours d'emploi									
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	..	25 625	38,7	12,70	10,28	11,28	14,21	17,03
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	..	28 521	39,2	14,01	10,75	12,61	15,44	19,20
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	..	33 900	37,3	17,37	15,66	16,08	17,24	24,16
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	..	30 641	38,0	15,55	12,58	15,65	17,47	21,79
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	..	40 969	39,9	19,66	13,76	18,65	24,67	27,89
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	..	34 440	37,1	17,72	16,03	16,08	16,32	24,60
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	..	26 372	39,4	12,83	10,69	12,18	14,89	17,00
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	..	23 610	39,2	11,56	10,15	10,37	10,98	15,10
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	..	53 257	39,8	25,64	19,00	25,74	32,36	40,48
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	..	56 081	39,6	27,07	x	x	x	44,64
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	..	48 683	40,1	23,32	18,93	23,52	27,03	34,09
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	..	41 973	40,0	20,08	14,80	20,89	23,08	29,21
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	..	44 815	39,5	21,69	18,51	20,53	25,11	31,57
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	..	40 493	39,5	19,59	17,50	18,66	21,31	27,82
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	19 220	39 228	39,6	18,97	15,60	17,61	22,88	27,36

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	78 728	40,1	37,91	...	...	...	66,51
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	78 342	41,4	36,36	...	...	...	66,37
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	72 271	36,7	37,97	30,45	35,80	45,37	57,77
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	87 423	36,6	46,21	x	x	x	76,59
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	86 496	37,8	43,91	37,53	45,01	51,28	70,61
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	96 727	37,6	49,38	40,65	50,72	59,04	71,81
217	Professionnels et professionnelles en informatique	75 402	36,7	39,58	32,81	38,36	44,90	62,04
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	71 774	35,7	38,63	32,39	37,95	44,47	61,41
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	66 579	37,0	34,50	32,47	32,79	38,04	50,27
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	64 331	35,0	35,22	31,56	35,89	39,98	49,42
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	71 559	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	63 374	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	90 470	39,5	..	..	..	..	77,81
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	67 360	35,0	36,88	33,05	39,41	40,35	51,34
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	83 557	40,0	40,63	x	x	x	71,11

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	80 009	40,0	38,71	34,44	36,04	36,17	68,15
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	57 315	36,9	29,88	x	x	x	52,03
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	70 807	36,1	37,56	33,30	40,01	43,28	57,75
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	62 348	37,2	32,18	29,28	31,93	34,49	48,86
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	75 433	35,9	40,20	36,17	40,82	43,65	61,54
5123	Journalistes	70 541	36,0	37,54	34,32	39,87	43,28	58,09
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	58 235	39,4	28,41	26,09	28,29	28,31	41,26
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	69 239	37,7	35,22	30,63	35,42	41,31	51,72
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	51 026	38,2	25,74	19,15	26,83	30,40	39,07
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	55 475	35,7	29,80	25,28	28,88	31,60	47,16
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	52 024	37,4	26,72	23,86	26,19	28,85	41,40
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	44 632	39,5	21,66	x	x	x	..
122	Personnel administratif et de réglementation	60 691	36,4	32,07	26,78	32,19	35,98	51,64
1221	Agents et agentes d'administration	60 395	36,3	31,87	26,75	31,81	36,31	50,83
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	52 816	36,2	28,10	25,08	27,22	31,58	44,40
1225	Agents et agentes aux achats	60 942	37,5	31,42	23,50	30,45	37,16	49,56

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	53 343	33,8	30,46	27,52	33,21	33,83	53,11
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	53 132	33,8	30,37	27,02	33,21	33,83	53,02
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	59 412	38,1	30,14	...	...	...	48,57
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	50 740	35,0	27,87	24,29	25,97	31,94	43,88
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	54 644	35,0	30,08	25,94	30,45	34,62	49,61
221	Personnel technique des sciences physiques	63 089	38,7	31,34	27,58	31,48	33,95	49,50
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	62 403	39,5	30,39	26,95	27,58	36,23	48,91
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	63 690	38,0	32,16	30,86	31,62	33,95	50,05
222	Personnel technique des sciences de la vie	47 673	37,2	24,52	22,75	24,81	24,85	35,56
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	66 364	39,4	32,27	29,07	34,32	35,30	53,49
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	69 171	39,4	33,63	30,60	34,25	36,30	52,28
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	56 964	36,9	29,51	25,72	30,95	33,24	45,36
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	69 447	39,2	33,99	...	...	...	56,93
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	82 139	39,3	41,12	28,15	36,04	43,20	59,07
228	Personnel technique en informatique	53 284	37,1	27,59	23,38	28,07	31,06	41,93
323	Personnel technique en soins de santé	44 194	36,2	23,41	21,45	23,84	25,29	34,31
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	53 481	35,8	29,14	x	x	x	42,13

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	70 860	35,4	38,49	31,54	39,80	41,26	64,09
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	70 430	41,2	32,84	28,78	35,33	38,30	55,52
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	81 917	39,9	39,32	38,30	39,26	40,67	63,29
4312	Pompiers et pompières	66 743	41,6	30,76	23,43	31,66	35,69	53,13
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	57 248	38,4	28,71	24,76	30,00	32,31	43,04
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	69 141	36,6	36,33	29,77	36,70	41,26	54,97
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	53 991	38,0	27,30	20,25	27,07	30,65	40,68
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	55 736	37,9	28,22	20,63	27,46	33,26	42,17
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	46 542	36,2	24,67	20,68	23,49	27,49	37,66
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	48 038	35,0	26,33	21,53	25,45	28,13	39,73
631	Superviseurs et superviseuses de services	44 494	38,6	22,10	x	x	x	31,38
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	37 910	39,3	18,45	13,72	18,89	22,03	25,37
6322	Cuisiniers et cuisinières	37 404	39,4	18,19	13,72	16,26	22,03	24,90
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de détail	32 574	39,7	15,71	14,94	16,35	16,64	21,04
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	47 657	40,0	22,85	17,01	23,22	29,61	32,02
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	76 422	39,9	36,68	...	...	...	57,40
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	60 879	39,8	29,29	24,20	30,60	35,22	45,38
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	60 274	39,3	29,34	25,68	29,61	32,92	44,57

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	63 573	40,0	30,46	...	...	...	50,31
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	62 511	38,8	30,78	25,99	31,63	35,09	47,50
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	58 620	39,3	28,59	27,25	28,70	29,10	44,24
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	68 645	39,9	32,97	27,85	32,65	39,01	52,76
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	64 647	40,0	30,98	28,89	32,41	33,30	47,87
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	55 270	40,1	26,46	21,21	27,71	29,52	41,07
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	67 541	40,0	32,36	...	...	...	49,89
729	Autre personnel des métiers de la construction	67 108	39,8	32,36	26,06	29,40	39,26	51,42
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	62 979	40,0	30,17	24,85	27,30	38,26	48,09
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	71 631	40,1	34,24	30,98	33,80	36,76	54,68
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	73 062	40,0	35,01	31,72	36,76	37,44	59,51
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	63 335	39,8	30,43	28,78	30,91	32,90	47,61
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	62 315	39,7	30,01	27,51	30,41	32,25	47,96
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	65 032	40,2	31,03	31,39	32,07	32,90	45,21
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	52 854	40,2	25,20	19,54	22,29	30,83	37,50
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	53 332	40,2	25,42	20,08	22,54	30,83	37,81

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
7322	Débosselleurs et débosseleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	47 496	40,0	22,76	x	x	x	34,00
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	55 785	40,2	26,63	22,16	26,96	30,34	39,55
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	55 798	40,2	26,62	22,16	28,07	30,35	39,49
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	77 074	40,0	36,93	x	x	x	52,64
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	63 606	40,1	30,41	...	...	...	47,04
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	51 016	36,2	27,29	22,00	27,44	31,06	38,42
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	51 258	36,0	27,52	22,00	28,58	31,41	38,74
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	65 227	41,2	30,31	29,54	30,28	31,50	44,81
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	52 285	42,2	23,81	18,44	22,38	26,21	34,80
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	55 170	40,0	26,43	26,21	26,22	28,15	40,22
923	Opérateurs et opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	76 491	39,4	37,23	34,69	37,77	39,33	59,31
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	63 912	40,2	30,48	28,01	29,44	34,68	49,47
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	46 433	36,9	24,08	21,09	24,02	27,07	37,01
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	46 111	36,7	24,02	21,41	23,86	27,04	36,56
1414	Réceptionnistes	42 084	36,6	22,20	18,63	21,26	24,77	34,89
142	Commis en bureautique et en éditique	43 651	37,7	22,26	18,69	20,93	24,91	33,82
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	48 810	36,4	25,82	21,28	25,02	29,40	40,17
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	55 830	37,6	28,44	25,70	28,66	30,57	45,22
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	47 707	35,3	25,97	23,50	25,50	28,48	43,07

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	44 723	39,5	21,73	16,54	22,35	26,37	32,37
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	53 335	39,4	25,97	22,43	26,14	29,60	41,12
1525	Répartiteurs et répartitrices	51 328	38,6	25,53	20,65	24,40	29,57	36,49
341	Personnel de soutien des services de santé	36 194	36,4	19,05	18,69	19,04	19,08	28,50
651	Personnel des services des aliments et des boissons	20 422	39,3	10,00	8,66	8,70	10,48	13,48
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	32 409	40,0	15,55	...	...	...	20,04
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	45 164	37,1	23,27	20,43	23,51	25,15	34,64
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	46 567	37,6	23,71	20,88	24,33	25,93	34,99
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	63 624	40,0	30,48	29,50	29,89	32,73	47,28
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	46 603	39,9	22,43	18,08	23,60	25,99	33,08
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	47 628	41,3	22,35	18,38	23,63	26,26	31,63
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	50 227	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	49 899	40,0	23,91	...	...	...	35,06
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	45 330	39,9	21,75	x	x	x	32,37
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	57 177	39,8	27,44	23,27	27,76	30,54	43,32
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	57 377	39,8	27,54	23,57	27,76	30,54	43,38
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	48 448	39,2	23,67	19,59	23,68	26,99	35,43
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	61 796	39,8	29,79	28,50	30,28	30,70	44,79

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	63 193	39,9	30,35	27,97	30,31	34,12	49,10
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	43 034	39,6	20,76	17,33	18,24	26,02	30,16
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	55 133	40,2	26,24	24,13	25,71	27,67	40,74
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	38 999	39,3	19,04	18,26	19,25	19,81	28,00
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	47 539	35,6	25,70	...	...	...	37,05
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	59 288	39,8	28,58	...	...	...	45,89
Formation en cours d'emploi								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	27 842	39,1	13,68	x	x	x	18,67
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	34 133	36,9	17,66	16,03	16,08	17,02	24,77
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	32 298	37,4	16,60	14,97	17,02	19,38	23,80
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	45 718	40,0	21,90	x	x	x	..
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	34 217	36,7	17,76	16,03	16,08	16,17	24,77
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	39 508	39,5	19,03	x	x	x	29,14
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	39 264	39,6	18,86	x	x	x	29,02
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	60 213	39,8	28,99	23,67	30,91	32,85	48,56
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	62 993	39,6	30,39	30,41	32,36	32,85	52,85
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	54 302	40,3	26,02	21,13	25,47	30,91	39,99

Tableau A-3

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	48 360	40,1	23,14	20,77	21,32	24,24	34,78
7622	Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	47 406	40,0	22,71	20,73	21,09	23,51	33,91
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	48 299	39,7	23,29	18,66	24,94	27,40	34,68
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	43 687	40,0	20,93	...	...	...	30,35
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	40 941	39,7	19,74	16,72	18,26	23,19	28,89

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	106 584	38,0	53,94	42,85	52,64	62,70	75,39
0113	Directeurs et directrices des achats	106 809	38,0	53,99	44,67	52,70	62,35	74,94
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	107 537	37,6	55,15	42,21	52,39	66,36	77,23
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	92 792	37,2	47,94	36,44	45,97	57,04	67,35
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	103 535	37,2	53,52	44,65	50,10	59,68	75,91
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	114 311	38,0	57,86	48,90	57,06	66,61	80,45
0211	Directeurs et directrices des services de génie	118 474	38,4	59,19	49,79	59,56	68,07	82,87
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	108 600	36,9	56,87	44,83	55,57	67,03	77,27
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	110 636	37,7	56,33	48,40	55,15	63,43	78,15
031	Directeurs et directrices des soins de santé	89 492	35,4	48,44	42,76	45,27	52,67	68,77
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	84 851	36,8	44,39	40,87	45,59	46,60	66,22
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	86 609	35,0	47,42	45,69	46,37	47,36	66,60
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	80 754	40,1	38,34	x	x	x	65,50
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	102 126	36,0	54,41	41,31	52,88	63,80	74,56
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	102 797	36,0	54,81	41,59	53,30	65,10	75,26
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	51 019	38,9	25,13	18,20	22,59	29,48	33,30

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	49 602	38,8	24,51	17,48	21,08	27,10	32,53
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	65 837	39,8	31,68	25,83	29,56	34,37	41,23
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	99 873	38,3	50,24	40,28	49,60	58,09	68,89
0711	Directeurs et directrices de la construction	120 745	38,1	60,60	51,22	57,47	67,18	81,71
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	94 868	38,4	47,71	39,07	45,89	55,92	65,81
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	127 836	40,1	61,16	52,19	58,08	67,15	91,57
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	105 835	39,2	51,90	41,27	50,58	60,30	72,10
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	119 059	38,5	59,28	x	x	x	84,15
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	68 777	37,3	35,42	27,88	34,34	41,91	50,15
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	68 851	37,5	35,25	28,17	34,33	41,62	50,26
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	71 878	37,3	37,00	29,05	36,24	43,87	52,48
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	64 476	37,1	33,44	25,94	32,07	38,97	46,87
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	64 672	37,2	33,30	26,69	31,49	38,56	45,72
2112	Chimistes	60 505	36,7	31,74	25,97	30,38	36,24	43,21
2113	Géoscientifiques et océanographes	81 351	39,8	39,03	33,76	37,30	44,75	54,33
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	83 781	38,4	41,93	32,92	39,55	46,63	58,22
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	63 935	37,7	32,60	24,90	30,47	38,12	43,87

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	64 002	37,3	33,03	24,80	31,09	38,88	44,09
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	78 763	38,3	39,46	30,74	38,34	46,17	54,25
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	83 293	38,7	41,28	33,71	40,17	47,88	59,58
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	69 144	38,2	34,91	25,81	31,81	40,61	46,64
2152	Architectes paysagistes	77 195	37,6	39,38	26,28	36,14	43,54	51,20
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	65 753	37,8	33,57	25,26	28,45	40,65	43,87
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	66 693	40,1	32,06	26,38	27,80	36,12	45,43
217	Professionnels et professionnelles en informatique	73 908	38,0	37,34	30,43	37,16	43,78	51,47
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	84 316	38,7	41,85	35,09	41,19	48,25	57,52
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	65 149	38,0	33,01	26,73	32,80	38,98	44,72
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	76 531	37,5	39,41	32,47	37,51	46,35	55,47
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	56 873	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	100 996	36,9	52,41	40,53	50,84	62,04	74,18
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	39 439	36,8	20,58	x	x	x	28,06
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	70 602	37,2	36,46	29,87	34,86	41,86	51,80
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	79 133	38,1	39,78	33,93	40,12	44,82	56,36

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	61 703	35,9	33,22	26,04	30,49	35,89	46,52
5111	Bibliothécaires	64 877	35,3	35,48	26,59	33,68	37,31	50,94
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	64 578	37,0	33,40	25,26	30,66	38,83	46,99
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	62 473	37,6	31,75	25,80	30,64	37,39	44,91
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	77 314	36,7	40,38	28,10	38,74	49,16	57,34
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	56 739	37,5	29,08	24,11	28,20	32,68	40,61
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	56 129	38,2	28,23	22,37	27,45	33,02	39,65
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	56 086	37,5	28,67	23,75	28,32	31,93	40,24
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	55 445	37,5	28,44	22,25	27,19	34,27	40,25
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	55 257	38,0	27,89	22,96	27,15	31,41	40,37
122	Personnel administratif et de réglementation	55 958	37,9	28,33	22,22	26,69	33,07	40,27
1221	Agents et agentes d'administration	46 787	37,4	24,00	19,92	23,24	26,91	33,76
1222	Adjoints et adjointes de direction	62 377	37,4	32,06	26,62	30,98	36,51	46,19
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	46 047	37,4	23,66	19,62	23,08	26,55	33,16
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	64 163	35,8	34,50	27,37	35,26	40,60	46,60
1225	Agents et agentes aux achats	63 146	38,6	31,39	25,26	30,18	36,65	45,19
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	47 893	38,5	23,95	19,44	21,79	29,49	32,55
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	48 084	36,8	25,11	21,30	24,94	28,58	35,84

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	47 496	37,1	24,60	20,98	24,56	27,96	35,01
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	54 152	34,2	30,39	27,03	31,92	33,96	45,14
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	42 023	37,4	21,62	17,68	19,39	24,62	30,28
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	50 520	36,5	26,64	22,06	26,04	29,97	38,52
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	46 723	37,5	23,95	19,67	22,95	27,08	32,70
221	Personnel technique des sciences physiques	55 057	38,4	27,57	19,92	25,16	34,67	39,69
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	52 743	38,0	26,69	x	x	x	38,31
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	70 891	40,5	33,61	29,59	33,51	36,95	48,47
222	Personnel technique des sciences de la vie	40 618	38,5	20,13	16,50	19,08	23,06	27,01
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	36 687	38,1	18,43	14,01	17,88	20,65	24,54
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	62 962	38,8	31,12	24,23	30,72	37,16	43,74
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	66 610	39,4	32,44	26,44	32,28	37,49	46,98
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	51 284	38,1	25,78	19,38	24,00	30,45	35,15
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	60 997	39,2	29,85	23,80	29,23	35,21	41,03
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	61 090	39,1	30,00	23,82	28,85	34,98	43,03
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	89 120	39,9	42,77	x	x	x	59,62
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	116 882	39,9	56,11	43,32	52,59	67,19	77,44

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
228	Personnel technique en informatique	50 849	37,7	25,88	20,24	24,87	30,72	35,91
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	38 923	37,2	20,12	16,91	19,01	22,66	27,18
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	36 185	37,5	18,54	14,57	18,11	20,26	24,62
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	57 533	36,9	30,21	x	x	x	41,91
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	61 279	36,5	32,24	28,03	30,77	36,52	45,12
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	52 731	35,9	28,24	21,49	28,16	35,27	41,14
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	47 704	37,8	24,23	19,18	24,15	27,84	33,56
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	48 200	38,3	24,19	17,86	22,73	29,04	31,38
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	42 113	38,4	21,09	x	x	x	27,91
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	42 426	38,4	21,27	17,23	20,00	25,31	28,17
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	51 705	39,0	25,53	16,44	22,13	31,41	34,38
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	51 126	39,5	24,92	15,73	20,96	30,69	33,89
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	53 780	37,4	27,73	21,28	25,63	32,32	36,23
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	51 281	35,2	27,95	22,90	26,38	30,19	42,46
631	Superviseurs et superviseuses de services	38 111	38,9	18,85	12,73	16,50	23,00	25,21
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	35 733	38,3	17,78	12,88	16,68	20,86	24,26
6321	Chefs	49 673	39,6	24,00	18,48	22,98	27,58	32,54
6322	Cuisiniers et cuisinières	30 059	37,8	15,25	12,10	14,14	18,43	20,74

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	45 534	40,1	21,77	20,55	22,35	23,02	30,09
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de	54 267	39,9	26,02	...	...	...	36,51
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	44 068	40,1	21,06	...	...	...	29,02
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	34 990	39,5	17,08	...	...	...	22,84
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	75 311	39,9	36,22	29,33	37,25	42,58	53,09
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	50 312	38,8	24,86	22,65	25,06	25,85	34,36
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	49 650	38,8	24,57	22,43	23,25	27,18	33,30
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	47 739	40,6	22,55	18,17	22,51	25,60	30,44
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	57 262	39,0	28,23	21,37	28,02	33,78	40,17
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	50 623	39,4	24,83	20,44	23,26	27,95	33,15
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	62 013	40,3	29,54	23,25	31,47	33,59	41,47
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	56 880	39,7	27,45	22,63	28,18	32,70	36,79
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	45 952	39,3	22,41	18,30	20,85	24,58	30,30
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	75 445	39,6	36,51	30,30	37,94	42,97	52,47

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	80 544	39,6	38,99	34,89	40,47	43,75	55,92
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	75 034	39,7	36,13	x	x	x	52,27
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	61 831	37,6	31,63	25,75	31,27	34,84	44,18
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	54 963	40,3	26,13	23,35	26,22	27,41	36,58
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	54 453	39,4	26,53	21,26	26,07	33,24	36,80
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	52 858	39,2	25,96	21,59	25,16	33,24	35,85
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	59 248	40,2	28,19	22,04	31,47	33,59	39,62
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	41 757	40,2	19,88	17,35	19,10	22,73	26,05
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	41 666	40,2	19,81	17,28	19,00	22,66	25,94
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	46 899	39,3	22,87	19,80	22,00	25,63	30,55
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	47 360	39,8	22,78	19,80	21,79	24,13	30,23
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	47 535	38,6	23,76	18,91	22,89	26,73	31,84
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	47 333	38,5	23,76	x	x	x	..
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	90 730	40,5	42,88	39,28	43,20	46,28	62,58
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et	40 135	41,8	18,46	...	...	...	24,83
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	67 906	39,8	32,82	24,92	30,14	41,02	47,42

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	55 188	39,1	27,14	22,17	28,94	32,97	38,01
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	36 617	37,5	18,76	15,99	18,27	21,04	26,69
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	37 077	37,4	19,02	16,24	18,59	21,22	27,27
1414	Réceptionnistes	33 302	37,7	17,02	14,39	16,64	19,68	23,19
142	Commis en bureautique et en éditique	34 337	38,1	17,38	14,40	16,49	19,62	23,89
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	38 151	37,2	19,70	16,97	19,22	21,94	28,12
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	36 673	37,2	18,91	15,49	18,25	22,40	25,92
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	33 217	37,4	17,05	15,39	16,46	18,30	24,14
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	37 413	39,3	18,26	14,08	17,39	21,46	24,99
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	37 018	39,8	17,87	15,41	17,52	19,60	24,87
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	38 699	38,3	19,39	15,85	19,13	21,87	26,37
1525	Répartiteurs et répartitrices	42 850	40,0	20,46	17,91	20,14	22,67	27,80
341	Personnel de soutien des services de santé	30 404	38,7	15,04	12,00	13,92	16,89	19,97
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	26 437	38,8	13,06	10,93	12,00	14,04	17,32
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	33 286	37,7	16,91	13,48	16,50	18,96	23,10
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	37 551	39,6	18,17	15,35	17,81	19,67	23,21
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	34 844	37,7	17,82	14,63	17,44	20,54	24,47
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	34 951	38,4	17,55	14,28	17,10	20,57	23,64
656	Autre personnel des services personnels	27 841	37,6	14,16	12,18	13,64	15,49	19,29
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	31 244	39,2	15,38	11,60	14,40	17,99	20,84

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	33 673	38,9	16,54	12,31	15,54	19,95	22,66
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	39 835	44,7	17,27	14,48	16,95	18,74	22,51
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	42 202	..	..	..	..	..	..
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	29 358	38,9	14,42	11,77	12,50	16,77	19,55
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	40 140	40,0	19,23	x	x	x	..
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien	37 969	39,5	18,37	15,09	17,34	21,64	26,58
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	49 513	40,5	23,40	16,00	24,13	27,03	32,46
843	Personnel en agriculture et en horticulture	32 546	41,4	15,08	12,50	14,29	18,00	19,96
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	32 779	40,0	15,71	...	...	...	20,72
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	45 750	40,9	21,44	19,53	20,12	24,39	30,77
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	42 351	39,0	20,97	x	x	x	29,64
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	37 488	37,7	19,09	15,27	17,38	25,81	26,36
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	33 100	36,4	17,39	15,19	17,00	19,01	24,30
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	33 203	38,5	16,49	14,62	15,02	18,19	23,68
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	27 264	38,1	13,69	x	x	x	18,10

Tableau A-4

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
Formation en cours d'emploi								
6611	Caissiers et caissières	32 367	38,1	16,11	11,65	13,54	24,09	22,62
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	26 375	39,0	12,99	10,80	11,75	14,04	17,36
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	24 069	38,4	12,01	10,17	11,00	12,61	15,89
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	32 945	39,2	16,16	12,80	15,65	18,65	21,89
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	27 517	39,0	13,56	11,55	12,57	15,46	18,33
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	35 339	39,8	17,01	15,34	17,71	19,23	22,77
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	35 694	39,1	17,50	14,42	16,10	20,90	23,74
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	25 608	39,4	12,47	10,59	12,18	14,15	16,35
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	23 467	39,2	11,48	10,15	10,37	10,98	14,99
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	39 471	39,7	19,00	16,59	18,60	20,10	25,64
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	37 284	39,5	18,06	16,50	18,00	18,95	24,27
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	41 620	39,9	19,92	16,70	19,12	23,65	26,97
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	28 922	39,9	13,84	11,92	14,73	14,80	18,34
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	36 153	39,0	17,72	14,92	17,00	20,41	24,03
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	33 470	38,5	16,65	14,83	16,57	17,56	22,28
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	34 206	39,2	16,72	12,96	15,49	19,75	22,95

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	95 660	38,3	48,32	32,76	48,07	59,66	65,18
0113	Directeurs et directrices des achats	96 278	38,4	48,24	38,25	46,68	56,45	65,95
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	94 192	38,5	47,34	35,99	42,94	53,13	63,11
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	81 926	38,6	40,99	32,16	37,93	48,26	56,34
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	99 470	37,9	50,88	35,88	49,34	60,85	67,72
0211	Directeurs et directrices des services de génie	92 048	39,3	45,17	31,34	43,57	54,82	60,25
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	106 704	36,4	56,73	x	x	x	75,55
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	100 973	37,7	51,48	44,44	51,38	55,60	69,41
031	Directeurs et directrices des soins de santé	87 762	35,1	47,88	42,77	45,27	52,10	67,66
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	83 028	35,1	45,39	43,68	46,37	46,85	63,45
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	86 609	35,0	47,42	45,69	46,37	47,36	66,60
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	100 445	35,3	54,58	41,32	50,01	61,31	71,20
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	101 525	35,2	55,23	41,74	50,01	61,99	72,10
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	57 871	39,8	27,88	22,70	25,62	31,84	35,70
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	55 096	39,8	26,56	20,05	23,96	30,30	34,03
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	63 925	39,8	30,76	x	x	x	39,41
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	73 822	38,9	36,54	31,98	34,86	40,23	50,80

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	74 026	38,7	36,86	31,64	35,59	41,01	49,95
0731	Directeurs et directrices des transports	86 073	40,0	41,24	x	x	x	55,19
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	154 219	38,4	77,49	x	x	x	107,45
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	92 051	39,3	45,29	32,06	42,79	53,88	61,04
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	59 096	37,7	30,14	24,35	29,45	35,20	41,38
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	58 407	38,0	29,61	23,30	28,68	35,11	40,29
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	65 260	38,2	32,73	26,36	31,86	39,39	45,29
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	54 909	37,1	28,54	23,20	27,05	33,14	39,12
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	65 662	37,1	33,94	27,30	32,90	39,12	47,40
2112	Chimistes	64 383	36,9	33,56	27,13	32,18	38,30	46,61
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	65 760	37,8	33,68	24,70	29,80	41,94	44,74
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	69 850	37,0	36,40	24,69	35,02	43,39	48,27
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	81 266	39,3	39,67	32,72	39,98	46,05	55,25
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	76 892	37,9	38,93	31,54	36,99	44,50	55,07
217	Professionnels et professionnelles en informatique	61 499	38,3	30,93	23,48	29,54	37,28	41,20
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	73 309	39,5	35,73	28,18	34,13	41,71	47,13
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	55 361	38,6	27,71	21,09	25,64	32,90	36,29

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	68 894	36,7	36,00	32,69	33,18	39,50	51,73
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	48 549	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	61 247	..	..	..	..	..	..
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	70 297	37,0	36,54	30,48	35,63	41,36	50,36
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	63 496	35,8	34,19	x	x	x	47,38
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	52 727	35,6	28,51	24,25	27,09	30,12	37,72
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	74 094	35,3	40,37	40,03	40,63	43,65	56,93
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	53 968	37,5	27,77	19,96	27,09	30,95	39,15
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	52 736	38,8	26,23	20,46	24,57	30,00	36,05
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	61 494	37,5	31,56	24,77	29,19	32,96	44,57
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	51 763	38,1	26,30	x	x	x	36,10
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	51 201	41,0	23,78	18,90	23,96	27,24	33,40
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	53 011	39,2	25,94	21,96	24,65	28,36	35,43
122	Personnel administratif et de réglementation	47 315	37,7	24,09	19,11	22,98	26,75	33,64

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
1221	Agents et agentes d'administration	42 456	37,2	21,96	17,13	21,13	26,33	30,93
1222	Adjoints et adjointes de direction	57 491	37,0	30,22	x	x	x	43,28
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	42 617	38,3	21,39	18,44	21,68	23,41	29,18
1225	Agents et agentes aux achats	52 047	38,1	26,17	20,64	24,45	29,97	36,38
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	46 487	36,5	24,72	19,23	24,86	29,59	35,15
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	42 813	37,7	21,91	18,48	21,51	25,82	30,69
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	49 957	36,2	26,48	23,42	26,18	28,31	38,92
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	46 150	37,7	23,50	21,00	22,50	25,26	32,38
221	Personnel technique des sciences physiques	49 381	38,7	24,58	19,20	23,54	28,61	34,60
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	48 655	38,6	24,26	18,97	23,51	27,42	34,01
222	Personnel technique des sciences de la vie	36 093	38,1	18,10	13,92	16,54	19,60	23,36
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	31 747	37,4	16,29	13,72	16,10	17,05	20,76
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	56 973	38,8	28,18	21,78	26,73	33,35	39,92
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	61 336	39,5	29,82	25,59	28,19	33,45	41,75
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	51 786	38,8	25,58	20,47	24,52	27,91	34,91
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	60 079	40,0	28,79	23,33	24,59	33,16	39,06
228	Personnel technique en informatique	46 770	38,0	23,69	18,05	23,29	28,03	32,07
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	36 304	37,3	18,71	13,92	18,12	21,05	24,64
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	47 148	36,6	25,44	x	x	x	..

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	46 002	38,9	22,82	18,39	21,55	26,33	31,08
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	43 687	38,8	21,74	16,77	19,74	24,31	28,38
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	42 020	39,1	20,69	16,27	17,47	25,74	28,11
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	41 777	40,0	20,07	15,23	16,22	23,11	25,76
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	40 083	40,0	19,20	14,74	15,73	20,64	24,57
631	Superviseurs et superviseuses de services	35 438	38,9	17,49	12,97	15,80	19,79	22,65
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	42 869	38,6	21,26	19,07	20,86	22,19	30,03
6321	Chefs	53 220	40,0	25,50	x	x	x	34,83
6322	Cuisiniers et cuisinières	41 410	38,4	20,66	19,07	20,69	22,03	29,31
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	39 557	40,0	18,96	16,34	18,50	22,35	25,63
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de détail	34 115	39,8	16,43	14,89	16,34	16,45	21,85
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	43 266	40,1	20,68	...	...	...	28,24
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	53 656	40,0	25,73	23,08	24,92	29,70	35,49
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	78 431	39,9	37,71	...	...	...	58,52
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	61 646	39,5	29,85	x	x	x	45,66
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	57 528	38,8	28,33	24,26	30,21	32,92	41,46
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	51 674	39,1	25,48	21,43	25,76	27,85	35,65

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdom.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	50 739	38,3	25,65	21,54	25,63	27,45	34,84
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	55 533	39,5	27,03	23,29	27,85	29,34	39,25
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	48 789	39,5	23,76	21,61	22,07	24,90	34,84
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	41 835	39,6	20,31	16,91	19,61	21,62	27,62
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	61 705	39,6	30,00	23,71	26,39	36,62	41,87
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	63 969	40,1	30,60	24,56	27,40	36,04	42,60
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	47 700	38,9	23,44	19,60	23,54	27,51	32,75
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	47 561	38,7	23,47	20,05	24,26	27,51	33,01
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	44 620	39,6	21,52	18,71	21,18	22,83	29,64
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	45 560	39,9	21,90	19,80	21,62	23,69	29,32
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et	39 039	42,0	17,86	...	...	...	23,90
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	54 889	40,2	26,22	22,10	26,01	28,46	36,76
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	58 561	39,4	28,60	21,95	26,21	34,23	38,95
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	50 921	39,4	24,78	21,94	23,60	28,01	35,58
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	35 462	37,4	18,31	15,46	18,62	20,97	25,52
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	36 471	37,1	18,92	15,99	19,14	21,51	26,51

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
1414	Réceptionnistes	31 928	38,0	16,20	12,52	16,02	19,61	22,15
142	Commis en bureautique et en éditique	35 239	37,8	18,04	12,94	15,87	18,95	24,37
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	37 738	37,5	19,34	17,27	18,91	21,74	27,34
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	34 908	37,5	17,84	15,33	16,22	18,55	24,30
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	34 159	37,5	17,48	16,35	17,28	18,44	26,33
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	37 306	39,3	18,17	14,98	17,79	21,00	24,95
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	39 285	39,6	19,02	16,00	17,88	21,06	26,34
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	35 115	39,6	17,01	14,78	16,39	17,41	22,72
1525	Répartiteurs et répartitrices	40 232	39,8	19,38	16,86	18,51	22,22	25,69
341	Personnel de soutien des services de santé	33 746	37,0	17,57	17,33	19,04	19,08	25,28
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	30 204	39,3	14,73	12,34	13,18	17,00	19,41
651	Personnel des services des aliments et des boissons	26 178	39,0	12,93	10,48	10,88	15,02	18,25
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	33 068	39,8	15,92	13,05	14,75	17,81	20,88
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	30 623	39,6	14,87	10,99	14,28	16,50	19,01
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	30 623	39,6	14,87	10,99	14,28	16,50	19,01
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	36 714	39,8	17,70	13,29	17,53	19,93	24,94
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	38 571	47,2	16,14	12,02	16,29	19,14	21,03
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	40 325	..	..	..	..	..	..
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	46 445	39,8	22,37	x	x	x	..
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	39 353	39,8	18,97	x	x	x	26,20

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	38 946	38,5	19,30	16,85	17,81	23,33	27,16
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	39 275	39,8	18,92	17,10	20,95	21,30	25,79
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	31 980	38,4	15,96	14,62	15,00	16,93	22,20
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	41 704	39,2	20,37	15,32	19,21	23,80	28,84
Formation en cours d'emploi								
6611	Caissiers et caissières	27 627	38,5	13,75	12,04	13,40	14,62	18,53
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	26 943	39,2	13,18	10,68	12,44	14,36	17,46
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	27 791	38,1	13,96	11,23	12,75	17,39	18,85
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	28 495	39,1	13,98	x	x	x	19,83
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	32 189	37,2	16,59	15,65	16,05	17,24	23,01
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	32 593	37,2	16,82	15,65	17,02	18,14	24,16
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	31 924	37,2	16,46	15,95	16,05	16,08	22,41
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	25 350	39,3	12,37	10,56	12,18	13,92	16,23
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	27 442	39,5	13,34	12,18	12,76	14,89	17,71
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	21 756	39,1	10,69	10,14	10,24	10,79	13,68
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	40 746	39,1	20,02	17,25	19,15	22,90	27,11
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	39 984	38,9	19,78	17,25	18,00	22,90	26,46
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	42 252	39,5	20,49	18,96	19,18	23,41	28,38
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	40 157	39,4	19,56	17,08	18,66	20,53	28,04

Tableau A-5

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	37 011	39,3	18,02	...	...	...	25,41
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	33 881	39,5	16,50	12,50	15,52	19,75	22,68

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	109 159	38,0	55,27	44,15	54,22	63,48	77,82
0113	Directeurs et directrices des achats	109 365	37,9	55,38	46,20	53,38	64,35	77,17
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	110 554	37,4	56,91	43,53	53,79	68,44	80,53
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	94 263	37,0	48,88	37,36	46,85	58,12	68,92
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	103 303	37,2	53,40	44,52	50,04	59,55	75,74
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	118 090	38,0	59,64	50,92	58,62	67,35	83,69
0211	Directeurs et directrices des services de génie	123 795	38,3	62,02	53,68	61,24	69,16	87,56
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	110 820	37,5	57,04	48,08	56,18	65,00	79,24
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	111 859	37,7	56,95	48,58	55,50	64,13	79,25
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	90 214	41,7	41,45	x	x	x	73,61
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	103 511	36,6	54,27	42,24	53,58	63,65	76,47
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	103 919	36,5	54,52	42,34	54,00	63,79	76,99
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	47 817	38,6	23,74	15,95	20,21	26,30	31,62
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	48 516	38,5	24,13	17,04	19,85	26,31	32,40
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	48 220	38,5	23,99	17,04	19,81	26,29	32,14
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	105 566	38,2	53,19	43,32	52,13	60,61	73,09
0711	Directeurs et directrices de la construction	120 745	38,1	60,60	51,22	57,47	67,18	81,71

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	100 894	38,3	50,85	42,31	49,68	58,04	70,44
0731	Directeurs et directrices des transports	95 373	39,1	46,80	37,28	45,94	54,38	66,43
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	123 732	40,4	58,62	52,16	57,50	64,48	89,21
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	110 539	39,2	54,16	44,56	52,11	62,17	75,90
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	110 452	39,2	54,11	44,36	52,01	62,07	75,82
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	119 059	38,5	59,28	x	x	x	84,15
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	72 050	37,8	36,62	29,99	36,17	41,91	54,60
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	73 493	39,0	36,22	32,79	36,17	38,84	57,43
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	72 644	37,2	37,54	29,57	36,57	44,46	53,69
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	68 998	37,1	35,87	27,79	34,26	41,41	51,56
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	64 545	37,2	33,22	26,52	31,17	38,49	45,51
2112	Chimistes	59 926	36,7	31,47	25,67	30,19	35,54	42,71
2113	Géoscientifiques et océanographes	81 319	39,8	39,02	33,76	37,30	43,98	54,25
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	84 549	38,2	42,51	34,58	39,97	49,16	58,75
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	62 597	37,7	31,81	25,53	31,02	36,98	43,22
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	60 055	37,4	30,75	24,90	29,17	35,52	41,28
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	72 240	39,6	35,04	30,86	35,92	38,35	50,11

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	78 533	38,1	39,50	30,66	38,27	46,31	54,35
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	85 304	38,6	42,37	34,55	41,35	49,28	61,27
2152	Architectes paysagistes	77 195	37,6	39,38	26,28	36,14	43,54	51,20
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	66 652	37,8	34,03	25,66	29,55	42,30	46,24
217	Professionnels et professionnelles en informatique	75 277	37,9	38,09	31,40	37,79	44,35	52,91
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	85 092	38,6	42,31	35,49	41,69	48,34	58,41
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	68 668	37,7	35,01	29,70	34,73	40,31	48,33
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	70 664	39,1	34,49	31,76	32,77	37,39	51,40
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	60 053	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	99 632	37,6	51,12	36,17	49,15	61,89	76,52
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	72 816	37,6	37,16	30,66	35,93	41,14	55,14
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	79 435	38,4	39,68	34,45	39,29	44,70	58,17
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	58 481	36,6	30,56	26,88	30,43	33,59	50,64
5111	Bibliothécaires	60 434	37,9	30,41	25,48	29,78	33,71	48,01
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	68 095	36,9	35,37	26,90	34,64	42,08	52,28

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	65 660	38,1	32,88	27,87	32,87	37,29	47,70
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	77 274	36,7	40,31	28,30	38,83	48,70	59,03
5123	Journalistes	66 110	36,0	35,08	24,99	37,41	43,28	53,92
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	58 049	37,7	29,55	25,15	28,33	32,71	41,28
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	76 321	38,4	37,89	32,11	37,24	42,17	51,16
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	56 298	38,1	28,39	23,02	27,76	32,92	40,39
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	54 831	37,4	28,12	23,72	28,12	31,67	39,79
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	55 986	37,3	28,78	23,38	27,59	33,61	41,36
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	57 436	37,7	29,22	25,65	30,10	32,70	41,88
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	55 257	38,0	27,89	22,96	27,15	31,41	40,37
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	56 579	39,1	27,77	21,36	27,07	33,14	39,06
122	Personnel administratif et de réglementation	58 880	37,7	29,97	23,80	28,97	35,31	43,52
1221	Agents et agentes d'administration	51 688	37,2	26,67	21,86	25,46	30,22	38,76
1222	Adjoints et adjointes de direction	64 402	36,7	33,74	29,39	35,28	35,97	51,64
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	47 221	37,1	24,44	20,10	23,66	27,65	34,80
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	64 391	35,9	34,58	29,02	35,47	40,52	47,21
1225	Agents et agentes aux achats	65 833	38,6	32,73	26,59	31,25	37,71	47,73
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	52 087	37,3	26,78	20,58	29,32	31,81	37,81

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	49 655	36,3	26,40	22,23	25,84	30,97	39,41
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	49 577	36,3	26,36	22,18	25,81	30,96	39,34
1242	Adjointes administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	53 454	36,3	28,37	24,08	27,00	33,26	42,40
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	44 997	37,9	22,80	17,92	20,50	27,51	33,48
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	50 716	36,4	26,82	21,98	25,78	30,78	38,92
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	47 961	37,1	24,91	19,72	24,01	28,94	34,94
221	Personnel technique des sciences physiques	59 558	38,4	29,75	23,91	28,73	33,96	44,75
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	56 623	38,3	28,42	21,80	26,88	36,76	42,54
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	66 004	38,7	32,67	30,24	32,46	33,95	49,65
222	Personnel technique des sciences de la vie	47 481	39,1	23,30	19,73	22,15	26,14	32,71
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	43 961	39,1	21,64	19,40	20,97	23,49	30,06
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	64 601	38,9	31,84	25,58	32,10	36,89	45,99
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	69 196	39,4	33,66	30,22	34,30	37,26	51,56
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	51 983	37,7	26,37	19,43	24,56	32,38	36,61
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	62 560	39,1	30,67	24,83	31,81	35,14	43,88
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	64 624	39,0	31,81	25,25	32,24	37,92	47,46
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	82 081	39,4	40,64	28,12	36,63	45,74	58,20

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	93 202	37,6	48,10	x	x	x	..
228	Personnel technique en informatique	51 874	37,6	26,52	20,96	25,70	31,06	37,69
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	62 672	36,3	33,15	28,10	31,49	38,62	47,70
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	70 982	41,1	33,18	28,78	35,69	38,30	55,83
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	82 268	39,9	39,49	38,30	39,26	40,67	63,54
4312	Pompiers et pompières	67 310	41,5	31,12	24,94	31,66	35,69	53,42
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	52 977	35,6	28,80	x	x	x	46,26
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	55 747	37,8	28,28	24,71	29,07	32,20	42,01
523	Annonceurs et annonceuses, autres artistes de spectacle,	49 750	34,7	27,31	...	...	...	38,91
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	50 842	38,0	25,68	19,50	23,93	31,25	33,65
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	38 151	37,5	..	..	..	..	..
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	38 745	37,2	..	..	..	..	..
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	56 374	38,4	28,20	20,23	25,58	34,18	39,49
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	57 100	38,9	28,21	19,94	25,60	34,20	40,05
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	53 803	36,7	28,17	20,86	25,45	33,92	37,38
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	48 503	36,2	25,73	21,71	24,67	27,98	38,37
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	50 326	35,2	27,45	22,67	25,98	29,46	41,71
631	Superviseurs et superviseuses de services	39 616	38,9	19,62	12,66	17,42	24,71	26,68

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	33 736	39,3	16,37	x	x	x	22,12
6321	Chefs	47 340	38,9	23,18	17,55	21,50	27,49	32,67
6322	Cuisiniers et cuisinières	31 940	39,3	15,47	x	x	x	20,75
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	35 931	39,8	17,32	15,37	16,63	16,94	23,58
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	38 021	39,7	18,41	x	x	x	25,29
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	74 138	39,9	35,61	28,73	35,72	41,49	52,89
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	58 198	40,1	27,87	22,19	28,78	32,26	43,24
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	60 431	39,8	29,15	25,68	29,28	32,26	44,84
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses- ajusteuses	61 686	40,2	29,45	...	...	...	47,41
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	62 785	38,8	30,92	25,78	32,16	35,25	47,56
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	59 807	39,9	28,75	28,31	28,70	29,10	44,89
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	69 360	40,0	33,23	28,78	33,59	39,01	52,77
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	65 921	40,0	31,56	29,53	32,41	33,67	47,97
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	59 581	40,0	28,55	25,57	27,76	32,00	44,67
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	67 541	40,0	32,36	...	...	...	49,89
729	Autre personnel des métiers de la construction	68 957	39,7	33,31	27,30	32,00	39,26	53,15
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	65 038	39,9	31,22	26,22	29,28	38,42	50,04

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	76 989	39,7	37,21	31,58	38,43	43,23	54,00
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	83 015	39,6	40,23	36,76	40,83	43,76	58,62
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	113	39,7	36,12	x	x	x	52,36
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	60 665	38,1	30,53	25,72	30,58	34,03	43,51
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	55 576	40,0	26,64	23,43	26,34	27,62	37,45
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	63 696	39,9	30,60	28,91	31,48	33,20	47,51
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	63 027	39,8	30,36	27,85	30,73	33,24	48,21
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	65 987	40,2	31,44	31,57	32,16	32,90	45,60
7322	Débosseleurs et débosseleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	47 597	39,6	23,02	17,06	21,26	25,06	34,21
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	51 641	39,6	24,97	21,10	24,29	28,96	35,33
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	52 595	40,0	25,19	21,04	24,21	28,96	35,59
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	77 074	40,0	36,93	x	x	x	52,64
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	63 383	40,1	30,31	...	...	...	46,80
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	49 969	37,3	25,72	22,00	26,30	29,24	36,06

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	50 386	37,0	26,12	22,00	26,73	30,23	36,75
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	47 771	38,8	23,65	22,79	22,98	24,64	32,58
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	92 126	40,6	43,40	39,64	43,31	46,28	64,46
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	66 802	41,0	31,26	29,54	31,50	33,08	44,76
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	71 620	39,4	34,92	...	...	...	56,82
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	69 493	39,8	33,55	25,25	31,42	41,71	48,73
923	Opérateurs et opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	76 403	39,5	37,16	34,69	37,77	39,33	58,75
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	63 384	40,0	30,42	28,08	30,93	33,83	48,13
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	39 705	37,3	20,39	16,89	19,47	23,18	29,83
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	39 781	37,3	20,46	17,07	19,59	23,18	29,99
1414	Réceptionnistes	36 721	37,2	19,04	15,92	18,40	21,43	27,18
142	Commis en bureautique et en éditique	37 490	38,0	19,00	15,65	18,37	20,97	27,23
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	40 384	37,0	21,00	17,31	20,07	23,38	30,59
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	46 146	37,3	23,67	18,68	23,65	28,66	35,30
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	37 533	36,7	19,74	15,41	17,91	23,88	29,10
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	41 136	39,4	20,03	14,79	19,28	24,78	28,68
1522	Magasiniers et magasinieres, commis aux pièces	49 576	39,5	24,09	18,80	24,68	29,46	37,43
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	38 577	38,7	19,15	13,02	18,49	23,26	26,76
1525	Répartiteurs et répartitrices	46 154	39,6	22,31	18,66	21,08	25,52	30,94

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
341	Personnel de soutien des services de santé	41 314	38,8	20,30	15,35	19,94	22,29	28,79
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	40 601	38,5	20,14	14,74	19,54	25,57	29,83
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	33 096	39,9	15,90	...	...	...	20,45
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	39 358	36,9	20,44	17,22	19,84	23,30	29,52
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	41 323	37,6	21,10	17,69	20,63	24,48	30,20
656	Autre personnel des services personnels	27 527	37,6	13,98	12,18	13,50	15,00	18,99
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	53 876	39,7	25,95	x	x	x	39,16
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	41 475	39,4	20,13	14,89	20,02	25,34	28,94
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	46 995	41,2	21,99	18,30	22,01	26,18	30,90
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	49 628	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	50 161	40,0	24,05	...	...	...	35,28
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	43 217	39,6	20,84	x	x	x	30,68
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	57 169	39,8	27,43	23,27	27,76	30,54	43,26
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	57 376	39,8	27,53	23,27	27,85	30,54	43,32
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	59 526	40,7	28,10	25,74	27,57	31,58	40,03
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	64 901	39,9	31,18	28,78	30,60	34,70	50,63

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	38 475	40,5	18,23	x	x	x	..
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	54 060	40,3	25,68	23,58	25,15	27,24	39,65
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	40 860	39,0	20,19	17,95	19,31	21,37	29,56
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	39 479	37,3	20,38	15,49	21,19	25,23	28,33
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	35 462	35,8	19,07	x	x	x	27,51
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	58 290	39,8	28,10	...	...	...	45,33
Formation en cours d'emploi								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	24 077	39,1	11,80	10,00	10,50	11,95	15,78
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	34 824	37,4	17,79	15,66	16,08	16,94	24,78
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	26 805	39,5	13,05	11,10	11,85	13,40	17,65
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	42 080	39,9	20,20	x	x	x	29,03
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	35 431	37,0	18,22	x	x	x	25,47
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	42 985	40,5	20,27	14,94	19,68	22,29	29,55
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	37 594	39,9	18,08	14,44	16,94	22,29	25,86
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	56 932	40,0	27,29	x	x	x	44,52
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	61 276	39,8	29,43	30,41	32,36	32,85	50,86
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	50 288	40,3	24,02	18,53	25,00	30,09	35,49
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	43 888	40,0	21,00	17,30	21,00	23,08	30,74

Tableau A-6

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7622	Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	42 972	39,9	20,61	17,02	21,00	23,08	30,02
861	Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	50 620	39,8	24,35	23,65	24,94	27,51	35,86
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	47 551	40,0	22,78	x	x	x	32,44
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	40 463	39,6	19,55	16,48	18,26	23,03	28,45

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	112 827	38,8	56,10	42,81	57,17	64,84	78,57
0113	Directeurs et directrices des achats	109 778	38,4	54,89	46,33	53,49	62,20	77,65
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	117 853	38,3	59,08	43,26	56,58	69,44	82,74
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	106 445	38,3	53,53	39,66	53,03	62,97	75,12
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	117 110	38,5	58,38	48,90	57,05	67,02	83,86
0211	Directeurs et directrices des services de génie	121 395	38,6	60,38	50,84	60,64	68,41	87,96
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	107 553	37,6	55,31	46,43	54,63	63,44	77,04
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	110 915	38,8	54,90	47,43	52,43	61,64	76,85
0621	Directeurs et directrices – commerce de détail et de gros	81 090	39,0	40,19	x	x	x	54,18
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	90 329	39,5	44,03	33,82	42,17	51,70	60,56
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien	88 966	39,5	43,39	33,75	42,08	51,05	59,59
0731	Directeurs et directrices des transports	91 589	38,5	45,80	34,66	41,94	49,31	64,69
0811	Directeurs et directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	121 841	40,9	56,71	38,95	56,09	66,60	82,90
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	105 471	39,3	51,71	41,28	50,40	60,24	71,82
0911	Directeurs et directrices de la fabrication	105 356	39,3	51,64	41,25	50,35	59,52	71,72
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	73 143	38,2	36,71	27,79	35,73	43,49	52,75
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	71 857	38,4	35,90	27,31	34,61	43,24	51,83
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	77 750	38,3	38,96	30,56	39,29	44,70	55,98

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	69 453	37,8	35,26	25,44	31,65	40,70	50,15
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	61 755	36,8	32,22	25,96	30,47	36,84	44,23
2112	Chimistes	59 655	36,6	31,38	25,51	29,82	35,77	42,79
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	68 903	38,6	34,52	27,91	33,58	39,00	47,28
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	77 146	37,3	39,88	33,47	37,82	46,14	53,97
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	60 014	39,3	29,38	24,76	28,05	31,28	40,09
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	78 697	38,6	39,09	31,71	38,68	45,51	55,56
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	87 037	38,8	43,11	34,86	42,41	50,64	63,21
217	Professionnels et professionnelles en informatique	78 707	39,1	38,60	31,43	37,61	44,86	54,99
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	77 522	39,9	37,21	30,24	35,93	42,86	52,94
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	68 541	38,0	34,62	29,18	32,14	40,36	47,69
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	70 684	38,9	34,66	31,72	32,46	37,55	51,60
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	73 753	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	112 233	37,9	56,71	46,85	59,38	65,51	80,91
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	77 348	37,8	39,22	32,37	39,67	44,37	57,01
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	81 415	37,9	41,28	35,50	40,96	45,06	61,04
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	61 729	37,3	31,63	23,10	31,14	38,38	44,53

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	69 943	39,3	34,09	29,73	34,40	39,21	50,49
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	71 961	38,1	36,16	31,16	36,01	38,47	51,94
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	54 775	38,7	27,17	21,48	25,68	31,79	38,07
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	58 835	37,9	29,87	23,30	30,48	33,65	41,47
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	50 831	37,7	25,92	21,22	24,96	28,39	36,61
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	56 567	39,2	27,68	21,44	27,11	32,33	38,65
122	Personnel administratif et de réglementation	64 166	38,8	31,78	25,74	30,39	36,62	46,47
1221	Agents et agentes d'administration	54 547	38,3	27,35	23,11	26,63	30,43	40,09
1222	Adjoints et adjointes de direction	69 795	38,5	34,96	29,43	32,51	39,01	51,08
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	57 175	37,8	29,03	23,18	27,47	32,81	42,96
1225	Agents et agentes aux achats	66 108	39,0	32,61	26,25	31,23	37,39	47,59
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	64 749	39,0	31,81	25,32	33,20	33,88	47,35
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	51 669	38,0	26,17	22,53	25,91	29,38	38,59
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	51 637	38,0	26,14	22,44	25,81	29,38	38,59
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	52 617	37,5	26,89	x	x	x	36,81
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	44 022	38,9	21,66	17,89	18,79	27,51	32,67
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	50 567	38,1	25,54	21,70	24,44	28,65	36,24
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	48 200	38,0	24,42	20,66	23,63	26,95	34,80

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
221	Personnel technique des sciences physiques	58 315	38,3	29,31	23,06	27,85	33,95	43,90
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	56 577	38,4	28,40	21,98	26,87	36,85	42,48
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	64 555	38,0	32,57	31,48	31,68	33,95	49,14
222	Personnel technique des sciences de la vie	47 052	39,3	22,94	19,73	22,15	25,59	31,59
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	43 988	39,1	21,65	19,40	20,97	23,80	30,07
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	65 856	39,1	32,32	26,74	32,44	37,87	47,50
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	68 326	39,5	33,18	29,26	32,81	38,18	50,54
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	53 478	38,1	26,93	20,30	25,21	32,38	37,34
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	67 039	39,2	32,83	25,77	33,57	36,99	51,42
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	64 980	39,5	31,61	23,81	32,30	39,17	47,42
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	102 862	39,6	49,72	40,01	48,50	59,97	72,11
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	110 904	39,9	53,36	43,31	51,58	61,56	76,80
228	Personnel technique en informatique	57 644	38,9	28,42	22,50	26,79	32,81	40,06
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	63 019	37,1	32,38	28,02	30,71	35,57	44,10
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	69 207	39,9	33,29	28,78	35,33	38,30	56,73
4312	Pompiers et pompières	63 036	39,9	30,30	26,89	29,37	31,55	49,72
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	44 547	36,4	23,49	19,58	23,08	25,73	33,51
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	49 448	37,4	25,29	19,89	23,16	27,16	34,41
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	79 795	39,3	39,10	29,53	36,88	46,18	56,08

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	47 734	39,5	23,17	19,85	22,60	25,65	31,82
631	Superviseurs et superviseuses de services	52 317	39,0	25,61	x	x	x	35,04
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	59 172	40,7	27,87	24,11	27,55	32,02	40,35
6321	Chefs	64 105	40,2	30,32	25,78	30,78	32,55	45,27
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	43 920	40,2	20,94	...	...	...	28,65
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	44 001	40,2	20,97	...	...	...	28,69
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	75 883	39,8	36,43	29,80	36,87	43,12	53,68
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	54 916	39,3	26,72	21,87	25,85	32,26	40,21
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	58 987	39,3	28,73	24,26	29,61	32,92	43,11
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	60 623	40,1	28,99	24,86	31,93	32,26	46,38
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	68 692	39,8	33,01	27,85	34,49	39,26	53,29
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	58 724	38,7	29,02	25,66	27,29	32,21	41,05
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	70 212	40,0	33,65	27,85	35,98	39,37	54,98
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	61 263	40,1	29,29	23,37	29,61	33,03	45,09
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	53 709	40,0	25,73	19,29	25,82	29,53	39,11
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	67 541	40,0	32,36	...	...	...	49,89
729	Autre personnel des métiers de la construction	80 254	39,6	38,92	38,26	39,26	39,76	64,97
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	78 910	39,9	37,90	38,26	39,26	39,76	65,83

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	76 316	39,2	37,34	31,11	39,42	43,56	53,86
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	80 625	39,3	39,34	35,50	40,61	43,75	56,85
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	94 149	40,0	45,16	x	x	x	65,69
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	60 350	39,6	29,14	24,98	30,06	32,90	44,21
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	59 573	39,5	28,84	24,46	29,33	32,17	43,91
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	64 107	40,2	30,53	...	...	...	44,33
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	55 562	39,9	26,67	x	x	x	..
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	55 598	40,0	26,65	x	x	x	..
7322	Débosselleurs et débosselleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	54 686	38,5	27,10	x	x	x	41,20
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	50 849	39,8	24,48	20,89	23,50	28,94	33,94
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	50 042	39,9	24,01	20,26	22,98	28,07	33,03
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	64 346	40,1	30,73	...	...	...	45,68
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	48 293	37,7	24,63	20,96	24,09	29,24	34,10
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	48 354	37,5	24,78	20,38	25,40	29,24	34,34
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	47 942	38,8	23,74	22,80	22,99	24,65	32,73
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	67 220	39,9	32,39	24,44	29,61	40,99	46,78

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	66 978	39,4	32,60	25,45	32,06	39,51	47,21
923	Opérateurs et opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	77 274	39,4	37,68	34,69	37,98	41,27	60,13
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	63 048	40,0	30,26	28,01	29,63	33,03	46,96
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	42 391	38,2	21,34	17,49	20,68	23,85	31,08
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	42 411	38,1	21,39	17,68	21,45	23,81	31,15
1414	Réceptionnistes	35 864	38,3	17,93	16,00	17,19	19,49	24,91
142	Commis en bureautique et en éditique	37 637	38,0	19,03	16,10	18,02	19,64	25,91
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	42 322	37,6	21,65	18,36	20,36	24,26	30,90
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	48 668	37,1	25,18	22,46	23,73	32,46	36,92
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	33 114	37,4	16,99	15,38	15,41	16,73	23,97
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	45 709	39,4	22,23	17,25	22,15	27,40	32,83
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	51 501	39,6	24,99	19,78	26,08	29,46	38,38
1525	Répartiteurs et répartitrices	49 454	39,5	23,92	19,78	21,47	24,71	34,44
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	32 952	38,2	16,45	14,29	16,42	17,87	23,41
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	48 113	39,9	23,05	15,87	23,01	27,01	34,92
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	40 995	38,6	20,40	16,97	19,57	22,71	28,31
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	57 803	40,0	27,69	...	...	...	41,02
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	41 497	39,3	20,15	14,89	19,53	25,89	28,89
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	50 942	39,9	24,52	20,84	24,90	29,95	35,98

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	52 466	..	..	..	..	..	..
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	53 650	39,7	25,76	22,55	24,66	28,78	37,88
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	42 542	40,0	20,36	16,44	19,10	25,37	30,59
843	Personnel en agriculture et en horticulture	32 600	41,3	15,14	12,50	14,43	18,00	20,10
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	61 100	39,9	29,37	26,83	30,01	33,83	46,87
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	38 636	39,8	18,59	13,92	17,81	21,84	26,00
943	Opérateurs et opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	53 972	40,3	25,64	23,73	25,36	27,16	39,46
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé	40 589	39,1	19,97	17,95	19,31	21,30	28,81
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	42 964	37,1	22,21	17,38	24,69	25,81	30,73
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	49 068	39,3	23,85	x	x	x	37,22
Formation en cours d'emploi								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	31 992	39,1	15,68	12,33	14,17	19,73	21,80
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	46 448	39,9	22,29	18,52	22,03	26,30	33,35
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	32 869	39,6	15,87	x	x	x	23,41
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	44 514	40,0	21,33	16,63	19,40	28,81	31,21
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	48 082	39,9	23,07	19,89	23,71	26,30	34,73

Tableau A-7

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	49 641	39,3	24,20	18,80	22,70	30,91	37,68
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	40 126	39,6	19,31	15,04	18,37	18,92	29,21
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	55 436	39,0	27,18	21,13	30,09	31,66	43,07
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	38 895	39,6	18,80	15,52	17,40	22,86	27,04

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.
2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).
3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdom.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
Gestion									
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	1 000	99 519	35,3	54,12	46,22	53,87	58,11	82,11
0113	Directeurs et directrices des achats	570	97 465	35,8	52,15	48,78	50,36	57,24	81,78
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	1 960	101 413	35,5	54,84	48,56	52,77	60,10	84,45
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	840	102 937	35,8	55,21	47,07	51,48	61,87	86,47
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	110	90 989	36,8	47,45	42,21	45,74	51,64	78,20
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	..	91 050	35,2	49,53	40,67	47,42	57,61	73,26
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	2 840	105 956	35,7	56,91	51,34	56,28	62,45	94,64
0211	Directeurs et directrices des services de génie	1 330	105 938	35,4	57,38	50,36	57,24	63,58	100,90
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	360	105 745	35,6	56,98	52,15	56,90	61,69	92,63
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	1 150	106 042	36,1	56,35	52,68	55,92	58,75	88,17
031	Directeurs et directrices des soins de santé	2 050	89 477	35,0	48,97	42,97	46,08	51,64	72,25
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	5 240	101 473	35,8	54,28	48,78	54,65	61,25	82,52
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	5 330	95 162	35,0	52,11	45,84	49,93	54,41	75,93
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	3 660	90 365	35,0	49,48	45,72	49,92	53,15	72,57
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	670	94 638	35,0	51,74	44,91	48,82	56,73	76,37
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	450	97 348	35,1	53,12	46,88	51,83	58,58	83,03
0512	Directeurs et directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	..	101 727	35,9	54,31	48,09	53,53	61,36	78,04

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	..	96 181	34,9	52,84	46,64	50,95	57,78	86,09
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	20	93 104	39,2	45,67	39,47	44,44	50,18	66,67
0631	Directeurs et directrices de la restauration et des services alimentaires	10	90 230	38,8	44,61	37,68	41,37	49,95	64,31
0632	Directeurs et directrices des services d'hébergement	..	96 299	39,6	46,86	x	x	x	69,22
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	630	83 408	35,9	44,37	34,67	41,70	53,37	68,11
0711	Directeurs et directrices de la construction	70	107 115	37,4	54,92	46,98	54,42	60,89	85,88
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	560	80 606	35,7	43,13	33,91	40,05	50,11	65,90
0731	Directeurs et directrices des transports	250	106 927	36,3	56,47	52,11	57,19	57,24	94,81
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	120	104 792	36,2	55,98	45,57	54,57	66,65	94,08
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	..	105 186	36,1	56,26	46,18	54,88	66,65	94,81
Formation universitaire									
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	10 400	75 817	35,8	40,62	36,42	40,88	45,13	63,99
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	4 140	76 373	35,7	41,00	37,37	40,71	45,12	64,04
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	3 300	79 838	35,9	42,58	39,47	41,17	45,76	68,70
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	2 950	70 535	35,6	37,91	33,00	38,72	42,46	58,57
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	1 790	85 393	36,4	44,98	38,12	44,68	51,71	70,96
2112	Chimistes	250	77 319	35,7	41,52	37,90	40,55	46,33	62,49
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	1 370	74 125	35,8	39,52	31,64	38,72	44,63	60,29

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions* , secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	900	76 942	36,2	40,54	30,33	39,95	48,39	62,64
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	3 500	86 036	35,4	46,63	43,06	47,53	53,83	79,71
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	1 350	99 463	36,9	51,54	47,03	52,81	56,63	81,96
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	770	82 385	35,4	44,46	40,20	44,42	47,53	71,45
2151	Architectes	230	86 140	35,9	45,83	40,55	44,42	48,52	70,93
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	340	78 741	35,0	43,13	39,14	44,15	46,60	71,26
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	160	85 178	35,9	45,37	40,20	44,23	49,83	71,09
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	140	76 989	35,0	42,12	36,74	43,47	44,82	61,63
217	Professionnels et professionnelles en informatique	10 520	75 394	35,7	40,46	35,94	40,67	44,23	63,13
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	250	86 039	35,0	47,13	...	...	...	82,76
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	3 380	79 094	37,2	40,70	36,42	40,69	46,00	64,41
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	25 690	65 955	36,2	34,90	32,83	33,36	38,71	51,52
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	3 780	69 613	35,0	38,10	33,69	40,65	42,49	55,20
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	8 190	111 620	35,9	59,55	50,11	60,21	68,43	83,31
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	9 260	71 396	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	50 680	68 901	..	..	..	..	..	..
411	Juges, avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	2 350	133 571	35,4	72,55	50,98	57,69	67,10	109,26
4111	Juges	480	259 592	34,8	142,69	...	...	...	215,39
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	1 870	101 244	35,5	54,55	46,94	55,36	60,81	82,04

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	10 320	69 576	35,2	37,92	34,14	40,20	40,65	55,21
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	17 280	75 246	35,7	40,31	36,15	40,55	44,61	61,53
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	690	82 650	36,2	43,80	39,68	41,85	46,92	71,38
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	1 620	75 135	35,3	40,90	35,69	42,83	45,86	62,46
5111	Bibliothécaires	1 430	75 445	35,2	41,15	36,13	43,17	45,94	62,35
5113	Archivistes	170	72 982	35,9	39,03	34,72	39,62	43,17	63,52
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	1 100	71 755	37,0	37,16	33,37	37,33	40,73	57,15
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	50	69 535	34,8	38,36	33,97	37,50	41,72	63,50
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	130	76 447	36,7	39,84	37,16	39,99	44,01	58,88
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	620	71 902	37,0	37,23	33,24	37,14	43,00	58,44
Formation collégiale									
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	2 160	60 433	38,2	30,38	25,84	30,33	33,05	52,02
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	90	66 026	36,1	35,09	30,38	36,00	38,87	54,20
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	280	56 712	35,4	30,64	26,23	30,24	34,40	49,52
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	110	65 445	36,2	34,70	31,56	33,08	35,96	55,17
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	310	62 328	36,7	32,56	26,11	31,97	37,78	53,18

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
122	Personnel administratif et de réglementation	24 680	55 916	35,9	29,79	26,73	27,93	31,46	46,35
1221	Agents et agentes d'administration	16 030	52 651	35,8	28,17	26,73	26,79	29,35	43,51
1222	Adjoints et adjointes de direction	1 610	66 002	35,0	36,13	31,28	36,45	40,15	53,43
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	400	54 275	34,7	29,95	28,21	30,22	31,70	52,19
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	..	74 857	35,3	40,65	34,94	42,15	46,60	70,42
1225	Agents et agentes aux achats	2 050	71 360	36,8	37,15	30,47	38,49	40,33	59,82
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	..	53 207	36,2	28,14	23,25	27,06	30,22	44,25
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	..	72 732	34,4	40,90	30,22	36,87	44,46	66,57
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	..	55 902	36,7	29,17	27,34	27,93	31,24	45,81
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	13 280	42 360	34,8	23,31	21,59	22,34	24,15	35,91
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	11 690	42 683	34,8	23,50	21,89	22,45	24,99	36,24
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	..	46 684	34,3	26,18	24,06	25,57	28,04	43,64
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	1 620	52 503	34,8	28,88	25,99	26,79	29,80	42,90
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 280	58 514	35,0	31,99	27,88	30,19	34,56	52,14
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	760	53 595	35,1	29,26	27,14	28,95	31,22	46,55
221	Personnel technique des sciences physiques	380	55 503	35,1	30,31	26,33	28,42	32,33	49,67
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	..	55 700	35,1	30,42	26,10	28,71	32,41	49,77
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	..	52 276	35,0	28,62	25,74	26,33	31,31	47,90
222	Personnel technique des sciences de la vie	2 010	54 078	36,6	28,29	26,32	27,30	29,96	45,08
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	570	51 222	36,1	27,16	26,31	26,87	29,46	41,36
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	3 770	61 054	35,9	32,57	26,33	32,86	37,57	53,13

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	3 610	67 899	36,2	36,21	28,51	36,87	43,15	62,48
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	710	57 948	34,7	31,99	28,86	32,34	34,17	56,47
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	1 520	61 537	36,0	32,68	27,90	31,69	36,84	53,60
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	610	57 870	35,9	30,80	26,33	28,06	34,47	48,19
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	380	72 213	38,9	35,81	27,97	34,13	44,01	55,19
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	110	86 179	36,2	45,50	43,47	46,79	48,91	69,69
228	Personnel technique en informatique	4 730	50 970	35,1	27,82	25,48	28,06	29,41	41,72
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	9 400	50 920	35,2	27,76	23,79	30,09	30,33	41,29
323	Personnel technique en soins de santé	6 880	48 491	36,4	25,56	...	...	...	38,97
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	15 380	52 162	36,3	27,46	23,74	28,49	30,33	40,39
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	670	49 682	35,3	26,92	24,21	26,11	30,06	43,12
4312	Pompiers et pompières	4 080	69 546	41,5	32,06	29,27	33,42	34,33	55,39
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	1 450	49 576	35,1	27,04	24,05	27,23	28,90	41,95
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	..	49 603	35,1	27,08	24,05	27,23	28,90	42,03
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	..	47 925	37,2	24,98	20,22	24,45	28,34	37,10
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 240	57 158	38,2	28,63	25,41	29,92	31,24	43,98

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	560	55 557	36,1	29,38	26,11	28,09	31,59	45,55
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	1 150	55 179	35,1	30,15	25,41	27,30	34,56	46,22
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	1 120	55 073	35,1	30,09	25,41	27,30	34,56	46,14
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	..	68 352	35,6	36,95	28,34	39,18	43,11	56,11
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	..	71 422	35,8	38,51	29,12	42,78	43,11	58,83
631	Superviseurs et superviseuses de services	1 010	57 400	37,9	29,17	25,66	26,55	32,85	44,33
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	1 300	43 548	38,6	21,59	...	...	...	32,95
6321	Chefs	90	56 482	39,1	27,68	23,68	28,28	29,43	41,82
6322	Cuisiniers et cuisinières	1 210	42 579	38,6	21,14	...	...	...	32,27
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	80	44 365	38,8	21,90	...	...	...	34,78
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	1 360	71 647	38,0	36,16	34,52	36,26	37,20	62,48
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	1 020	48 556	39,5	23,65	...	...	...	34,05
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	710	45 019	39,8	21,68	...	...	...	28,70
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	60	57 811	38,2	29,02	...	...	...	51,50
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	2 830	60 266	37,7	30,70	26,39	32,61	33,96	56,61
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	840	52 476	38,7	26,04	22,44	23,85	30,07	41,65
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	240	60 572	39,0	29,82	28,93	29,39	31,29	49,60

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	670	50 601	38,4	25,30	22,44	22,94	28,87	40,52
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	680	49 897	38,7	24,75	21,45	22,53	28,01	39,64
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	120	51 220	38,9	25,27	20,42	24,61	28,93	40,41
729	Autre personnel des métiers de la construction	310	48 329	38,5	24,09	19,90	24,15	28,49	39,08
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	290	48 141	38,6	23,96	19,90	22,96	28,49	38,72
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	1 610	69 730	38,8	34,53	30,80	34,26	37,48	56,23
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	310	75 649	37,8	38,58	34,78	37,73	41,93	63,66
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	420	70 798	38,1	35,60	33,96	35,24	37,66	61,83
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	1 390	55 853	39,3	27,29	24,36	27,66	29,39	44,87
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	530	52 840	38,9	26,02	22,44	25,96	28,93	42,20
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	460	57 051	39,8	27,48	26,09	27,22	29,39	45,75
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	2 000	58 211	38,7	28,87	28,23	28,93	31,16	47,54
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	1 770	58 154	38,7	28,83	28,23	28,93	31,16	47,55
7322	Débosselleurs et débosselleuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	230	58 651	38,5	29,23	27,89	28,93	31,16	47,43
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	320	58 748	39,5	28,49	28,42	28,93	30,06	44,05
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	300	58 947	39,7	28,48	28,42	28,93	30,06	43,97

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	200	41 094	36,3	21,61	19,38	20,42	22,04	32,74
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	140	37 799	35,2	20,55	...	...	...	30,82
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	60	48 075	38,6	23,84	20,42	22,54	25,81	36,44
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et	120	63 257	39,4	30,87	25,37	29,03	35,56	50,22
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	110	75 626	39,4	36,82	33,79	37,48	38,89	59,05
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	2 050	64 617	38,0	32,71	26,24	33,96	36,26	60,28
Formation de niveau secondaire									
141	Personnel au travail général de bureau	25 870	40 523	35,3	21,96	20,29	20,96	23,44	33,95
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	24 420	40 745	35,4	22,06	...	...	...	34,13
1414	Réceptionnistes	1 250	34 889	34,9	19,14	...	...	...	28,93
142	Commis en bureautique et en éditique	300	41 685	34,9	22,91	20,48	22,13	25,35	37,05
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	1 710	46 990	34,8	25,95	22,97	26,00	28,35	43,64
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	1 140	41 305	34,2	23,14	21,06	22,87	25,89	39,61
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	3 840	45 445	36,5	23,85	20,03	23,32	27,03	38,61
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	2 180	42 264	36,2	22,32	...	...	...	35,92
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	310	46 330	35,3	25,23	23,44	24,44	28,01	41,54
1525	Répartiteurs et répartitrices	850	51 043	37,2	26,37	22,45	27,57	30,06	43,87
341	Personnel de soutien des services de santé	13 150	38 046	36,3	20,11	...	...	...	30,94
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	3 510	36 495	35,0	19,98	...	...	...	30,13
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	3 960	60 182	39,6	29,07	26,55	29,20	31,66	45,06
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	1 880	40 580	36,7	20,80	14,62	18,36	24,51	32,55

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
			\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2 290	45 919	34,9	25,27	22,13	24,28	28,57	43,32
656	Autre personnel des services personnels	120	41 342	36,2	21,90	18,89	20,34	26,34	35,89
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	380	51 202	38,2	25,80	21,74	24,92	32,24	45,09
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	600	42 604	36,5	22,29	20,00	20,30	24,88	35,37
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	8 700	52 256	39,7	25,23	24,88	25,66	26,66	38,90
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	650	47 544	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	90	40 863	38,5	20,41	17,28	19,16	21,36	31,84
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	1 420	49 613	38,2	24,88	...	...	...	41,74
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	1 990	51 545	37,9	26,09	24,88	26,99	27,01	46,58
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	1 210	51 222	36,8	26,67	26,54	26,99	27,01	50,25
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	420	48 794	39,9	23,50	17,46	24,17	27,43	36,55
843	Personnel en agriculture et en horticulture	20	44 235	39,1	21,66	..	..	..	35,08
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	280	54 937	37,3	28,24	26,39	27,45	30,61	50,71
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	150	40 075	35,9	21,36	19,37	20,32	22,68	34,46
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	130	38 300	35,6	20,55	19,32	19,69	21,79	32,33
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	..	56 123	37,7	28,58	24,48	29,95	31,09	50,03

Tableau A-8

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
					Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
			\$	h			\$		
Formation en cours d'emploi									
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	2 670	36 062	38,7	17,84	...	...	...	27,28
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	510	45 238	39,4	22,02	20,72	23,35	24,08	37,46
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	9 690	37 897	38,6	18,82	17,32	17,96	18,87	28,94
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	3 880	35 115	38,6	17,44	...	...	...	26,64
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	120	44 576	38,0	22,47	21,43	23,47	23,74	35,75
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	5 690	39 659	38,6	19,68	18,41	18,43	21,45	30,34
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	730	35 774	38,6	17,76	...	...	...	27,20
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	80	31 086	37,1	16,01	14,49	14,87	16,03	24,97
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	1 740	44 257	38,6	22,05	18,01	21,45	23,74	35,08
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	1 320	41 162	38,7	20,39	...	...	...	30,90
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	420	53 981	38,1	27,25	24,51	26,53	31,68	49,08
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	2 720	47 262	38,9	23,31	20,50	23,29	24,59	38,94
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	1 480	37 755	38,6	18,76	...	...	...	29,08
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	120	48 045	38,8	23,73	22,60	24,11	24,51	38,61

1. Désigne l'administration québécoise (fonction publique, secteur de l'éducation et le secteur santé et services sociaux) et le secteur « autre public » (administration municipale, entreprises publiques des trois paliers gouvernementaux, les universités et l'administration fédérale au Québec).

2. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

3. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

4. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					\$
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	101 486	34,8	55,91	51,09	55,41	59,17	91,23
0113	Directeurs et directrices des achats	92 727	35,0	50,97	44,76	49,87	56,29	82,00
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	106 620	34,8	58,67	50,85	57,18	65,00	97,23
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	99 054	35,0	54,28	49,81	54,51	58,61	87,98
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	101 214	35,0	55,53	49,96	55,32	59,98	90,99
0211	Directeurs et directrices des services de génie	102 667	35,1	56,10	49,91	56,11	61,72	91,90
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	101 804	34,8	56,05	50,61	56,31	60,10	91,99
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	97 219	34,9	53,46	49,27	53,69	56,40	87,33
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	99 526	34,3	55,51	47,88	52,22	59,86	90,88
043	Directeurs et directrices des services de la protection du public	100 941	37,9	51,49	44,40	49,12	58,75	82,83
0431	Officiers et officières de direction des services de police	103 249	37,2	53,63	44,65	54,03	60,12	85,83
0432	Chefs, officiers supérieurs et officières supérieures des services d'incendie	96 252	39,4	47,13	42,97	47,09	52,37	77,10
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	95 530	34,9	52,56	46,58	51,72	57,65	86,49
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	94 273	34,8	51,96	45,80	51,74	57,56	85,65
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	96 447	35,0	52,97	46,74	51,45	58,00	87,14
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	97 207	36,3	51,77	44,63	50,84	57,49	82,06
0711	Directeurs et directrices de la construction	100 162	35,6	54,36	46,89	54,14	60,89	84,83

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	95 026	36,8	49,86	43,99	49,56	55,95	80,08
0731	Directeurs et directrices des transports	101 121	35,0	55,37	46,88	51,49	62,61	91,04
091	Directeurs et directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	98 366	36,0	52,77	43,53	52,15	59,08	86,62
0912	Directeurs et directrices des services d'utilité publique	98 648	35,9	53,04	43,79	52,99	59,13	87,21
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	74 517	34,9	40,97	36,54	42,05	46,51	69,21
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	77 250	34,9	42,44	37,54	42,56	47,33	71,33
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	74 490	34,9	40,88	34,87	42,45	46,60	71,31
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	68 857	34,7	38,00	32,78	39,43	42,11	63,14
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	80 302	35,1	43,91	40,68	46,28	46,60	73,50
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	78 995	34,8	43,44	40,03	44,52	46,60	72,91
2151	Architectes	79 422	34,8	43,72	41,51	44,15	47,53	71,08
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	78 487	34,9	43,16	39,13	44,15	46,60	72,19
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	82 437	34,7	45,52	42,14	46,60	46,63	77,64
217	Professionnels et professionnelles en informatique	72 863	34,4	40,53	34,89	41,55	45,26	69,45
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	60 751	34,4	33,80	...	...	...	63,34
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	88 845	34,9	48,83	41,35	50,98	57,07	81,11
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	73 553	34,9	40,46	36,29	41,41	44,53	69,22

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaires annuels moyens	Heures régulières hebdomadaires	Salaires horaires				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	70 692	34,4	39,41	35,91	39,83	45,32	62,46
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	71 231	34,7	39,34	33,28	39,64	45,83	66,45
5111	Bibliothécaires	71 906	34,7	39,70	34,16	40,02	46,18	67,30
5113	Archivistes	66 679	34,6	36,90	31,26	36,47	42,09	60,53
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseurs de services administratifs	64 986	34,9	35,61	31,03	34,56	40,94	61,05
1211	Superviseurs et superviseurs de commis de bureau et du personnel de soutien	65 607	35,8	35,24	29,74	35,80	38,94	58,03
1212	Superviseurs et superviseurs de commis de finance et d'assurance	57 069	33,8	32,23	27,26	31,51	34,56	56,44
1213	Superviseurs et superviseurs de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	69 646	34,9	38,20	32,40	36,06	42,61	66,96
1215	Superviseurs et superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	72 055	36,1	38,43	34,85	39,97	42,05	63,82
122	Personnel administratif et de réglementation	59 915	34,9	32,93	29,30	30,24	35,67	57,92
1221	Agents et agentes d'administration	57 017	34,9	31,35	28,88	30,22	33,02	54,61
1222	Adjoints et adjointes de direction	71 934	34,7	39,70	34,26	37,65	43,49	67,75
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	52 929	34,7	29,21	...	...	...	54,42
1225	Agents et agentes aux achats	60 285	35,1	33,00	29,15	32,31	34,48	56,45
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	58 285	35,2	31,70	...	...	...	60,10
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	61 358	34,8	33,83	28,99	30,22	38,96	59,21
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	46 846	34,2	26,23	24,13	25,57	28,17	45,66
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	46 824	34,3	26,19	24,13	25,57	28,41	45,64

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	47 209	33,8	26,81	24,96	25,80	27,62	45,52
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	47 358	33,3	27,22	24,30	27,09	30,03	43,14
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	57 976	34,2	32,41	27,86	31,02	34,62	55,37
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	53 290	34,0	30,00	27,59	30,06	32,93	51,83
221	Personnel technique des sciences physiques	53 873	36,2	28,55	26,77	28,42	28,75	51,77
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	53 548	36,2	28,33	...	...	...	51,14
222	Personnel technique des sciences de la vie	58 250	36,7	30,42	26,99	27,98	34,56	56,32
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	60 264	35,6	32,53	28,89	32,94	34,52	55,94
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	61 858	36,5	32,64	29,64	32,87	34,17	56,23
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	58 104	34,6	32,15	28,97	32,99	34,17	56,30
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	57 033	34,9	31,38	28,42	30,42	34,17	53,34
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	61 687	35,1	33,77	30,22	33,02	37,60	55,83
228	Personnel technique en informatique	55 730	34,5	30,96	28,42	30,22	33,02	52,18
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	53 022	34,3	29,61	26,63	30,06	32,31	53,80
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	52 713	34,3	29,39	26,63	29,84	32,31	53,75
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	74 260	38,2	37,53	34,01	37,66	42,69	61,70
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	76 600	36,6	40,28	37,00	42,60	42,93	65,29
4312	Pompiers et pompières	69 617	41,6	32,07	29,27	33,42	34,33	55,48

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	50 474	34,6	27,99	27,21	27,82	28,05	50,74
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	50 342	34,6	27,92	27,23	27,82	28,05	50,80
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	54 752	34,7	30,27	27,50	30,19	31,05	54,85
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	51 118	34,7	28,21	26,40	26,63	30,58	53,82
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	62 067	35,0	33,95	28,79	33,20	37,60	54,73
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	62 178	35,0	34,01	28,79	33,55	37,60	54,84
631	Superviseurs et superviseuses de services	69 807	37,5	35,68	32,04	36,33	37,91	58,42
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	74 039	38,8	36,65	34,34	36,51	38,89	59,86
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	45 788	39,6	22,25	...	...	...	x
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	59 597	38,1	30,09	27,41	31,16	32,29	51,96
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	58 439	37,9	29,63	26,39	31,16	31,72	52,11
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	59 843	37,5	30,75	...	...	...	54,48
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	55 227	37,3	28,48	26,61	27,90	30,61	51,40

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaires annuels moyens	Heures régulières hebdomadaires	Salaires horaires				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	55 484	38,3	27,84	25,99	27,90	30,07	48,19
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	53 140	38,5	26,57	...	...	...	45,02
729	Autre personnel des métiers de la construction	53 499	37,5	27,45	...	...	...	49,82
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	53 521	37,6	27,35	...	...	...	49,26
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	74 232	38,5	37,02	34,90	36,75	38,81	61,01
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	75 689	38,3	38,05	35,31	37,60	40,17	61,97
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	73 728	38,7	36,55	34,61	36,49	37,94	60,60
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	56 699	39,2	27,81	26,39	27,22	28,79	45,99
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	58 627	38,6	29,21	27,98	28,79	31,95	50,20
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	55 379	39,7	26,72	26,02	26,39	27,22	42,95
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	57 588	37,5	29,52	...	...	...	52,70
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	57 636	37,5	29,57	...	...	...	52,96
7322	Débossseurs et débossseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	57 141	37,9	29,02	25,80	30,10	31,16	50,40
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	57 729	37,0	29,97	29,83	30,19	31,16	51,47
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	59 326	37,3	30,54	...	...	...	54,99
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	71 664	38,8	35,40	31,61	35,75	37,91	58,43

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	75 773	39,4	36,92	33,86	37,63	39,14	59,25
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	55 766	39,6	27,03	25,00	26,83	28,30	44,54
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	43 317	34,6	23,98	22,80	22,89	26,69	42,25
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	43 229	34,6	23,90	22,84	22,85	26,69	42,60
1414	Réceptionnistes	40 501	34,1	22,71	20,82	21,82	24,87	36,00
142	Commis en bureautique et en éditique	42 692	34,1	23,97	21,71	24,40	26,35	40,03
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	46 679	33,9	26,37	23,90	26,96	28,32	44,21
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	39 325	33,8	22,30	20,36	21,06	24,28	38,73
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	45 392	37,4	23,25	21,37	23,60	24,44	39,22
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	51 246	36,4	27,04	24,95	27,57	29,10	46,72
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	50 116	36,8	26,18	24,44	26,63	28,42	45,66
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	47 572	35,9	25,46	22,90	24,84	26,54	42,64
1525	Répartiteurs et répartitrices	52 160	36,3	27,58	25,57	28,05	30,06	47,76
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	49 622	35,1	27,19	...	...	...	49,96
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	47 740	34,6	26,43	24,11	25,80	30,22	48,86
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	52 086	38,5	26,00	24,24	25,41	27,98	44,40
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	48 481	36,9	25,22	...	...	...	46,73
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	50 263	..	..	..	..	..	..
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	51 737	37,9	26,23	25,24	26,99	27,01	47,10
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	51 520	36,6	x	x	x	x	x

Tableau A-9

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
		\$	h	Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	\$
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	52 040	39,6	25,19	23,89	24,88	27,23	41,40
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	50 000	36,1	26,56	22,84	25,53	29,54	50,83
Formation en cours d'emploi								
6611	Caissiers et caissières	39 349	33,7	22,35	18,81	22,12	24,09	35,24
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	48 929	39,3	23,85	22,31	23,96	25,00	39,69
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	45 997	37,4	23,62	...	...	...	42,55
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	46 132	37,3	23,72	...	...	...	42,81
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	42 374	37,9	21,42	x	x	x	34,59
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	47 420	38,5	23,69	22,47	24,50	25,59	40,85
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	46 527	38,5	23,28	22,47	23,44	25,59	40,76
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	49 718	38,6	24,75	24,44	24,51	25,59	41,10
7621	Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	47 204	38,9	23,32	20,50	23,84	24,57	39,45
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	50 121	38,2	25,21	23,48	24,44	28,49	43,45
961	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	49 357	39,7	23,83	22,60	24,51	24,87	39,63

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	116 263	34,7	64,24	53,72	61,70	71,58	91,70
0113	Directeurs et directrices des achats	106 270	34,8	58,56	51,32	55,10	58,61	85,11
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	101 211	34,8	55,76	48,80	53,13	61,58	80,75
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	98 579	34,6	54,66	46,10	52,80	62,94	78,87
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	105 230	34,8	58,04	52,58	57,34	65,45	x
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	106 815	34,8	58,90	52,68	59,14	62,01	84,43
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	105 539	34,7	58,29	52,59	57,34	65,45	83,78
031	Directeurs et directrices des soins de santé	89 101	34,9	48,86	43,61	46,54	51,25	71,71
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	120 004	34,9	65,80	51,44	63,71	74,98	93,16
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	119 874	34,9	65,73	51,44	63,97	75,00	93,05
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	97 666	34,9	53,63	47,39	51,19	58,44	77,70
0511	Directeurs et directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	99 068	35,0	54,28	48,49	51,19	58,46	78,61
0513	Directeurs et directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	93 254	34,7	51,42	41,16	48,00	53,23	74,04
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	82 847	35,0	45,61	x	x	x	65,15
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	104 022	35,0	57,00	47,03	57,34	63,63	82,34
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	103 272	35,0	56,59	46,42	57,34	61,82	81,52

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	73 236	34,6	40,50	36,21	41,55	44,62	59,00
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	75 278	34,6	41,66	36,19	43,03	47,51	60,42
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	76 187	34,8	41,98	38,97	42,83	44,62	61,58
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	69 293	34,5	38,41	35,31	40,51	42,83	55,84
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	76 281	34,7	42,17	38,94	43,26	44,62	60,80
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	68 009	34,9	37,37	32,60	39,73	42,67	55,57
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	77 298	34,3	43,27	40,78	42,43	45,00	63,59
2151	Architectes	77 787	34,4	43,38	40,45	42,44	45,00	63,59
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	71 254	35,0	39,02	x	x	x	57,57
217	Professionnels et professionnelles en informatique	73 176	34,6	40,58	36,98	41,55	44,33	59,03
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	82 675	34,6	45,80	44,62	46,06	46,12	67,50
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	65 991	34,3	36,84	33,85	36,71	40,80	53,85
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	60 072	34,7	33,14	28,70	31,32	37,90	48,22
401	Professeurs et professeures d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	110 519	36,0	58,91	49,19	60,00	68,43	82,42
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	111 635	35,9	59,56	50,11	60,21	68,43	83,31
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	75 732	37,5	38,70	31,41	39,04	43,32	55,22

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	69 374	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	97 546	34,8	53,73	43,93	51,98	60,25	77,06
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	72 818	34,8	40,04	35,98	42,66	42,83	58,05
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	74 142	34,9	40,74	37,45	41,75	44,41	59,30
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	77 167	35,0	42,25	...	...	...	61,24
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	72 631	34,8	39,95	34,80	38,60	42,86	58,02
5111	Bibliothécaires	72 952	34,8	40,11	34,75	38,57	42,86	58,22
5113	Archivistes	70 265	34,8	38,71	35,35	40,69	42,52	56,38
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	67 337	34,5	37,39	32,93	39,01	41,44	54,17
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	62 569	34,6	34,60	29,07	34,41	41,30	50,33
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	70 166	34,4	39,05	32,62	40,41	41,50	56,44
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	58 436	34,7	32,33	27,22	31,28	37,14	47,36
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien	64 431	34,8	35,53	30,64	37,21	41,12	51,94
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	56 205	34,6	31,13	26,09	30,49	33,97	45,87
122	Personnel administratif et de réglementation	55 659	34,7	30,77	26,27	28,35	34,18	45,49
1221	Agents et agentes d'administration	53 812	34,7	29,76	26,27	27,16	31,69	44,12
1222	Adjoints et adjointes de direction	67 530	34,8	37,17	30,20	37,80	42,19	54,47
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	55 329	35,0	30,29	28,37	30,64	32,51	45,46

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
1225	Agents et agentes aux achats	60 625	34,5	33,68	27,17	33,05	40,29	48,90
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	44 323	34,5	24,61	22,13	24,02	26,27	36,74
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	44 315	34,5	24,61	22,13	24,02	26,27	36,74
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	57 349	34,9	31,51	26,33	28,58	37,63	46,70
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	48 486	34,0	27,32	22,47	28,70	30,66	40,75
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	48 271	34,0	27,19	22,24	28,70	30,64	40,59
221	Personnel technique des sciences physiques	57 606	35,0	31,54	29,35	30,06	31,46	46,37
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	57 910	35,0	31,71	29,35	30,29	31,46	46,44
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	53 487	36,5	27,96	26,12	29,46	29,77	41,96
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	56 082	36,3	29,67	27,28	28,49	30,77	43,81
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	52 713	35,6	28,34	26,99	28,48	30,13	x
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	54 994	35,7	29,53	27,58	29,37	30,77	44,09
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	57 330	35,2	31,28	28,15	31,32	35,21	45,64
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	56 753	35,3	30,96	28,02	31,30	34,56	45,12
228	Personnel technique en informatique	52 594	35,4	28,47	26,72	29,23	30,51	42,14
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	48 496	34,9	26,64	23,36	27,96	29,32	39,53
322	Personnel technique en soins dentaires	52 904	36,3	27,85	26,27	27,78	29,39	42,56
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	50 029	34,9	27,46	26,26	27,03	29,00	40,59

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	49 862	34,9	27,35	26,20	26,90	28,77	40,52
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	49 501	35,1	27,06	24,32	26,92	29,46	40,14
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	59 261	34,7	32,75	28,43	31,94	36,52	47,68
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	63 402	35,0	34,80	27,85	34,62	40,91	50,58
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	64 658	35,0	35,44	29,96	36,65	40,73	51,29
631	Superviseurs et superviseuses de services	61 435	35,8	32,98	28,11	32,84	35,59	48,65
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	66 602	36,5	35,17	31,53	34,90	40,12	50,73
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	51 675	38,4	25,76	24,95	25,02	26,74	38,82
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	48 666	38,1	24,47	22,94	24,21	25,70	36,90
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	48 933	38,3	24,45	22,94	23,81	25,86	36,72
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	47 909	38,5	23,86	20,90	24,02	25,87	36,21
729	Autre personnel des métiers de la construction	43 503	38,4	21,71	20,50	20,82	22,79	32,75
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	43 631	38,4	21,79	20,50	20,71	22,87	32,98
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	67 803	36,5	35,55	31,57	34,89	41,53	52,93

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	69 770	37,0	36,08	x	x	x	53,09
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	49 909	38,2	24,99	23,00	25,50	26,06	37,78
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	45 031	37,6	22,92	21,56	22,43	24,08	35,18
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	41 584	36,9	21,54	x	x	x	33,50
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	47 681	38,1	23,98	22,31	23,18	25,87	36,44
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	42 751	34,7	23,60	22,47	23,72	24,32	35,14
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	42 854	34,7	23,67	22,47	23,72	24,32	35,25
1414	Réceptionnistes	41 536	34,8	22,85	21,43	22,56	24,31	34,15
142	Commis en bureautique et en éditique	40 864	35,3	22,22	...	...	...	34,47
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	40 633	34,4	22,62	20,34	22,42	23,75	33,38
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	40 616	35,0	22,28	20,58	21,96	23,01	33,34
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	38 655	36,6	20,22	19,48	19,51	20,92	30,26
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	40 855	35,9	21,85	20,34	21,45	23,63	32,45
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	41 685	36,3	22,10	20,47	21,40	23,63	32,76
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	40 809	36,1	21,66	20,64	21,45	22,87	31,91
341	Personnel de soutien des services de santé	37 931	35,4	20,50	18,43	20,24	22,32	31,18
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	37 628	35,0	20,56	18,41	19,97	20,34	30,34
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	44 249	38,5	22,11	18,34	21,66	22,87	33,26
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	39 620	34,5	22,01	20,09	22,13	22,87	32,88
656	Autre personnel des services personnels	37 728	36,1	20,04	18,89	20,34	20,36	29,63

Tableau A-10

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur universitaire, Québec,

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	40 488	38,0	20,41	19,45	20,34	20,72	30,35
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	39 918	37,9	20,11	18,78	20,33	20,43	29,47
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	38 126	36,1	20,21	19,48	20,31	21,26	30,43
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	37 858	35,9	20,18	19,28	19,97	21,26	30,26
Formation en cours d'emploi								
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	40 601	37,9	20,56	20,14	20,41	20,72	31,19
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	37 975	38,1	19,12	18,29	18,87	19,94	28,67
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	38 311	38,2	19,22	18,46	18,87	19,97	28,76
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	37 007	38,5	18,43	16,48	17,87	20,49	27,18
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	42 223	38,6	20,94	19,91	20,72	22,13	31,99

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	105 821	37,5	54,08	53,96	54,08	54,16	83,99
0113	Directeurs et directrices des achats	98 233	37,5	50,20	...	...	...	79,15
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	98 495	37,5	50,34	...	...	...	79,38
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	99 526	37,5	50,86	...	...	...	80,23
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	114 619	37,5	58,57	55,70	55,93	63,39	92,12
0211	Directeurs et directrices des services de génie	130 518	37,5	66,70	..	..	..	103,68
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	115 385	37,5	58,97	56,21	56,90	60,84	92,66
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	111 101	37,5	56,77	55,63	55,84	55,93	89,55
031	Directeurs et directrices des soins de santé	111 501	37,5	56,98	47,91	51,30	54,20	91,30
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	106 690	37,5	54,52	49,71	54,17	62,83	85,54
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	103 980	37,5	53,14	..	..	..	83,97
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	90 540	38,3	45,39	39,74	47,13	48,25	71,34
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	88 723	38,5	44,33	..	..	..	69,60
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	80 716	37,5	41,25	39,13	41,17	43,90	64,99
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	81 972	37,5	41,89	39,13	42,94	43,50	65,38
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	82 292	37,5	42,05	...	...	...	66,52

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	76 761	37,5	39,23	34,47	41,08	45,76	62,12
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	88 069	37,5	45,01	38,09	45,36	51,71	70,79
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	84 587	37,5	43,23	38,09	44,14	45,60	68,01
2112	Chimistes	80 896	37,5	41,34	37,60	41,52	44,68	65,09
2114	Météorologues et climatologues	89 972	37,5	45,98	40,25	49,93	51,71	71,95
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	107 960	37,5	55,17	47,74	55,83	61,84	87,46
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	93 327	37,5	47,69	39,95	47,29	54,99	75,38
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	93 543	37,5	47,80	39,95	47,49	54,99	75,57
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	103 264	37,5	52,77	49,81	52,49	58,52	82,33
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	100 452	37,5	51,34	46,82	49,83	54,51	80,37
2151	Architectes	102 332	37,5	52,30	47,55	52,79	56,62	82,27
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	97 946	37,5	50,06	46,12	49,83	53,54	77,85
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	80 427	37,5	41,10	37,50	40,69	46,85	65,01
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	78 883	37,5	40,31	...	...	...	64,97
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	85 663	37,5	43,78	42,38	43,21	44,13	70,53
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	72 527	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	76 047	..	..	..	..	..	..
411	Juges, avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	176 298	37,5	90,10	60,46	60,81	113,14	138,66
4111	Juges	288 858	37,5	147,62	..	..	..	224,29
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	112 929	37,5	57,71	50,69	60,65	60,81	90,15

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	77 464	37,5	39,59	37,23	38,72	41,52	62,94
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	82 258	37,5	42,04	35,46	41,17	48,87	66,12
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	80 418	37,5	41,10	38,96	41,10	41,85	64,53
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	75 462	37,5	38,57	34,88	35,38	41,19	61,29
5111	Bibliothécaires	74 934	37,5	38,30	34,87	35,38	41,19	60,31
5113	Archivistes	76 142	37,5	38,91	34,72	38,59	39,81	62,57
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	74 992	37,5	38,33	34,64	37,14	43,62	61,05
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	60 852	39,5	29,51	28,68	29,82	30,30	47,12
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	61 421	40,0	29,43	28,44	29,71	30,13	47,01
122	Personnel administratif et de réglementation	60 739	37,5	31,04	27,34	29,35	31,46	49,42
1221	Agents et agentes d'administration	58 438	37,5	29,86	27,34	29,30	31,30	47,61
1225	Agents et agentes aux achats	73 607	37,5	37,62	30,49	39,13	40,33	59,65
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	58 274	37,5	29,78	27,34	29,35	31,31	47,45
1241	Adjointes administratives et adjointes administratives	46 298	37,5	23,66	...	...	...	37,94
222	Personnel technique des sciences de la vie	62 240	37,5	31,81	29,78	32,48	34,23	50,83
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	54 807	37,5	28,01	26,38	29,03	29,96	44,97
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	72 185	37,5	36,89	32,96	36,25	39,88	58,57
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	73 550	37,6	37,51	34,42	38,17	42,15	59,01
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	74 923	37,7	38,14	34,21	38,81	42,66	60,38
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	74 395	37,5	38,02	...	...	...	60,29

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	78 070	39,3	38,15	33,34	36,14	44,35	60,62
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	93 388	37,5	47,73	...	...	...	75,13
322	Personnel technique en soins dentaires	59 852	37,5	30,59	..	..	..	51,41
323	Personnel technique en soins de santé	43 453	37,5	22,20	x	x	x	35,83
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	60 794	37,6	30,97	29,77	31,53	32,21	49,03
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	61 990	37,5	31,68	30,79	31,72	32,55	49,90
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	65 937	37,7	33,57	..	..	..	53,33
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	66 097	37,5	33,78	..	..	..	53,70
4312	Pompiers et pompières	62 142	41,7	28,60	...	...	...	45,36
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	52 199	37,5	26,68	...	...	...	42,26
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	59 659	37,5	30,49	...	...	...	48,95
631	Superviseurs et superviseurs de services	62 948	39,8	30,30	..	..	..	48,37
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	55 530	39,6	26,86	25,72	26,19	28,16	42,98
6321	Chefs	58 208	40,0	27,89	24,82	27,55	28,65	44,30
6322	Cuisiniers et cuisinières	54 723	39,5	26,55	25,72	26,04	26,53	42,57
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	54 920	40,0	26,31	..	..	..	43,56
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	74 084	39,8	35,62	33,32	36,22	37,33	56,18
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	58 700	40,0	28,13	26,85	26,90	28,32	44,61
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	57 434	40,0	27,52	..	..	..	43,53
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	63 583	40,0	30,47	29,98	30,17	30,81	48,35

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	64 051	40,0	30,69	30,04	30,29	30,78	48,52
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteuses et monteuses d'installations au gaz	61 521	40,0	29,48	...	...	...	46,65
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	59 738	40,0	28,62	28,01	28,11	28,68	45,31
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	60 593	40,0	29,03	27,63	29,27	29,29	45,88
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	59 390	40,0	28,46	25,41	28,58	28,64	45,03
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	60 364	40,0	28,92	...	...	...	45,75
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	60 231	40,0	28,86	...	...	...	45,65
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	54 099	40,0	25,92	24,45	25,81	26,61	42,17
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et	55 362	40,0	26,53	24,93	25,43	26,78	42,62
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	58 209	40,0	27,89	...	...	...	44,14
Formation de niveau secondaire								
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	48 131	37,5	24,60	24,18	24,44	25,99	39,31
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	49 498	39,9	23,78	...	...	...	38,14
341	Personnel de soutien des services de santé	57 183	37,5	29,23	...	...	...	47,96
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	66 527	40,0	31,87	29,87	31,66	32,91	49,92
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	50 904	40,0	24,39	...	...	...	38,71
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	46 616	40,0	22,34	..	..	..	35,60

Tableau A-11

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h			\$		
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	47 710	..	..	..	..	..	..
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	45 113	40,0	21,62	21,02	21,31	21,60	34,70
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	49 890	40,0	23,90	..	..	..	37,89
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	48 930	40,0	23,44	...	...	...	37,35
Formation en cours d'emploi								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	40 188	40,0	19,26	...	...	...	31,89
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	46 524	40,0	22,29	..	..	..	37,08
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	47 595	38,0	24,06	..	..	..	39,23
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	39 068	40,0	18,72	..	..	..	30,39
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	53 479	40,0	25,62	..	..	..	41,29
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	44 368	39,9	21,30	20,23	20,64	21,66	33,95
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	43 468	39,9	20,88	20,12	20,43	20,77	33,11
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	46 978	40,0	22,51	..	..	..	36,39
7621	Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	48 311	40,0	23,15	..	..	..	36,73

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h				\$	
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	93 158	35,0	51,01	45,34	48,78	56,25	74,77
0113	Directeurs et directrices des achats	93 048	35,0	50,95	43,53	51,34	58,01	74,62
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	96 194	35,0	52,67	44,25	54,01	58,19	77,35
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	106 967	35,0	58,57	53,67	54,80	61,15	84,46
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	72 479	35,0	39,68	37,03	40,37	42,51	59,30
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	95 096	35,0	52,07	46,08	51,04	56,75	75,92
031	Directeurs et directrices des soins de santé	89 369	35,0	48,93	42,97	46,08	51,64	72,17
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	98 956	35,0	54,18	48,78	54,65	61,25	81,04
042	Directeurs et directrices de l'enseignement et des services sociaux et communautaires	91 247	35,0	49,96	45,76	49,93	53,43	73,15
0421	Administrateurs et administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	96 653	35,0	52,92	50,70	52,48	54,41	75,16
0422	Directeurs et directrices d'école, administrateurs et administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	90 365	35,0	49,48	45,72	49,92	53,15	72,57
0423	Directeurs et directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	93 938	35,0	51,44	44,91	48,78	56,73	75,60
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	66 031	35,0	36,16	32,07	35,94	39,69	54,38
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	66 031	35,0	36,16	32,07	35,94	39,69	54,38
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	67 417	35,0	36,91	32,15	38,72	40,55	53,98
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	70 553	35,0	38,63	33,56	40,54	42,67	56,76

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h	\$				
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	67 842	35,0	37,14	34,60	39,22	40,20	53,41
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations	62 366	35,0	34,15	28,11	35,71	39,56	50,04
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	74 336	35,0	40,70	37,62	40,55	45,15	58,98
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	74 050	35,0	40,55	37,68	40,55	44,61	58,88
2112	Chimistes	75 241	35,0	41,20	34,80	40,55	48,62	59,29
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	65 876	35,0	36,07	30,33	37,68	40,55	52,77
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	63 436	35,0	34,73	30,33	30,69	40,55	50,91
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	68 161	35,0	37,32	33,43	38,61	40,55	54,52
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	66 453	35,0	36,39	...	...	...	53,27
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	75 610	35,0	41,40	36,49	43,86	47,04	60,12
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	65 622	35,0	35,93	32,15	38,61	40,55	52,14
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	73 870	35,0	40,45	40,20	40,37	40,55	58,67
2151	Architectes	74 377	35,0	40,73	...	...	...	58,84
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	73 356	35,0	40,16	...	...	...	58,50
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	75 508	35,0	41,34	36,54	40,66	44,78	60,24
217	Professionnels et professionnelles en informatique	67 837	35,0	37,14	32,08	39,22	40,20	54,30
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	65 838	36,2	34,85	32,83	33,36	38,71	51,37
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	69 537	35,0	38,07	33,69	40,65	42,49	55,12
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	46 318	35,0	25,36	...	...	...	36,78

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h				\$	
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	71 313	..	..	..	..	..	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	68 896	35,0	37,72	...	...	...	60,58
411	Juges, avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	125 354	34,5	70,53	50,98	57,69	66,35	102,89
4111	Juges	234 941	32,5	138,54	...	...	...	207,12
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	99 429	35,0	54,44	48,42	53,24	65,76	78,90
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	69 017	35,0	37,79	34,05	40,56	40,65	54,65
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	70 146	35,0	38,41	34,86	40,55	40,65	55,81
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	68 144	35,0	37,31	...	...	...	54,09
5111	Bibliothécaires	78 801	35,0	43,15	40,15	45,76	46,30	63,45
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	54 750	35,0	29,98	27,11	28,90	31,43	43,31
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	44 961	35,0	24,62	23,35	25,51	26,11	36,35
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	46 747	35,0	25,60	...	...	...	38,94
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	43 908	35,0	24,04	22,12	25,12	26,11	34,90
122	Personnel administratif et de réglementation	51 111	35,0	28,00	25,80	26,79	27,93	41,72
1221	Agents et agentes d'administration	48 656	35,0	26,64	24,88	26,73	26,79	39,78
1222	Adjoints et adjointes de direction	65 416	35,0	35,82	31,28	36,14	40,13	52,59
1225	Agents et agentes aux achats	55 312	35,0	30,29	26,06	30,31	36,12	44,53
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	91 985	33,7	52,87	38,72	43,29	67,45	79,26
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	50 877	35,0	27,86	...	...	...	42,00

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h				\$	
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	39 545	35,0	21,65	21,59	21,90	22,45	32,09
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	39 651	35,0	21,71	21,27	21,90	22,45	32,11
1242	Adjointes administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	41 405	35,0	22,67	20,88	23,53	24,29	33,88
1243	Adjointes administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	38 943	35,0	21,32	...	...	...	31,91
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositeuses, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	46 744	35,0	25,59	...	...	...	37,33
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	66 501	35,0	36,41	29,27	39,70	41,45	53,48
221	Personnel technique des sciences physiques	46 308	35,0	25,36	...	...	...	38,21
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	46 384	35,0	25,40	22,44	25,86	26,33	38,27
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	45 403	35,0	24,86	..	..	..	37,48
222	Personnel technique des sciences de la vie	49 560	36,4	26,04	25,58	26,33	28,08	39,29
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	47 185	35,0	25,84	...	...	...	38,93
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	46 664	35,0	25,54	...	...	...	38,14
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	50 778	37,7	25,79	...	...	...	38,22
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	47 202	35,0	25,85	24,44	26,33	27,07	38,68
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	46 679	35,0	25,56	...	...	...	38,25
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	75 733	35,6	41,10	34,14	43,33	46,79	60,34
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	79 100	35,0	43,31	37,22	45,16	46,79	63,92

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h					
228	Personnel technique en informatique	48 796	35,0	26,70	...	...	...	39,28
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	50 963	35,2	27,77	...	...	...	41,30
3211	Technologues de laboratoires médicaux	54 134	35,0	29,64	...	...	...	43,97
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	50 813	35,3	27,68	24,50	30,33	31,79	41,20
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	42 711	35,9	22,82	...	...	...	34,37
322	Personnel technique en soins dentaires	52 110	35,0	28,53	...	...	...	42,45
323	Personnel technique en soins de santé	47 708	36,1	25,31	...	...	...	38,47
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	52 061	36,4	27,39	23,74	28,49	30,33	40,17
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	44 352	35,0	24,29	23,35	25,12	26,11	36,71
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	49 249	35,0	26,97	23,27	26,88	28,90	40,33
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	44 587	35,1	24,38	...	...	...	35,99
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	46 134	35,0	25,26	24,33	26,11	26,33	37,74
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	49 042	35,0	26,84	...	...	...	39,40
631	Superviseurs et superviseurs de services	66 608	35,0	36,45	34,62	36,74	38,84	54,79
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	41 731	38,8	20,64	...	...	...	31,30
6321	Chefs	43 371	38,8	21,45	...	...	...	31,38
6322	Cuisiniers et cuisinières	41 707	38,8	20,63	...	...	...	31,30
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	40 550	38,8	20,05	...	...	...	30,45
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	40 237	38,8	19,90	...	...	...	30,23
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	36 599	38,7	18,13	...	...	...	27,65

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h					
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	60 289	35,0	33,01	31,25	32,36	34,92	48,97
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	45 214	38,8	22,36	...	...	...	33,11
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	45 373	38,8	22,44	..	..	..	33,17
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	46 271	38,8	22,88	...	...	...	33,91
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	46 409	38,8	22,95	...	...	...	34,02
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	45 445	38,8	22,48	...	...	...	33,34
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	43 849	38,8	21,69	...	...	...	32,50
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	41 289	38,8	20,42	..	..	..	30,98
729	Autre personnel des métiers de la construction	40 295	38,8	19,93	...	...	...	29,69
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	40 237	38,8	19,90	...	...	...	29,68
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	57 353	39,8	27,58	...	...	...	41,47
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	57 619	39,9	27,68	...	...	...	41,62
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	47 156	38,9	23,21	...	...	...	34,91
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	45 373	38,8	22,44	...	...	...	33,91

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h			\$		
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	45 373	38,8	22,44	..	..	..	32,47
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	46 706	38,8	23,10	..	..	..	34,90
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	37 214	35,7	19,96	...	...	...	29,41
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	36 096	35,0	19,76	...	...	...	28,97
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	42 074	38,8	20,81	...	...	...	31,16
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	43 909	38,8	21,72	20,63	22,53	22,68	32,73
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	37 958	35,0	20,78	19,37	20,96	21,48	30,99
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	38 231	35,0	20,93	19,37	20,96	21,48	31,20
1414	Réceptionnistes	33 150	35,0	18,15	...	...	...	27,32
142	Commis en bureautique et en éditique	37 687	35,0	20,64	17,44	20,68	21,42	30,79
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	40 308	35,0	22,07	20,19	22,52	23,33	33,58
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	36 570	35,6	19,67	...	...	...	29,24
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	35 754	35,2	19,49	...	...	...	28,94
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	42 374	35,0	23,20	...	...	...	33,57
1525	Répartiteurs et répartitrices	41 022	39,9	19,70	..	..	..	29,83
341	Personnel de soutien des services de santé	37 878	36,3	20,02	...	...	...	30,76
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	36 495	35,0	19,98	...	...	...	30,13
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	54 985	39,8	26,42	24,56	27,87	28,90	39,78
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	41 752	40,0	19,84	16,88	18,15	23,83	30,24

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h			\$		
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	41 197	35,0	22,56	...	...	...	34,37
656	Autre personnel des services personnels	32 317	36,3	17,09	..	..	..	26,10
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	37 265	38,8	18,43	..	..	..	27,14
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	35 061	38,8	17,34	...	...	...	26,50
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	38 422	38,8	19,00	18,62	19,35	19,74	28,46
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	39 914	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus, opérateurs et opératrices de métro et autres transports en commun	38 781	38,8	19,18	..	..	..	29,17
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	34 940	38,8	17,28	...	...	...	25,61
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	37 649	38,8	18,62	...	...	...	28,34
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	41 713	38,8	20,63	..	..	..	32,14
843	Personnel en agriculture et en horticulture	40 605	38,8	20,08	..	..	..	31,28
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	35 063	35,2	19,10	17,41	19,37	19,39	28,32
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	34 337	35,0	18,80	...	...	...	27,84
Formation en cours d'emploi								
6611	Caissiers et caissières	32 307	35,0	17,69	...	...	...	27,11
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	35 859	38,8	17,73	...	...	...	27,06
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	36 009	38,7	17,83	...	...	...	26,92
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	34 966	38,7	17,33	...	...	...	26,46
6733	Concierges, surintendants et surintendantes d'immeubles	36 975	38,8	18,29	16,50	18,43	18,62	27,34

Tableau A-12

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, administration québécoise¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ²	Médian ³	3 ^e quartile ⁴	
		\$	h				\$	
674	Autres services de soutien et personnel assimilé, n.c.a.	36 058	38,8	17,83	...	...	...	27,20
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	36 087	38,8	17,85	...	...	...	27,22
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	39 841	38,7	19,74	...	...	...	28,70
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	39 866	38,7	19,75	...	...	...	28,71
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	42 122	38,8	20,83	19,74	22,40	22,42	32,45
7621	Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	42 137	38,8	20,84	19,74	22,40	22,42	32,47
8612	Manoeuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	34 131	38,8	16,88	...	...	...	25,06

1. Désigne la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

2. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

3. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

4. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
Gestion								
0112	Directeurs et directrices des ressources humaines	115 492	35,8	62,05	54,11	62,78	67,46	99,37
0113	Directeurs et directrices des achats	103 774	35,9	55,43	50,36	54,15	62,40	94,37
0114	Directeurs et directrices d'autres services administratifs	112 189	35,8	60,25	50,36	59,72	69,85	96,59
012	Directeurs et directrices des services financiers et des services aux entreprises	104 192	35,7	56,04	44,42	54,18	64,95	88,10
013	Directeurs et directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	93 162	37,2	48,14	42,98	46,41	51,64	80,62
0131	Directeurs et directrices d'entreprises de télécommunications	103 482	35,6	55,87	47,99	56,80	60,13	81,70
021	Directeurs et directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques	105 909	35,3	57,55	50,49	57,24	63,24	x
0212	Directeurs et directrices des services d'architecture et de sciences	107 797	36,1	57,40	49,45	57,43	63,24	97,41
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	111 616	35,4	60,50	54,20	57,69	66,65	98,70
041	Directeurs et directrices de la fonction publique	94 237	35,1	51,48	43,00	48,18	60,50	72,10
051	Directeurs et directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	102 338	36,1	54,35	48,15	53,60	61,43	77,42
063	Directeurs et directrices de la restauration et des services d'hébergement	100 085	42,0	45,72	39,27	44,18	48,73	67,53
071	Directeurs et directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	115 407	38,5	57,56	52,15	57,13	64,25	88,48
0714	Directeurs et directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	112 493	37,6	57,48	52,22	57,05	63,71	88,20
0731	Directeurs et directrices des transports	107 424	36,3	56,66	...	...	...	95,44
Formation universitaire								
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	83 553	35,6	45,02	38,73	45,17	52,84	76,08
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	82 327	36,1	43,83	37,48	42,54	50,36	73,60

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	86 549	35,4	46,96	41,66	48,21	53,83	81,82
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	79 840	35,5	43,19	37,48	43,68	48,21	69,37
2112	Chimistes	82 607	35,0	45,23	42,56	44,75	49,26	69,82
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	86 211	35,8	46,17	39,28	44,72	53,83	75,22
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	86 501	36,1	45,99	38,64	44,35	55,02	72,85
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	93 127	35,6	50,13	45,18	52,13	53,83	x
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	93 559	35,1	51,10	...	...	...	90,37
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	83 659	35,9	44,74	40,06	43,20	50,86	70,81
2151	Architectes	81 834	35,8	43,86	39,84	42,11	46,94	69,79
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	81 198	36,2	42,95	38,85	42,46	46,53	63,65
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	83 387	35,1	45,60	36,69	43,76	52,56	66,39
217	Professionnels et professionnelles en informatique	84 124	35,2	45,81	42,38	45,94	49,83	76,96
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	86 545	35,0	47,38	...	...	...	83,56
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	74 690	35,7	40,12	35,04	40,16	43,75	60,67
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	74 951	..	..	..	..	..	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	99 141	35,3	53,88	46,57	55,14	60,10	83,58
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	87 290	35,5	47,29	41,01	48,21	53,83	83,26

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h				\$	
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	92 022	35,1	50,25	46,13	52,71	53,83	88,98
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	69 167	36,1	36,96	30,03	36,07	43,17	61,22
5111	Bibliothécaires	66 802	36,4	35,44	30,00	30,03	43,17	57,85
5113	Archivistes	75 276	35,4	40,84	37,27	43,17	48,21	70,48
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	78 311	34,9	43,29	37,88	45,45	49,26	69,39
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	85 053	35,5	45,92	40,88	44,89	52,18	68,87
Formation collégiale								
121	Superviseurs et superviseurs de services administratifs	61 046	39,1	29,94	25,84	30,29	32,97	52,28
1211	Superviseurs et superviseurs de commis de bureau et du personnel de soutien	71 776	38,3	35,79	32,33	37,91	38,56	57,24
1212	Superviseurs et superviseurs de commis de finance et d'assurance	61 122	37,5	31,24	26,74	31,34	34,37	48,96
1215	Superviseurs et superviseurs du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	69 627	37,5	35,67	32,54	33,05	38,18	61,12
122	Personnel administratif et de réglementation	61 769	35,3	33,56	29,00	32,32	36,60	57,39
1221	Agents et agentes d'administration	57 861	35,2	31,50	28,30	30,93	34,46	54,61
1222	Adjoints et adjointes de direction	70 129	36,5	37,08	29,56	32,97	37,69	56,91
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	55 154	34,7	30,50	28,20	30,68	32,59	52,06
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	74 079	35,6	39,80	34,39	38,96	46,30	68,47
1225	Agents et agentes aux achats	72 209	35,2	39,27	32,80	37,57	43,99	67,46
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	56 224	38,3	28,25	24,32	27,02	29,30	41,75
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	51 296	35,1	28,03	24,75	27,96	31,60	45,97
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	51 321	35,2	28,03	24,68	27,96	31,44	45,81

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomadaires	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	52 277	34,4	29,22	27,23	29,89	32,33	52,79
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	59 230	36,0	31,51	28,03	29,30	33,93	49,76
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	54 506	36,0	29,05	27,01	28,74	30,15	44,01
221	Personnel technique des sciences physiques	74 505	34,6	41,26	35,98	43,11	46,07	x
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	74 541	34,6	41,29	35,98	43,11	46,10	x
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	75 229	35,5	40,78	35,98	43,11	46,07	72,01
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	75 351	35,5	x	x	x	x	x
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	59 228	34,7	32,68	29,92	32,34	36,41	61,52
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	66 445	36,7	34,80	34,30	34,54	36,83	65,35
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	55 821	40,3	26,60	22,15	26,01	26,44	40,23
228	Personnel technique en informatique	60 780	35,8	32,62	28,40	31,38	34,25	50,92
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	45 695	36,7	23,98	19,87	24,34	25,53	35,61
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	46 914	35,5	25,30	22,84	25,53	27,84	37,89
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	43 208	39,0	21,30	x	x	x	31,48
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	67 458	37,8	34,18	...	...	...	51,48
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	70 874	35,7	38,26	29,35	42,78	43,11	58,20
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	71 422	35,8	38,51	29,12	42,78	43,11	58,83
631	Superviseurs et superviseuses de services	54 090	38,4	26,99	25,48	26,02	27,11	40,88

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
6321	Chefs	60 690	38,9	29,87	27,65	28,59	31,34	44,26
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	71 742	37,8	36,34	...	...	...	66,73
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	60 705	39,9	29,15	28,51	29,39	30,64	48,96
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	60 759	x	29,26	...	...	...	x
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	57 191	40,0	27,40	...	...	...	41,50
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	54 314	39,8	26,15	...	...	...	39,69
729	Autre personnel des métiers de la construction	58 003	39,8	27,94	...	...	...	43,20
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	57 571	39,8	27,76	...	...	...	43,10
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	71 580	38,7	35,56	32,83	34,26	37,48	59,01
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	76 886	37,3	39,68	34,78	37,73	41,97	66,87
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	60 802	39,6	29,52	28,51	29,39	30,06	50,63
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	59 946	39,6	29,03	...	...	...	48,91
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	59 112	38,9	29,13	28,42	28,93	30,77	47,02
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	59 141	39,0	29,11	28,42	28,93	30,77	47,06
7322	Débossseurs et débossseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	58 932	38,6	29,28	28,52	28,93	28,98	46,78

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebdomad.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	56 603	38,6	28,06	25,18	25,44	32,45	43,69
Formation de niveau secondaire								
141	Personnel au travail général de bureau	47 116	34,7	26,15	22,70	28,01	30,11	47,43
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	47 100	34,5	26,24	22,90	28,03	30,18	48,08
1414	Réceptionnistes	40 470	36,1	21,52	19,77	20,90	23,11	32,98
142	Commis en bureautique et en éditique	43 266	35,9	23,27	18,74	19,65	27,05	39,17
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	49 737	35,2	27,19	23,80	26,96	30,19	47,51
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	45 934	34,2	25,73	...	...	...	48,67
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	51 244	36,8	26,73	24,99	26,41	30,19	44,49
1522	Magasiniers et magasinnières, commis aux pièces	51 192	36,3	27,14	26,10	27,09	30,19	48,75
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	48 515	34,8	26,82	24,31	27,87	28,72	46,91
1525	Répartiteurs et répartitrices	57 634	38,8	28,30	...	...	...	42,26
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	54 708	38,6	27,23	22,74	28,00	32,12	44,59
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	49 594	35,0	27,29	24,28	28,03	32,20	49,34
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	42 769	36,2	22,49	20,00	24,17	24,88	35,74
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	53 053	39,9	25,50	24,88	26,06	26,66	38,96
7511	Conducteurs et conductrices de camions de transport	49 847	..	..	..	..	..	..
7512	Conducteurs et conductrices d'autobus, opérateurs et opératrices de métro et autres transports en commun	53 491	40,1	25,54	...	...	...	38,61
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	53 799	36,3	28,36	25,07	25,87	29,46	50,34

Tableau A-13

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail, salaires horaires et rémunération globale par heure travaillée, selon la *Classification nationale des professions*, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Salaire annuel moyen	Heures régulières hebd.	Salaire horaire				Rémunération globale
				Moyen	1 ^{er} quartile ¹	Médian ²	3 ^e quartile ³	
		\$	h					
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	55 967	38,9	27,58	...	...	...	x
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	48 612	39,8	23,44	17,46	24,64	28,93	35,93
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	44 758	36,2	23,68	21,35	24,07	25,94	42,50
Formation en cours d'emploi								
6711	Serveurs et serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	37 362	37,7	18,99	18,44	18,48	18,85	28,92
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	39 587	39,9	19,03	13,07	17,46	24,08	35,15
673	Nettoyeurs et nettoyeuses	46 735	39,1	22,87	...	...	...	35,09
6731	Préposés et préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	37 897	37,0	19,66	...	...	...	29,91
6732	Nettoyeurs spécialisés et nettoyeuses spécialisées	44 793	38,0	22,54	21,43	23,47	23,74	35,93
761	Aides de soutien des métiers et manoeuvres	53 822	38,2	27,12	23,74	28,79	31,68	48,80
7611	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	41 811	39,7	20,21	16,77	18,21	23,74	30,98
7612	Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	56 776	37,9	28,82	25,56	30,51	31,68	53,66
762	Manoeuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.	56 588	39,3	27,61	24,58	28,42	28,93	45,82

1. Un quartile correspond à chacune des trois valeurs qui divisent l'ensemble des employés en quatre parts égales. Au premier quartile (Q1), 25 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 75 % gagnent plus.

2. Le salaire médian (Q2) est la valeur centrale qui partage l'ensemble des employés en deux parts égales (50 % au-dessus et 50 % au-dessous).

3. Au troisième quartile (Q3), 75 % des employés gagnent moins que le salaire présenté et 25 % gagnent plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2013.

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	88,9	59 415	79 301	36,9
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	91,7	61 828	79 440	37,6
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	85,6	60 690	82 640	36,6
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	89,3	54 463	75 100	36,3
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	91,9	61 180	82 479	36,5
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	x	64 829	83 944	36,5
2112	Chimistes	81,5	53 019	69 513	35,8
2113	Géoscientifiques et océanographes	98,7	69 916	88 115	39,8
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	99,3	64 771	107 240	36,4
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	86,0	53 687	77 228	36,2
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	86,1	56 154	77 678	36,5
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	x	48 519	77 379	35,7
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	x	46 337	73 361	35,7
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	85,8	64 625	86 600	37,1
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	83,0	70 852	91 366	38,4
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	96,0	61 107	84 780	35,8
2151	Architectes	x	64 645	88 098	35,9
2152	Architectes paysagistes	98,0	58 293	84 342	36,0
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	93,2	58 932	82 629	35,2
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	96,3	61 774	84 942	36,6
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	79,3	60 137	83 413	35,3
217	Professionnels et professionnelles en informatique	85,5	57 589	80 680	36,9
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	93,2	66 589	90 127	38,3
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	91,3	58 638	75 824	37,6
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	x	44 983	70 656	36,3
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	x	42 280	75 701	35,0
401	Professeurs et professeures d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	68,4	73 074	99 693	35,0
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	63,2	84 634	115 131	35,0
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	92,3	36 576	50 950	35,0
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	96,8	39 466	75 632	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	x	38 219	74 207	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	80,0	68 721	106 775	36,3

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	41 979	75 200	35,2
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	98,3	54 807	79 100	35,9
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	91,5	63 626	85 468	37,0
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	94,1	55 110	77 097	35,3
5111	Bibliothécaires	94,0	55 434	77 770	35,2
5112	Restaurateurs et restauratrices, conservateurs et conservatrices	89,8	49 918	70 420	35,7
5113	Archivistes	95,2	53 164	72 664	35,8
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	81,0	50 876	70 477	36,8
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	89,2	52 024	66 927	37,1
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	69,0	53 669	74 035	36,4
5123	Journalistes	76,1	46 663	69 583	36,4
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	92,4	52 519	71 021	37,2
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	83,1	57 112	74 410	38,3
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	84,4	57 137	74 452	38,3
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	76,4	49 152	63 931	38,1
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	77,9	46 788	63 257	37,0
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	71,4	47 126	62 445	37,2
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	89,4	49 366	68 478	38,0
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	67,3	49 256	65 702	38,6
122	Personnel administratif et de réglementation	92,9	45 467	58 900	36,3
1221	Agents et agentes d'administration	94,9	41 941	54 693	35,9
1222	Adjoints et adjointes de direction	96,1	44 533	71 143	35,4
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	81,6	40 700	54 157	36,3
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	94,8	53 960	71 796	35,6
1225	Agents et agentes aux achats	83,7	55 952	70 732	37,7
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	86,7	41 967	54 987	37,3
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	76,5	47 149	65 676	34,9
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	x	48 827	56 524	36,7
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	90,8	37 279	45 550	35,3
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	89,9	37 554	45 828	35,4
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	95,5	40 627	51 800	34,2

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1243	Adjoint administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	x	31 803	38 352	35,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	92,8	37 647	56 588	35,2
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	63,8	42 869	56 930	36,0
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	58,6	40 558	53 243	36,1
221	Personnel technique des sciences physiques	47,6	48 068	62 655	37,3
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	51,9	45 919	60 342	36,7
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	34,4	58 069	73 422	39,9
222	Personnel technique des sciences de la vie	71,7	42 995	55 949	36,9
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	62,3	39 815	51 907	36,8
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	75,5	49 337	64 496	37,6
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	72,1	47 878	71 432	38,0
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	58,5	44 765	58 948	36,8
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et	86,4	51 479	64 336	36,9
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	91,3	48 236	63 177	36,4
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	55,8	60 604	74 369	39,2
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	61,1	63 653	77 516	38,6
228	Personnel technique en informatique	86,1	41 251	57 292	36,5
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	37 492	52 469	35,4
3211	Technologues de laboratoires médicaux	x	38 568	56 340	35,0
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	97,7	38 625	52 812	35,2
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	34 038	43 491	36,0
322	Personnel technique en soins dentaires	x	36 446	52 768	35,1
323	Personnel technique en soins de santé	100,0	37 705	50 602	36,4
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	39 001	54 387	36,3
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	96,3	42 720	56 553	35,6
4312	Pompiers et pompières	24,6	43 274	67 811	41,1
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	97,8	37 290	52 733	35,2
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	98,4	37 251	52 683	35,2
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	57,3	41 539	58 104	35,1
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	79,6	44 478	58 593	38,1
523	Annonces et annonceuses, autres artistes de spectacle, n.c.a.	25,8	51 892	65 370	35,6
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	77,2	43 023	56 100	37,8
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	89,7	41 005	58 359	35,3

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	89,7	40 676	58 002	35,3
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	37,7	47 667	65 406	37,4
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	33,8	47 086	63 359	37,9
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	52,5	49 102	70 134	36,1
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	82,4	38 363	51 126	36,6
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	72,9	41 832	55 973	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	54,1	36 388	47 786	38,4
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	12,8	37 818	43 831	37,5
6321	Chefs	43,9	46 977	58 991	39,2
6322	Cuisiniers et cuisinières	9,5	33 345	36 427	36,6
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	41,2	22 319	35 801	39,5
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	51,5	21 434	34 698	39,7
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	31,6	23 653	37 464	39,3
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	12,6	41 175	62 444	38,4
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	49,9	62 715	80 286	39,2
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	38,8	41 607	57 627	40,0
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	51,0	44 195	65 309	39,9
7232	Outilleurs-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	45,7	47 248	68 078	39,7
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	32,5	42 554	64 414	38,1
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	21,2	46 485	58 119	39,9
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	9,3	52 205	64 985	40,1
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	12,2	47 811	58 749	39,5
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	21,2	41 408	53 368	39,5
729	Autre personnel des métiers de la construction	14,8	38 703	48 647	39,2
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	16,2	38 703	48 647	39,2
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	75,9	63 315	80 136	39,3
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	80,0	67 263	85 686	39,2
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	68,4	65 534	83 528	38,7
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	86,5	51 527	62 800	37,8
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	61,3	45 005	58 473	39,9

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	13,4	47 399	59 105	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	11,1	44 830	57 552	39,8
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	5,7	44 729	56 533	39,9
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	15,2	36 752	49 614	40,2
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	15,9	36 355	49 421	40,3
7322	Débosselleurs et débosseseuses, réparateurs et réparatrices de carrosserie	8,4	44 205	53 236	38,8
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	32,6	40 157	52 816	39,1
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	26,1	42 761	56 366	40,0
737	Grutiers et grutières, foreurs et foreuses, dynamiteurs et dynamiteuses	4,7	43 326	52 112	39,7
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	23,0	32 528	41 779	36,7
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	17,0	31 047	37 988	35,3
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	53,1	34 955	47 992	38,9
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	85,7	79 326	99 240	40,6
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	18,1	51 754	66 823	39,4
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	63,4	58 988	77 494	39,7
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	67,7	56 286	73 381	39,3
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	17,2	51 529	63 338	39,7
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	90,3	34 264	41 032	35,6
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	92,3	34 530	41 296	35,6
1414	Réceptionnistes	71,3	30 683	35 822	35,6
142	Commis en bureautique et en éditique	68,0	30 163	40 142	36,9
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	81,6	32 907	43 974	36,6
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	84,5	33 008	43 416	35,0
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	4,3	33 231	41 266	36,7
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	49,7	33 195	43 859	38,1
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	63,8	35 184	43 352	36,9
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	54,8	33 314	46 293	37,8
1525	Répartiteurs et répartitrices	70,3	38 383	50 205	37,9
341	Personnel de soutien des services de santé	x	33 293	36 681	36,3
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	x	48 584	63 231	39,7
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	55,8	21 604	29 096	38,6
651	Personnel des services des aliments et des boissons	23,5	24 156	27 575	38,9
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	48,0	29 747	43 840	38,5
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	7,0	38 544	49 059	39,5

Tableau B-1

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, ensemble des employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	69,6	32 394	45 029	36,6
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	65,3	33 466	47 224	37,1
656	Autre personnel des services personnels	24,3	31 205	38 869	37,2
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	18,8	28 159	39 492	39,5
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	29,1	30 329	42 746	39,2
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	10,1	33 376	48 631	41,8
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	7,1	40 385	49 558	38,1
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	12,7	27 318	35 990	39,7
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	17,2	43 774	53 809	40,0
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	13,9	44 285	54 206	40,0
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	25,3	43 089	53 277	39,9
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	5,0	28 642	33 903	38,7
843	Personnel en agriculture et en horticulture	6,7	31 017	38 559	39,7
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel	28,4	47 439	59 208	39,5
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	7,9	37 948	49 939	40,3
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	6,0	28 374	39 314	40,4
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	29,5	29 452	37 928	37,4
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	54,7	33 128	40 135	35,9
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	88,2	38 995	54 749	39,3
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	42,4	38 857	55 467	39,3

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-2

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	82,9	60 703	78 791	37,7
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	87,0	63 800	78 308	39,0
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	78,2	60 930	82 413	37,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	83,4	55 999	74 949	36,8
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	81,5	56 255	71 114	36,7
2112	Chimistes	77,4 *	51 988	65 677	35,9
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	68,1 *	55 091	70 800	37,3
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	73,4 *	53 715	69 279	37,0
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	78,3	63 806	83 666	38,2
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	80,5	68 524	89 312	38,7
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	78,5	61 027	78 213	38,0
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	61,3 *	59 272	76 003	37,5
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	85,2	57 601	72 792	40,1
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	74,4	63 667	82 651	35,4
217	Professionnels et professionnelles en informatique	77,0	60 039	80 981	37,8
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	92,7	67 535	90 271	38,6
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	84,2	51 965	69 510	37,9
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	96,6	48 683	72 404	37,1
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en	x	41 521	74 377	35,0
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	76,7	51 218	68 324	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	94,6	37 954	73 071	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	86,2	78 486	100 222	37,6
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	64,4 **	40 106	74 647	35,1
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	89,1	61 052	79 316	37,6
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et	80,4	66 958	84 367	38,3
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	73,1	50 358	61 388	36,2
5111	Bibliothécaires	74,0	52 914	64 856	36,7
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	73,3	47 857	68 102	36,6

Tableau B-2

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	88,3	51 853	66 384	37,3
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	63,7 *	52 123	72 167	36,3
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	81,5	45 932	63 631	37,5
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	70,4	47 878	64 527	38,1
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	73,6	45 205	61 993	37,3
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	69,7	47 114	62 848	37,4
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	89,2	48 520	68 326	38,3
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	95,1	43 348	62 248	37,9
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	65,4	49 101	65 666	39,0
122	Personnel administratif et de réglementation	75,5	47 574	62 652	37,5
1221	Agents et agentes d'administration	69,8	42 177	56 840	36,9
1222	Adjoints et adjointes de direction	85,7	48 614	62 053	36,7
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	75,7	40 379	52 658	37,1
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	93,8	53 920	69 075	35,7
1225	Agents et agentes aux achats	76,1	52 288	68 755	38,4
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	82,7	42 189	53 085	38,2
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	81,1	39 895	50 362	36,0
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	79,9	39 712	50 138	36,2
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives	96,5	41 710	52 566	34,2
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	76,8	36 711	49 271	37,1
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	60,2	42 693	56 195	36,2
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	50,3 *	40 043	51 925	36,5
221	Personnel technique des sciences physiques	41,4 *	49 947	64 311	37,9
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	44,7 **	47 315	61 453	37,3
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	32,6 **	59 756	74 963	40,3
222	Personnel technique des sciences de la vie	31,0 **	39 979	51 705	39,0
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	30,0 **	36 526	46 406	38,8
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	66,3	50 854	65 423	38,8
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	64,6	50 419	72 461	39,2
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	48,2 *	44 119	57 766	37,9
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	82,2	53 437	66 595	39,1

Tableau B-2

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	73,1	55 092	74 270	39,1
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	51,0 **	58 635	72 889	39,4
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	56,7 **	61 353	75 478	39,0
228	Personnel technique en informatique	79,2	42 977	60 020	37,5
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	66,1 **	32 327	41 617	37,0
323	Personnel technique en soins de santé	x	36 984	48 306	36,4
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	89,3	46 082	62 113	36,1
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	93,5	52 518	67 144	36,3
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	62,6 **	64 106	74 041	41,8
4312	Pompiers et pompières	81,1 *	64 094	73 766	41,8
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	40 503	54 112	35,2
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	69,3	44 191	58 566	38,1
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	74,3	42 659	55 738	38,1
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	57,4 **	35 871	51 219	37,9
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	58,8 **	35 871	51 219	37,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	37,4 **	47 598	65 353	37,4
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	33,5 **	46 967	63 240	38,0
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	72,9	41 832	55 973	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	51,2	34 530	45 541	38,6
6321	Chefs	43,9 *	x	54 540	39,5
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	52,0 **	21 434	34 698	39,7
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	12,7 **	41 276	62 956	38,5
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	49,0 **	63 945	82 505	39,8
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	43,0 **	41 600	57 656	40,1
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	56,7	42 313	64 554	38,1
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	58,4 **	46 525	58 203	40,0
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	16,4 **	49 523	60 343	39,6
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	40,2 **	40 851	52 558	39,5

Tableau B-2

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	71,8	66 855	85 159	39,6
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	78,7	69 222	87 123	39,6
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	67,5 *	64 484	84 330	39,5
7303	Surveillants et surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé	86,1	51 675	62 649	37,9
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	13,2 **	47 348	58 964	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	10,8 **	44 636	57 461	39,9
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	3,1 **	44 230	55 658	40,0
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	35,2 **	34 349	47 805	40,4
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	36,0 **	34 172	47 738	40,4
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	37,1 *	40 115	52 746	39,1
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	29,8 **	42 833	56 466	40,0
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	9,9 **	32 914	46 178	38,8
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	85,7	79 326	99 240	40,6
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	13,4 **	45 570	60 725	39,7
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	62,9	58 746	77 272	39,7
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	23,1 **	44 120	52 980	39,7
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	66,3	30 939	41 055	36,9
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	69,3	31 176	41 361	36,8
1414	Réceptionnistes	49,1	29 728	38 439	36,7
142	Commis en bureautique et en éditique	63,4	28 721	39 053	37,6
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	80,4	31 984	43 029	36,9
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres	66,8	34 055	44 984	37,1
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	69,1 *	32 266	40 361	36,5
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	43,9	32 011	43 729	39,2
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	54,0	36 821	47 758	39,5
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	51,1 *	32 359	46 196	38,4
1525	Répartiteurs et répartitrices	55,0	36 907	48 973	39,3
341	Personnel de soutien des services de santé	85,0	31 223	35 416	36,9
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	60,7	29 552	43 797	38,5

Tableau B-2

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,9 **	34 827	45 728	39,1
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	67,2 *	31 556	44 507	36,9
6552	Autres préposés et autres préposées aux services	61,6 *	32 532	46 968	37,6
656	Autre personnel des services personnels	15,4 **	29 474	37 312	38,0
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	22,4 **	23 173	34 195	39,7
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	30,4 *	30 292	42 721	39,2
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	11,1 **	28 904	43 208	41,9
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	21,1 **	26 775	35 418	39,8
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	17,4 **	43 882	52 216	40,0
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	15,7 **	44 059	52 563	40,0
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	28,4 **	47 439	59 208	39,5
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	6,0 **	28 374	39 314	40,4
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	21,5 *	27 015	37 375	38,5
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	37,5 **	33 469	43 286	36,4
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	88,3	38 993	54 756	39,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-3

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	98,2	70 303	81 500	40,2
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	99,0	71 946	79 479	41,4
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	98,6	58 111	79 333	36,6
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	93,6	74 144	95 312	36,9
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	94,2	63 491	88 691	37,6
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	82,5	76 212	97 488	37,6
217	Professionnels et professionnelles en informatique	93,7	61 850	81 858	36,6
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	94,3	58 536	77 153	35,8
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	96,1	45 302	71 237	37,0
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	78,6 *	68 267	77 352	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	x	37 875	73 122	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	78 363	93 293	39,5
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	39 876	74 632	35,0
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	98,1	73 064	85 685	40,0
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	91,7	70 291	83 667	40,0
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	62,7 *	45 465	74 538	36,1
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	49,1 **	50 605	65 197	35,0
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	62,3 **	49 856	78 440	36,4
5123	Journalistes	65,0 *	43 631	74 123	36,0
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	38,9 **	50 925	65 593	39,4
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	63,1 *	46 294	57 330	37,9
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	66,9 *	42 912	55 176	37,4
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	39,0 **	43 583	54 727	39,0
122	Personnel administratif et de réglementation	88,9	49 273	63 592	36,1
1221	Agents et agentes d'administration	94,7	48 083	61 990	36,2
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	60,3 *	45 217	55 785	35,8
1225	Agents et agentes aux achats	76,7	52 026	68 289	36,9

Tableau B-3

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
124	Adjoint administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	89,8	48 204	54 990	33,5
1241	Adjoint administratifs et adjointes administratives	89,9	48 150	54 784	33,5
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	92,8	42 199	61 664	37,9
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	91,1	42 507	55 285	34,9
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	84,3	46 495	57 437	34,8
221	Personnel technique des sciences physiques	5,9 **	54 783	68 667	36,3
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	35,4 **	49 411	60 791	38,3
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	59,7	47 370	73 433	39,1
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	35,4 **	50 497	64 386	37,2
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	74,9	62 843	67 201	39,0
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	45,4 **	50 995	62 804	39,1
228	Personnel technique en informatique	94,9	43 672	59 114	37,1
323	Personnel technique en soins de santé	x	36 372	47 904	36,2
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	40 403	56 313	35,8
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	x	55 141	69 862	35,4
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	73,3	45 075	61 106	38,5
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	64,4	50 025	75 710	36,7
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	86,3	43 825	57 679	37,9
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	x	43 825	57 679	37,9
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	57,3	41 281	54 935	35,3
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	x	41 206	53 468	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	35,8 **	47 370	64 472	37,9
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	6,3 **	53 253	69 817	38,9
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	43,3 **	41 424	58 100	40,2
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	74,2 *	44 305	65 842	39,9
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	61,0 **	47 376	68 469	39,8
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	56,5	41 315	64 979	38,0
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	51,5 **	50 145	60 429	39,9
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	6,3 **	54 497	66 425	39,6
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	14,9 **	51 996	63 375	39,8

Tableau B-3

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	28,9 **	47 527	61 505	40,0
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	9,7 **	48 179	60 860	40,0
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	7,8 **	47 235	60 599	40,1
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	39,3 **	34 520	51 797	40,5
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	42,2 **	34 552	51 810	40,5
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	31,4 **	43 031	53 349	40,0
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	36,2 **	43 031	53 349	40,0
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	12,4 **	53 498	61 128	40,1
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	61,7	33 496	45 416	35,9
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	67,8	33 259	45 633	35,9
1414	Réceptionnistes	51,6 **	34 767	42 732	35,7
142	Commis en bureautique et en éditique	48,7	31 570	42 676	36,2
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	67,9	39 441	52 262	35,5
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres	54,7 *	41 132	54 551	37,3
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	80,7	40 458	48 579	34,8
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	38,7 *	33 787	48 032	39,3
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	49,5 *	41 364	54 509	39,5
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	38,0 **	33 941	50 448	39,3
1525	Répartiteurs et répartitrices	38,3	33 797	54 267	37,4
341	Personnel de soutien des services de santé	94,9	32 854	36 434	36,3
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	54,4 *	28 283	50 491	39,6
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	78,8	33 306	50 033	37,0
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	76,1	34 181	51 368	37,7
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	25,6 *	33 247	50 779	39,7
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	9,7 **	29 669	46 925	42,8
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	29,7 **	47 545	59 451	39,6
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	8,2 **	38 149	51 482	40,6
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	99,3	44 919	61 728	39,8
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	79,8	40 184	60 933	40,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-4

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	79,6	58 155	78 071	37,0
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	80,6	58 471	77 538	37,3
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	76,7	61 194	82 702	37,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	82,4	53 995	72 699	36,8
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	81,5	56 255	71 114	36,7
2112	Chimistes	77,4 *	51 988	65 677	35,9
2113	Géoscientifiques et océanographes	98,7	70 141	87 909	39,8
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	96,2	70 452	89 758	38,4
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	68,1 *	55 091	70 800	37,3
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	73,4 *	53 715	69 279	37,0
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	x	62 736	79 828	39,6
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	78,1	63 812	83 582	38,2
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	80,3	67 618	88 346	38,8
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	89,0	57 601	72 792	40,1
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	75,3	63 667	82 651	35,4
217	Professionnels et professionnelles en informatique	76,6	59 973	80 949	37,9
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	92,6	67 473	90 189	38,7
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	83,8	51 675	69 171	38,0
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	97,7	58 185	75 685	37,4
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	76,6	50 029	67 695	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	81,3	78 540	103 262	36,8
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	87,3	58 486	77 955	37,1
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	78,7	66 375	84 489	38,0
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	73,7 *	49 557	62 115	36,0
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	80,9	49 194	64 504	36,9
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	93,2	51 936	66 463	37,5
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	64,4 **	53 208	69 164	36,3
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	85,2	45 733	63 553	37,4
513	Professionnels et professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	80,2	57 640	73 697	38,2

Tableau B-4

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	82,1	57 640	73 697	38,2
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	71,1	48 019	65 171	38,1
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	75,0	44 848	61 694	37,4
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	69,9	47 452	63 472	37,4
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	95,1	43 348	62 248	37,9
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	67,9	49 401	66 265	39,0
122	Personnel administratif et de réglementation	73,8	47 316	62 509	37,7
1221	Agents et agentes d'administration	64,2	40 231	55 143	37,1
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	77,1	40 051	52 446	37,2
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	93,5	54 201	69 218	35,6
1225	Agents et agentes aux achats	76,1	52 304	68 783	38,4
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	79,3	37 856	49 222	36,7
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	77,6	37 443	48 884	37,0
125	Sténographes judiciaires, transpositeurs et transpositeuses, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	72,8 *	34 943	45 281	36,8
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	57,4	42 719	56 323	36,4
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	45,7 *	38 404	50 511	36,9
221	Personnel technique des sciences physiques	60,4 *	49 697	64 085	38,0
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	54,6 *	46 990	61 127	37,4
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	71,3	50 971	65 800	38,9
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	73,5	54 931	71 022	39,5
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	49,9 *	43 524	57 148	37,9
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	83,6	51 813	66 491	39,1
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	63,3 *	70 736	88 860	39,9
228	Personnel technique en informatique	75,2	42 755	60 312	37,6
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	65,3 **	32 154	41 165	37,0
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	49,0 **	33 404	42 007	37,4
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	92,4	52 035	66 643	36,5
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	41 851	56 370	35,9
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	64,9 *	43 088	55 394	37,5

Tableau B-4

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	74,8	42 330	54 845	38,2
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	72,2 *	36 053	51 252	37,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	29,4 **	49 397	69 285	37,1
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	21,6 **	49 584	68 508	38,0
6231	Agents et agentes, courtiers et courtières d'assurance	69,5	41 946	56 427	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	51,5	34 376	45 310	38,6
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	32,1 **	31 364	38 982	37,4
6321	Chefs	50,7 **	41 229	x	39,4
6322	Cuisiniers et cuisinières	24,5 **	23 060	27 180	35,7
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	6,1 **	28 994	47 708	41,7
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	86,6	64 635	83 331	39,9
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	38,7 *	44 120	51 309	37,9
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	57,9	48 329	61 995	38,6
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	80,5 *	39 202	53 702	40,1
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	24,3 **	41 386	50 369	38,8
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	63,8 *	34 582	44 155	39,1
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	68,1 *	64 484	84 330	39,5
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	31,1 **	43 482	55 524	40,0
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	31,6 **	45 975	55 829	39,3
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	27,8 **	40 621	52 614	39,6
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	30,9 **	34 123	42 530	40,1
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	30,0 **	33 654	42 182	40,3
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	41,0 **	38 598	52 433	38,6
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	25,0 **	42 620	59 843	40,0
822	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	87,6	79 326	99 240	40,6
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	65,4 *	57 951	75 774	39,2
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	47,7 **	38 457	48 060	39,5
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	67,7	30 251	39 877	37,2
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	69,7	30 570	40 116	37,1
1414	Réceptionnistes	48,4	28 377	37 274	37,0

Tableau B-4

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, employés non syndiqués, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
142	Commis en bureautique et en éditique	69,8	27 859	37 956	38,0
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	83,1	30 666	41 394	37,1
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	74,5 *	30 725	40 483	37,0
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	65,2 *	28 869	36 953	37,3
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	47,8	30 950	41 161	39,1
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	61,6	30 619	38 543	39,5
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	59,3	31 732	44 509	38,0
1525	Répartiteurs et répartitrices	60,6	37 561	47 858	39,7
341	Personnel de soutien des services de santé	62,6 **	25 701	31 967	39,2
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	51,4 *	21 223	27 131	38,3
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	67,4 *	30 653	37 991	37,6
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	63,7 *	30 901	42 438	36,9
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	56,5 **	31 734	44 840	37,6
656	Autre personnel des services personnels	15,4 **	29 474	37 312	38,0
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	63,8 *	21 910	32 800	39,6
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	36,4 **	27 691	35 627	38,8
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	15,8 **	27 456	36 184	40,3
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	57,4 *	25 716	32 982	39,6
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	40,3 **	28 267	32 436	38,7
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	16,8 **	45 729	55 275	38,2
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	24,1 **	24 172	34 989	39,0
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	30,6 **	27 566	38 552	37,4
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	71,5 **	26 340	39 871	38,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-5

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	64,0 *	48 808	66 193	37,2
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	37,8 *	46 401	64 209	37,7
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	60,1 *	55 881	76 193	38,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	84,9	45 763	61 401	36,7
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	59,3 **	56 834	71 856	36,6
2112	Chimistes	55,6 **	55 698	69 748	35,8
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	69,3 *	67 499	90 097	39,2
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	78,5 *	62 375	90 233	38,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	59,2 **	46 972	63 252	38,5
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	74,1 *	43 363	57 229	38,8
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	x	46 884	71 365	36,7
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	29,6 **	46 045	62 096	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	94,6	37 954	73 071	..
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	56,7 *	55 983	80 217	36,9
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	50,6 **	48 194	61 706	36,1
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	44 933	57 190	35,6
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	34,8 **	61 137	77 058	35,5
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	64,5 **	45 932	60 092	37,2
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	42,8 *	47 081	62 249	38,8
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	48,4 **	47 918	60 948	37,3
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	74,2 *	43 260	64 874	42,2
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	26,9 **	46 983	62 076	39,9
122	Personnel administratif et de réglementation	48,3 *	38 262	51 542	37,1
1221	Agents et agentes d'administration	36,1 **	35 451	49 598	36,5
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	58,1 *	34 869	45 945	37,9
1225	Agents et agentes aux achats	53,2 *	40 267	53 303	37,1
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	74,5	37 272	47 987	35,8

Tableau B-5

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1241	Adjoint administratifs et adjointes administratives	63,3	34 226	45 042	37,3
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	32,7 **	45 389	57 744	36,7
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	20,4 **	35 158	46 325	37,2
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	37,5 **	38 747	50 709	38,2
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	30,3 **	45 168	60 479	39,3
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	19,4 **	44 368	60 848	39,2
228	Personnel technique en informatique	60,1 *	37 162	48 737	37,8
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	84,0	36 858	54 902	35,9
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	61,1 *	36 584	49 945	38,8
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	78,6	34 849	45 670	38,6
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	59,2 **	34 940	51 798	38,5
631	Superviseurs et superviseuses de services	36,2 **	29 291	36 402	38,5
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	13,7 **	35 064	43 332	39,3
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	8,1 **	49 141	61 577	38,8
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	24,9 **	38 499	52 787	40,3
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	37,1 **	52 037	67 908	39,5
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	38,2 **	56 562	74 437	40,2
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	20,4 **	36 567	50 432	40,1
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	23,3 **	36 408	50 157	40,1
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	39,7 **	44 447	58 646	40,2
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	52,0 *	29 505	38 115	36,3
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	59,2 *	29 600	38 432	36,1
1414	Réceptionnistes	30,5 **	28 676	35 956	37,1
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	42,7 *	32 622	41 853	37,6
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	32,9 **	30 268	41 612	39,4
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	44,8 **	31 387	41 437	39,3
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	45,1 **	23 286	36 619	39,9

Tableau B-5

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 200 à 499 employés, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	11,6 **	21 947	34 294	39,4
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	30,6 **	26 558	36 381	40,1
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	21,9 **	31 672	44 183	39,1
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	27,1 **	32 228	45 093	39,6
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	22,1 **	29 931	43 837	47,1
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	68,8 **	25 902	38 564	38,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-6

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	85,4	61 881	80 021	37,7
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	91,8	64 501	78 829	39,0
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	80,2	61 350	82 931	36,9
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	83,1	58 243	77 921	36,8
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	84,3	56 203	71 067	36,7
2112	Chimistes	80,6 *	51 607	65 400	35,9
2113	Géoscientifiques et océanographes	98,7	70 379	88 213	39,8
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	95,8	71 169	90 717	38,2
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	x	62 736	79 828	39,6
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	79,6	63 357	82 935	38,1
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	80,7	69 008	89 242	38,7
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	61,3 *	59 272	76 003	37,5
217	Professionnels et professionnelles en informatique	78,9	61 082	82 371	37,8
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	97,1	67 564	90 246	38,6
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	87,5	54 338	72 853	37,7
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	77,0	61 927	80 055	39,8
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	88,2	51 640	68 832	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	88,0	79 422	101 258	37,6
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	91,0	61 244	79 282	37,6
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	84,3	66 542	83 393	38,4
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	96,7	50 574	60 919	36,6
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	78,9	47 804	69 111	36,7
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	84,4	54 551	69 969	38,0
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	70,2 *	51 119	71 622	36,4
5123	Journalistes	79,0	42 613	68 815	35,8
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	88,4	45 932	64 694	37,6
5131	Producteurs et productrices, réalisateurs et réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	91,8	60 337	76 316	38,5

Tableau B-6

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	76,3	47 975	64 789	38,0
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	82,3	44 506	61 569	37,4
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	74,7	46 991	63 120	37,4
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	92,6	49 469	68 949	37,5
1214	Surveillants et surveillantes de services postaux et de messageries	95,1	43 348	62 248	37,9
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	72,8	49 252	65 902	38,9
122	Personnel administratif et de réglementation	82,5	48 994	64 312	37,5
1221	Agents et agentes d'administration	81,7	43 230	57 973	36,9
1222	Adjoints et adjointes de direction	85,8	49 967	63 041	36,7
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	78,5	41 031	53 452	37,0
1225	Agents et agentes aux achats	82,0	54 287	71 214	38,5
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	94,6	44 481	56 375	37,3
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	82,8	40 488	50 891	36,1
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	82,9	40 456	50 813	36,1
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	79,0	36 597	48 228	37,5
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	68,6	42 298	55 968	36,1
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	55,8 *	40 370	52 303	36,4
221	Personnel technique des sciences physiques	49,0 *	50 179	64 501	37,9
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	71,4	51 994	66 781	38,9
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	69,2	50 729	73 168	39,2
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	55,3 *	44 098	57 500	37,8
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	53,9 *	58 635	72 889	39,4
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	61,7 *	61 353	75 478	39,0
228	Personnel technique en informatique	81,4	43 477	60 999	37,4
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	93,5	52 518	67 144	36,3
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	62,6 **	64 106	74 041	41,8
4312	Pompiers et pompières	81,1 *	64 094	73 766	41,8
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	46 304	53 389	35,6
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	73,1	47 062	61 819	37,8

Tableau B-6

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
523	Annonces et annonceurs, autres artistes de spectacle, n.c.a.	26,1 **	47 339	60 358	34,5
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	73,1	45 096	58 879	37,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	51,6 *	47 598	65 323	37,4
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	46,6 **	46 980	63 165	38,0
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	69,5 *	49 067	70 144	36,0
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des ventes financières	81,4	39 454	52 577	36,2
631	Superviseurs et superviseuses de services	58,7	36 153	48 292	38,6
6321	Chefs	31,2 **	47 848	60 909	38,9
633	Bouchers et bouchères, boulangers-pâtisseries et boulangères- pâtisseries	76,9 *	21 474	35 522	39,5
6331	Bouchers et bouchères, coupeurs et coupeuses de viande, poissonniers et poissonnières – commerce de gros et de détail	84,9	21 434	34 698	39,7
6332	Boulangers-pâtisseries et boulangères-pâtisseries	66,1 **	21 544	36 958	39,1
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	17,2 **	41 276	62 956	38,5
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	75,6	64 985	83 780	39,9
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	67,1	43 442	57 300	40,1
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	74,6	46 616	61 943	39,8
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	53,6 **	47 284	68 205	39,7
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	59,8	42 472	65 043	38,0
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	63,3 **	49 454	59 773	39,8
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	8,4 **	56 570	70 024	40,2
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	14,3 **	52 806	63 785	39,8
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	40,3 *	45 800	58 745	39,6
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	76,3	67 804	86 264	39,6
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	86,0	70 241	88 144	39,6
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	67,5 *	64 484	84 330	39,5
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	29,2 **	45 793	58 406	39,9
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	12,3 **	49 552	60 708	39,7
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	8,8 **	48 166	60 595	39,8

Tableau B-6

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur privé, entreprises de 500 employés et plus, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	12,7 **	32 914	46 178	38,8
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	67,8	60 522	79 054	39,7
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	90,8	60 285	77 770	39,3
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	20,4 **	45 880	54 760	40,0
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	69,9	31 207	41 605	37,0
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	71,6	31 480	41 929	37,0
1414	Réceptionnistes	58,8	30 016	39 127	36,6
142	Commis en bureautique et en éditique	68,3	28 819	39 240	37,5
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	85,9	31 938	43 114	36,8
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	74,5	33 823	44 842	37,1
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	67,6 *	32 531	40 926	36,2
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	46,1	32 250	44 020	39,1
1522	Magasinières et magasiniers, commis aux pièces	56,6	38 048	49 186	39,5
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	51,9 *	33 363	47 256	38,2
651	Personnel des services des aliments et des boissons	29,0 **	17 642	18 663	39,1
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,4 **	36 771	47 937	38,9
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	81,7	31 546	44 534	36,7
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	79,4	32 637	47 311	37,4
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	21,7 **	22 729	33 811	39,7
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	30,9 *	30 038	42 409	39,2
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	9,2 **	28 464	42 939	39,7
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	21,1 **	26 460	35 113	39,4
753	Autres conducteurs et conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	5,0 **	28 763	33 529	38,5
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	30,1 **	48 683	59 611	39,5
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	98,9	43 953	60 892	39,8
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	41,1 **	40 283	56 932	39,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-7

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	68,3	61 174	81 487	38,2
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	72,7	60 865	81 024	38,5
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	66,4 *	65 170	87 494	38,2
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	62,4	56 174	73 953	37,7
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	80,5 *	54 295	68 187	36,1
2112	Chimistes	79,1 *	52 162	65 350	35,7
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	57,3 **	66 172	88 496	37,5
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	70,8 **	70 101	98 158	36,1
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	75,5	64 064	89 241	38,4
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	78,9	70 840	91 469	38,9
217	Professionnels et professionnelles en informatique	84,9	61 707	83 899	39,2
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	70,8	52 373	73 693	38,1
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	73,7	59 919	78 352	39,8
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	91,1	61 427	76 919	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	69,8	89 665	117 381	38,1
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	76,7	63 650	84 789	37,8
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	77,8	67 354	86 323	37,6
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	91,9	50 458	64 531	37,2
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	87,4	57 224	72 372	39,4
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	84,5	50 802	83 744	38,2
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	55,0	47 040	63 473	38,7
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	47,9 **	46 713	61 748	37,4
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	57,4 *	42 949	58 118	38,0
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	54,1	49 312	66 382	39,1
122	Personnel administratif et de réglementation	76,5	52 933	69 478	38,9
1221	Agents et agentes d'administration	65,5	43 278	57 328	38,5
1222	Adjoints et adjointes de direction	84,4	50 976	64 916	39,0
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	84,4	46 851	60 835	38,0
1225	Agents et agentes aux achats	77,0	55 014	72 316	39,0

Tableau B-7

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	x	52 293	65 077	39,0
124	Adjoint administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	66,5	41 439	54 800	38,0
1241	Adjoint administratifs et adjointes administratives	66,3	41 527	54 886	38,0
1242	Adjoint administratifs juridiques et adjointes administratives	x	37 316	50 821	37,5
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	62,5 **	34 938	48 381	38,5
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	64,9	43 863	57 424	37,8
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	67,8	41 783	54 760	37,8
221	Personnel technique des sciences physiques	36,2 **	50 411	65 728	37,3
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	42,4 **	49 044	64 226	36,9
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	14,0 **	65 233	82 024	41,0
222	Personnel technique des sciences de la vie	49,2 **	38 533	49 015	39,2
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	68,0 *	36 536	46 293	39,1
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	70,7	53 469	69 712	39,0
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	60,8 *	54 538	72 997	39,4
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	24,4 **	50 502	71 173	38,1
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	67,1	60 846	71 430	39,1
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	65,6	56 460	74 381	39,4
228	Personnel technique en informatique	78,8	43 104	68 927	39,1
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	69,8 **	51 635	67 709	37,0
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	19,3 **	61 309	72 777	39,8
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	25,6 **	37 264	47 702	36,0
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	64,8 *	40 004	52 371	37,2
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	29,3 **	58 135	78 744	38,2
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	42,1 *	58 590	78 366	38,2
6222	Acheteurs et acheteuses des commerces de détail et de gros	5,0 **	50 812	84 559	38,9
632	Chefs, cuisiniers et cuisinières	21,6 **	56 025	69 706	39,6
6321	Chefs	77,1 *	56 332	72 028	40,5
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	82,1	63 043	80 664	39,9
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	67,2 *	41 533	58 618	39,7
7231	Machinistes, vérificateurs et vérificatrices d'usinage et d'outillage	68,4 *	44 217	65 477	39,9
7232	Outils-ajusteurs et outilleuses-ajusteuses	50,8 **	47 284	68 205	39,7

Tableau B-7

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	9,6 **	47 642	61 478	39,7
7242	Électriciens industriels et électriciennes industrielles	9,4 **	51 157	63 870	39,9
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	23,8 **	49 947	61 910	39,7
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	26,2 **	45 618	61 169	39,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	71,5 *	66 005	82 981	39,1
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	77,2	68 975	86 735	39,3
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	97,2	69 920	88 041	40,0
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	13,0 **	46 565	58 263	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	12,2 **	45 079	57 454	39,8
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	47,9 **	31 412	51 353	39,8
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	46,4 **	30 733	51 437	40,0
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	27,1 **	41 786	56 358	39,6
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	25,4 **	41 135	55 849	40,0
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	10,8 **	33 614	46 972	39,0
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	61,9	58 687	77 311	39,8
922	Surveillants et surveillantes dans la fabrication et le montage	68,2 *	56 566	73 859	39,3
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	6,5 **	53 363	60 218	40,3
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	51,6 *	32 692	45 343	38,2
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	49,7 *	32 100	45 276	38,3
1414	Réceptionnistes	52,2 *	27 824	37 139	37,4
142	Commis en bureautique et en éditique	57,3 **	31 053	44 235	37,4
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	57,0	34 291	45 324	38,0
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	70,8 **	37 673	49 404	37,4
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	36,4 **	28 863	37 522	37,2
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	35,2 *	38 134	51 128	39,3
1522	Magasiniers et magasinières, commis aux pièces	59,9 *	40 837	53 251	39,8
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	34,1 **	39 056	56 216	39,2
1525	Répartiteurs et répartitrices	46,0 **	40 707	54 568	39,0
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	42,3 **	22 229	34 418	39,1
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	52,8 *	51 476	59 794	40,6

Tableau B-7

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur de la fabrication, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
655	Représentants et représentantes du service à la clientèle et de l'information	49,4 *	35 317	48 630	38,4
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	49,4 *	35 317	48 630	38,4
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	22,7 **	35 639	44 211	39,5
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	13,0 **	32 022	47 421	40,3
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	40,6 **	38 353	57 256	41,2
941	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel	28,7 **	47 521	59 520	39,5
942	Opérateurs et opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	7,9 **	37 854	49 680	40,3
946	Opérateurs et opératrices de machines et personnel assimilé dans la transformation des aliments et boissons et produits connexes	5,7 **	28 227	39 516	40,5
952	Monteurs et monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	88,3	39 046	54 875	39,3
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	42,5 **	39 048	55 863	39,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-8

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions* , effectif rémunéré selon une échelle, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	99,1	57 613	80 012	35,8
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	99,0	59 137	80 978	35,7
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	99,6	60 333	82 979	36,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	98,7	52 398	75 303	35,6
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	99,9	64 317	89 546	36,4
2112	Chimistes	99,6	56 594	82 394	35,7
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	96,9	53 088	79 969	35,8
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	95,3	57 506	82 333	36,2
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	99,6	65 818	90 846	35,4
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	99,9	83 481	102 477	36,9
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	99,2	61 118	85 719	35,5
2151	Architectes	x	64 869	88 422	35,9
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	98,8	58 895	83 354	35,0
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	98,6	62 543	87 182	35,9
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	96,4	50 716	85 446	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	99,6	54 439	80 293	35,7
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	55 188	88 390	35,0
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	65 138	81 957	37,2
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	x	44 854	70 595	36,2
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	x	42 430	75 963	35,0
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	63,2	84 634	115 131	35,0
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	x	38 201	76 418	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	x	38 226	74 236	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	77,6	64 508	109 602	35,7
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	42 012	75 210	35,2
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	99,5	54 038	79 073	35,7
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	99,7	61 636	86 125	36,2

Tableau B-8

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions* , effectif rémunéré selon une échelle, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	95,1	55 279	77 656	35,3
5111	Bibliothécaires	94,7	55 502	78 117	35,2
5113	Archivistes	99,0	53 795	74 148	35,9
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	99,8	56 224	74 683	37,0
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	53 759	72 440	34,8
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	99,2	59 363	80 914	36,8
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	56 274	75 233	37,0
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	96,0	52 164	62 531	38,2
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	97,8	52 298	67 656	36,1
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	91,4	47 233	59 019	35,4
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	90,3	54 792	69 451	36,4
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	83,8	50 309	65 949	36,4
122	Personnel administratif et de réglementation	99,3	44 878	57 855	35,9
1221	Agents et agentes d'administration	99,7	41 909	54 407	35,8
1222	Adjoints et adjointes de direction	99,4	43 416	73 633	35,0
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	96,2	41 330	57 107	34,8
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	98,7	54 104	81 853	35,3
1225	Agents et agentes aux achats	98,3	61 401	73 654	36,8
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	92,1	41 691	57 360	36,1
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	76,5	47 149	65 676	34,9
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	x	48 827	56 524	36,7
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	97,0	35 867	42 962	34,9
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	96,7	36 347	43 423	34,9
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	92,4	37 073	49 283	34,4
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	x	31 803	38 352	35,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	96,0	37 795	57 742	34,9
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	88,7	43 701	60 393	35,0
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	93,9	41 742	56 245	35,2
221	Personnel technique des sciences physiques	96,8	41 708	57 050	35,1

Tableau B-8

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions* , effectif rémunéré selon une échelle, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	96,6	41 956	57 187	35,1
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	x	37 795	54 896	35,0
222	Personnel technique des sciences de la vie	89,6	43 454	56 594	36,6
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	99,8	40 969	53 837	36,1
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	94,4	47 141	63 157	35,8
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	89,1	43 679	69 732	35,9
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	93,5	45 904	61 033	34,8
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	88,6	50 529	63 240	35,8
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	97,7	46 420	60 240	35,7
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	x	66 904	79 106	38,5
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	x	75 338	87 874	36,2
228	Personnel technique en informatique	98,4	38 776	53 410	35,1
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	38 013	53 564	35,2
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	x	38 625	52 812	35,2
323	Personnel technique en soins de santé	x	37 772	50 817	36,4
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	x	38 819	54 189	36,3
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	97,3	39 224	52 775	35,4
4312	Pompiers et pompières	21,3	38 549	66 460	41,0
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	97,7	37 169	52 680	35,2
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	98,4	37 127	52 628	35,2
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	57,3 *	41 539	58 104	35,1
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	98,0	44 840	58 627	38,2
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	98,7	45 050	58 119	36,1
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	94,7	41 492	59 035	35,0
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	94,6	41 142	58 661	35,0
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	x	53 747	69 862	35,6
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	x	56 250	71 880	35,8
631	Superviseurs et superviseuses de services	80,2	47 091	60 483	37,5
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	51,4	60 859	76 968	38,2
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	3,5	42 304	54 569	39,4

Tableau B-8

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions* , effectif rémunéré selon une échelle, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	4,6	46 027	62 388	38,2
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	6,6	46 347	57 827	39,5
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	6,9	42 720	54 006	39,1
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	12,0	42 318	54 691	39,4
729	Autre personnel des métiers de la construction	9,9	40 178	50 803	39,5
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	10,6	40 178	50 803	39,5
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	81,2	59 254	74 374	39,0
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	85,1	60 629	80 821	37,7
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	68,7	65 844	83 291	38,4
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	15,0	47 804	60 225	39,8
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	14,8 *	46 910	58 530	39,5
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	16,6	45 121	57 223	39,9
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	4,7	46 269	56 779	39,7
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	4,5	46 169	56 989	39,8
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	9,5	40 999	54 215	39,5
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	9,1	41 666	54 836	39,4
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	74,9	32 325	39 458	35,6
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	97,8	31 290	37 919	35,2
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	26,3	40 455	51 558	38,5
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	44,3	62 206	77 128	38,8
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	83,4	66 338	84 074	39,4
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	14,9	56 158	69 808	39,6
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	98,6	35 039	41 027	35,3
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	99,0	35 212	41 283	35,4
1414	Réceptionnistes	93,9	31 190	34 447	35,0
142	Commis en bureautique et en éditique	87,3	34 572	43 472	34,9
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	89,0	38 213	49 397	34,6
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	92,0	32 686	42 933	34,3

Tableau B-8

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur public¹, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	1,3	35 735	43 615	37,3
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	72,0	35 978	44 162	35,7
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	73,5	33 988	40 133	35,1
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	82,5	37 773	46 747	34,9
1525	Répartiteurs et répartitrices	82,6	39 174	50 866	37,1
341	Personnel de soutien des services de santé	x	33 438	36 770	36,2
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	x	33 141	36 605	35,0
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	x	48 584	63 231	39,7
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	4,0	39 977	46 134	39,6
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	45,9	40 754	51 032	39,7
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	90,5	37 813	48 413	34,7
656	Autre personnel des services personnels	71,7	33 181	40 649	36,2
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	14,3	38 193	50 152	39,0
745	Débardeurs et débardeuses, manutentionnaires	3,0	37 910	47 878	39,2
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	8,9 **	40 372	57 113	41,5
7513	Chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine, chauffeurs et chauffeuses	24,7	39 391	46 643	37,7
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	1,3	39 165	48 488	39,5
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	17,1	43 732	54 433	39,9
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	12,7	44 459	55 471	40,0
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	73,5	33 416	38 828	35,7
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	80,2	32 890	37 938	35,5

1. Désigne l'administration québécoise (fonction publique, secteur de l'éducation et le secteur santé et services sociaux) et le secteur « autre public » (administration municipale, entreprises publiques des trois paliers gouvernementaux, les universités et l'administration fédérale au Québec).

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-9

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	94,7	56 796	79 747	34,9
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	95,1	63 269	81 694	34,9
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	97,4	49 869	81 690	34,9
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	91,7	48 773	73 884	34,8
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	98,5	59 311	85 558	35,1
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	98,8	56 954	83 400	34,9
2151	Architectes	x	52 722	81 803	34,8
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	98,7	57 728	83 320	34,9
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	95,4	62 098	85 754	34,7
217	Professionnels et professionnelles en informatique	92,6	51 446	76 158	34,6
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	89,4	47 978	62 817	34,7
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au	89,9	52 179	98 826	35,0
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	94,8	52 825	79 213	34,8
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et	95,7	58 570	77 787	34,3
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	97,7	54 283	78 536	34,7
5111	Bibliothécaires	98,1	54 961	79 578	34,7
5113	Archivistes	95,1	50 550	72 021	34,7
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	89,2	52 253	66 970	35,0
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	94,6	49 426	64 702	35,9
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	92,5	45 791	59 059	34,0
1213	Superviseurs et superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et correspondancières et d'autres commis à l'information	76,7	54 663	69 576	35,0
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	91,3	60 013	76 350	36,2
122	Personnel administratif et de réglementation	91,2	46 125	62 951	35,0
1221	Agents et agentes d'administration	91,1	45 172	59 589	35,0
1222	Adjoints et adjointes de direction	85,7	53 720	76 807	35,0
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de	92,2	41 626	55 392	34,9
1225	Agents et agentes aux achats	87,3	47 398	63 655	35,1
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	94,7	45 101	60 019	34,9
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	92,7	46 365	62 851	34,8
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	83,7	36 488	48 773	34,5
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	83,5	36 499	48 702	34,5

Tableau B-9

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1242	Adjointes administratifs juridiques et adjointes administratives	85,5	36 556	50 083	34,1
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	78,9	38 646	51 851	33,5
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	90,0	44 422	61 205	34,4
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	85,4	41 646	55 625	34,3
221	Personnel technique des sciences physiques	91,8	41 425	55 314	35,8
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	91,5	41 093	54 972	35,9
222	Personnel technique des sciences de la vie	36,7	57 118	72 463	37,2
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	81,6	47 931	64 096	35,4
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	33,0	48 582	66 766	35,4
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	91,4	45 846	61 484	34,7
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	89,5	44 024	59 307	34,8
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	93,6	43 405	64 524	35,1
228	Personnel technique en informatique	89,5	42 445	57 565	34,6
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	87,6	42 242	55 615	34,5
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	87,1	42 197	55 244	34,6
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	19,1	38 730	72 339	39,5
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	18,4	39 402	75 607	38,6
4312	Pompiers et pompières	20,5	37 530	66 493	41,0
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	90,6	38 178	52 429	34,8
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	90,3	38 007	52 103	34,8
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	97,8	42 908	57 132	34,8
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	93,9	40 564	53 850	34,7
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	88,4	50 529	67 442	35,1
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	88,2	50 510	67 397	35,1
631	Superviseurs et superviseuses de services	70,6	59 083	75 138	37,9
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	76,2	63 908	80 124	38,4
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	3,2	42 524	55 834	40,0
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	15,5	48 793	60 222	39,4
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	10,1 *	50 007	60 840	40,0
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	6,4	45 843	57 132	40,0

Tableau B-9

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	19,2 *	43 655	57 088	40,0
729	Autre personnel des métiers de la construction	15,3	43 555	53 964	40,0
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	16,9	43 555	53 964	40,0
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	90,7	66 635	83 789	38,4
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	83,5	65 600	82 000	38,0
7302	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd	93,7	67 339	84 827	38,6
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	31,3	46 172	58 185	39,9
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	48,2	47 696	59 195	40,0
7312	Mécaniciens et mécaniciennes d'équipement lourd	30,7	45 121	57 223	39,9
732	Mécaniciens et mécaniciennes de véhicules automobiles	15,1	45 770	58 971	39,9
7321	Mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	14,6 *	45 848	59 169	39,9
825	Entrepreneurs et entrepreneuses, surveillants et surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	90,3	62 475	77 105	38,9
921	Surveillants et surveillantes dans la transformation et la fabrication	87,3	66 338	84 074	39,4
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses	40,6	46 711	57 476	40,0
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	88,1	32 837	44 958	34,8
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de	91,4	32 723	44 825	34,8
1414	Réceptionnistes	51,6 *	32 215	40 888	34,3
142	Commis en bureautique et en éditique	85,3	34 153	46 064	34,6
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	76,1	36 417	49 732	34,2
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	87,5	30 318	41 888	34,0
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	61,0	34 550	44 962	36,9
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	83,2	39 480	52 953	36,3
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	81,7	38 792	50 791	36,2
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	56,1	37 978	49 700	35,1
1525	Répartiteurs et répartitrices	88,0	39 759	53 850	36,4
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	84,7	41 119	50 603	35,0
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,5	41 429	58 567	37,7
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	86,2	37 120	49 961	34,8
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	28,9	38 411	52 669	40,0
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	15,3 *	36 834	49 851	39,9

Tableau B-9

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration municipale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
7514	Chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	4,8	39 415	48 617	39,6
752	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd	17,8	43 818	54 589	40,0
7521	Conducteurs et conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	13,5	44 686	55 868	40,0
7522	Conducteurs et conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	23,8 *	43 136	53 583	39,9
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	54,2	35 315	45 601	36,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-10

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur universitaire, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	99,3	51 136	78 746	34,6
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	x	52 462	80 535	34,6
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	99,1	54 268	80 533	34,8
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	98,9	47 597	75 907	34,6
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	x	x	83 080	34,7
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	x	43 355	77 599	34,9
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	x	55 331	82 318	34,3
2151	Architectes	x	55 397	82 138	34,4
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	x	50 511	77 564	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	99,9	51 625	80 802	34,6
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	58 556	87 105	34,6
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	x	48 287	77 439	34,3
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	x	45 366	63 035	34,7
401	Professeurs et professeures d'université, assistants et assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire	62,7	83 749	114 202	35,0
4011	Professeurs et professeures, chargés et chargées de cours au niveau universitaire	63,2	84 673	115 148	35,0
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	47,7	45 626	75 191	35,0
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	x	50 234	75 982	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	x	67 320	107 784	34,8
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	x	48 097	76 209	34,8
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	x	48 897	78 801	34,9
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	x	49 093	78 574	35,0
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	75,5	49 573	75 565	34,8
5111	Bibliothécaires	73,2	49 698	75 780	34,8
5113	Archivistes	x	49 092	74 624	34,8
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	x	49 643	74 512	34,5
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	47 485	70 841	34,6
5122	Réviseurs et réviseuses, rédacteurs-réviseurs et rédactrices-réviseuses, chefs du service des nouvelles	x	49 160	77 450	34,4

Tableau B-10

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur universitaire, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	97,1	46 743	62 238	34,6
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	97,6	52 380	68 733	34,8
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	x	43 238	59 178	34,6
122	Personnel administratif et de réglementation	98,1	42 613	59 987	34,7
1221	Agents et agentes d'administration	98,2	41 231	58 070	34,7
1222	Adjoints et adjointes de direction	99,4	50 540	71 041	34,8
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	x	45 796	58 938	35,0
1225	Agents et agentes aux achats	93,6	45 111	66 358	34,5
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	96,1	36 781	47 018	34,5
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	96,1	36 775	47 009	34,5
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	96,9	41 006	65 956	34,9
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	x	40 092	52 984	34,0
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	x	39 941	52 515	34,0
221	Personnel technique des sciences physiques	89,5	44 192	58 898	35,0
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	88,9	44 377	59 248	35,0
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	x	42 513	56 969	36,5
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	95,2	45 165	59 072	36,3
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	91,2	43 907	56 762	35,8
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	91,6	46 346	60 962	35,3
228	Personnel technique en informatique	95,5	42 080	55 915	35,4
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	x	41 083	53 524	34,9
322	Personnel technique en soins dentaires	x	40 812	53 614	36,3
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives	96,7	38 968	52 557	34,9
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	96,4	38 656	52 073	34,9
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	98,7	39 138	52 256	35,1
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	97,6	45 596	65 371	34,7
525	Athlètes, entraîneurs et entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	x	48 471	71 964	35,0
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	x	44 228	69 984	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	95,3	48 545	68 782	35,8
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	93,7	51 623	73 635	36,4

Tableau B-10

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur universitaire, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
723	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal	83,4	41 912	52 315	38,4
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	43,4	41 271	52 295	38,2
7241	Électriciens et électriciennes (sauf électriciens industriels et électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	38,5	40 977	52 198	38,5
725	Plombiers et plombières, tuyauteurs et tuyauteuses, monteurs et monteuses d'installations au gaz	49,9	41 252	52 509	38,6
727	Charpentiers et charpentières, ébénistes	65,9	40 512	51 109	38,6
729	Autre personnel des métiers de la construction	50,0	37 260	46 596	38,7
7294	Peintres, décorateurs et décoratrices (sauf décorateurs et décoratrices d'intérieur)	54,6	37 260	46 596	38,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	93,5	53 351	70 528	36,3
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	91,9	55 317	72 876	36,9
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	54,5	42 502	54 242	39,1
7311	Mécaniciens et mécaniciennes de chantier, mécaniciens industriels et mécaniciennes industrielles	61,3	41 636	52 841	39,0
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	73,7	36 757	47 032	37,9
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	63,2	39 823	50 125	38,5
924	Opérateurs et opératrices, contrôleurs et contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	39,1	41 755	52 919	39,6
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	97,2	35 828	44 154	34,7
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	99,1	36 014	44 562	34,7
1414	Réceptionnistes	87,6	34 263	40 810	34,8
142	Commis en bureautique et en éditique	97,6	35 553	41 017	35,3
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	95,9	34 662	43 878	34,4
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	93,0	34 129	41 468	35,0
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	90,3	33 600	38 913	36,6
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	86,8	34 851	41 958	35,8
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	67,4	36 009	43 002	36,0
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	x	35 197	41 416	36,1
341	Personnel de soutien des services de santé	x	33 772	39 947	35,4
6421	Vendeurs et vendeuses – commerce de détail	x	32 794	40 931	35,0
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	80,8	38 664	47 815	38,6
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	94,5	34 643	43 453	34,5
656	Autre personnel des services personnels	98,7	33 263	41 348	36,1

Tableau B-10

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur universitaire, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	44,7 *	36 871	43 391	38,3
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	74,8	33 834	39 385	36,1
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	74,0	33 328	39 097	35,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-11

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	100,0	74 721	81 541	37,5
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	100,0	74 657	83 181	37,5
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	100,0	76 785	83 033	37,5
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	100,0	71 546	77 266	37,5
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	73 802	89 977	37,5
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	100,0	73 000	86 839	37,5
2112	Chimistes	100,0	64 264	83 628	37,5
2114	Météorologues et climatologues	100,0	74 616	94 238	37,5
2115	Autres professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	82 486	104 176	37,5
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	100,0	72 321	95 543	37,5
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	100,0	72 285	95 756	37,5
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	100,0	89 930	105 511	37,5
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	100,0	87 426	102 422	37,5
2151	Architectes	100,0	90 070	104 672	37,5
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	100,0	83 901	99 421	37,5
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	100,0	66 885	82 946	37,5
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	100,0	67 349	80 738	37,5
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	100,0	69 633	87 100	37,5
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	85,9	42 576	63 179	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	100,0	30 800	50 356	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	100,0	84 250	116 886	37,5
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	100,0	64 377	79 668	37,5
416	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	100,0	72 504	84 255	37,5
4161	Rechercheurs, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	100,0	66 044	82 940	37,5
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	100,0	64 439	72 759	37,5
5111	Bibliothécaires	100,0	66 387	75 579	37,5
5113	Archivistes	100,0	61 931	69 127	37,5
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	100,0	60 468	78 496	37,5

Tableau B-11

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, administration fédérale, Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation collégiale					
122	Personnel administratif et de réglementation	100,0	55 738	61 201	37,5
1221	Agents et agentes d'administration	100,0	54 040	58 789	37,5
1225	Agents et agentes aux achats	100,0	66 146	74 879	37,5
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	100,0	53 456	58 521	37,5
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	100,0	42 816	46 379	37,5
222	Personnel technique des sciences de la vie	100,0	54 955	63 738	37,5
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	100,0	46 950	57 113	37,5
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	100,0	60 117	73 137	37,5
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	96,0	62 770	75 716	37,5
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	92,6	66 970	77 464	37,5
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	100,0	65 577	77 212	37,5
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	100,0	67 203	79 085	39,3
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	100,0	81 202	94 995	37,5
323	Personnel technique en soins de santé	100,0	38 920	43 792	37,5
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	94,5	53 467	62 953	37,5
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	100,0	56 902	64 084	37,5
431	Personnel des services de protection publique de première ligne	99,2	59 460	66 463	37,6
4311	Policiers et policières (sauf cadres supérieurs)	100,0	59 524	66 569	37,5
4312	Pompiers et pompières	80,5	57 563	63 323	41,6
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	100,0	45 808	53 282	37,5
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	100,0	53 177	60 765	37,5
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	100,0	44 735	48 355	37,5
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	100,0	44 735	48 355	37,5
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	100,0	54 870	69 278	40,0

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Tableau B-12

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle. administration québécoise¹. Québec. 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	100,0	46 259	74 001	35,0
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	100,0	51 692	77 010	35,0
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	100,0	41 327	73 733	35,0
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	100,0	40 941	69 563	35,0
211	Professionnels et professionnelles des sciences physiques	100,0	52 626	80 213	35,0
2111	Physiciens et physiciennes, astronomes	100,0	52 505	79 677	35,0
2112	Chimistes	100,0	53 009	81 909	35,0
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	99,9	43 288	72 525	35,0
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	99,7	42 265	69 446	35,0
2122	Professionnels et professionnelles des sciences forestières	100,0	45 219	76 039	35,0
2123	Agronomes, conseillers et conseillères, spécialistes en agriculture	100,0	41 099	71 660	35,0
213	Professionnels et professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	100,0	49 334	80 921	35,0
214	Autres professionnels et professionnelles en génie	100,0	39 065	74 056	35,0
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	100,0	45 703	75 200	35,0
2151	Architectes	100,0	47 102	75 486	35,0
2154	Arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres	100,0	44 283	74 911	35,0
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	100,0	50 462	85 746	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	100,0	45 152	75 350	35,0
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	99,9	44 561	70 526	36,2
314	Professionnels et professionnelles en thérapie et en évaluation	100,0	42 233	75 912	35,0
4012	Assistants et assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	100,0	34 411	47 986	35,0
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	100,0	37 547	76 488	..
403	Enseignants et enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation	100,0	38 164	74 236	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	63,8	57 260	108 985	35,0
415	Professionnels et professionnelles des services sociaux et communautaires	100,0	40 459	74 899	35,0
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	100,0	44 650	74 693	35,0
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	100,0	39 759	73 417	35,0
5111	Bibliothécaires	100,0	57 496	79 947	35,0

Tableau B-12

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle. administration québécoise¹. Québec. 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	100,0	37 767	58 276	35,0
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	100,0	35 383	47 646	35,0
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	100,0	41 466	47 579	35,0
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	100,0	31 796	47 685	35,0
122	Personnel administratif et de réglementation	99,7	36 119	53 775	35,0
1221	Agents et agentes d'administration	100,0	34 721	50 803	35,0
1222	Adjoints et adjointes de direction	100,0	42 057	74 114	35,0
1225	Agents et agentes aux achats	100,0	36 590	67 365	35,0
1227	Juges de paix, officiers et officières de justice	49,3	49 644	74 664	35,0
1228	Agents et agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	100,0	39 069	52 272	35,0
124	Adjoints administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	100,0	34 868	39 661	35,0
1241	Adjoints administratifs et adjointes administratives	100,0	35 497	39 900	35,0
1242	Adjoints administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	100,0	33 833	44 444	35,0
1243	Adjoints administratifs médicaux et adjointes administratives médicales	100,0	31 778	38 279	35,0
125	Sténographes judiciaires, transcripteurs et transcriptrices, techniciens et techniciennes à la gestion des documents, agents et agentes de statistiques	100,0	32 936	48 833	35,0
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	100,0	44 926	69 348	35,0
221	Personnel technique des sciences physiques	100,0	38 174	49 351	35,0
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	100,0	38 490	49 457	35,0
2212	Technologues, techniciens et techniciennes en géologie et en minéralogie	100,0	34 371	48 086	35,0
222	Personnel technique des sciences de la vie	98,8	39 461	51 892	36,4
2221	Technologues, techniciens et techniciennes en biologie	100,0	36 948	48 930	35,0
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	100,0	37 433	49 177	35,0
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	97,9	37 704	52 961	37,7
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	100,0	37 987	49 588	35,0
2263	Inspecteurs et inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	100,0	37 127	49 115	35,0
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	100,0	66 760	78 089	35,6
2271	Pilotes, navigateurs et navigatrices, instructeurs et instructrices de pilotage du transport aérien	100,0	69 579	80 879	35,0
228	Personnel technique en informatique	100,0	36 909	51 306	35,0
321	Technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	100,0	37 892	53 504	35,2
3211	Technologues de laboratoires médicaux	100,0	38 573	56 394	35,0
3212	Techniciens et techniciennes de laboratoire médical, assistants et assistantes en pathologie	100,0	37 969	52 026	35,3
3219	Autres technologues, techniciens et techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	100,0	34 055	43 541	35,9

Tableau B-12

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle. administration québécoise¹. Québec. 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
322	Personnel technique en soins dentaires	100,0	36 084	52 744	35,0
323	Personnel technique en soins de santé	100,0	37 801	49 671	36,1
421	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	100,0	38 637	54 081	36,4
4211	Techniciens et techniciennes juridiques et personnel assimilé	100,0	32 547	47 925	35,0
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	100,0	36 098	52 739	35,0
522	Photographes, techniciens et techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	98,8	31 593	47 307	35,0
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	100,0	34 823	48 356	35,0
5254	Animateurs et animatrices, responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	99,5	34 668	52 191	35,0
631	Superviseurs et superviseuses de services	99,1	54 424	70 834	35,0
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	100,0	47 206	62 931	35,0
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	93,6	45 139	58 942	39,9
7305	Surveillants et surveillantes du transport routier et du transport en commun	93,4	45 326	59 090	39,9
731	Mécaniciens et mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	12,2	55 484	69 469	40,0
733	Autres mécaniciens et mécaniciennes, réparateurs et réparatrices connexes	100,0	36 112	48 386	38,8
7333	Électromécaniciens et électromécaniciennes	100,0	36 112	48 386	38,8
738	Personnel de l'imprimerie, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	81,3	30 604	36 339	35,0
7381	Opérateurs et opératrices de presse à imprimer	100,0	30 604	36 339	35,0
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	99,8	32 811	38 444	35,0
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	99,8	32 929	38 743	35,0
1414	Réceptionnistes	100,0	30 759	33 203	35,0
142	Commis en bureautique et en éditique	100,0	31 820	39 180	35,0
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	100,0	33 438	43 804	35,0
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	96,7	32 515	36 840	35,5
1522	Magasiniers et magasiniers, commis aux pièces	96,2	31 723	36 017	35,0
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	100,0	36 836	42 808	35,0
1525	Répartiteurs et répartitrices	100,0	37 129	41 022	39,9
341	Personnel de soutien des services de santé	99,7	33 461	36 730	36,3
441	Dispensateurs et dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	100,0	33 141	36 605	35,0

Tableau B-12

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle. administration québécoise¹. Québec. 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	100,0	42 542	58 024	39,8
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	70,0	37 601	46 983	40,6
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	100,0	34 200	43 283	35,0
656	Autre personnel des services personnels	100,0	30 472	32 686	36,3
947	Opérateurs et opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé	90,7	31 326	34 700	35,0
9471	Opérateurs et opératrices d'équipement d'impression sans plaque	100,0	31 313	34 358	35,0

1. Désigne la fonction publique québécoise et les réseaux publics de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013*.

Tableau B-13

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation universitaire					
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	98,5	57 506	87 319	35,6
1121	Professionnels et professionnelles en ressources humaines	98,2	58 324	86 585	36,1
1122	Professionnels et professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	99,3	58 311	89 498	35,4
1123	Professionnels et professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	97,4	54 802	84 324	35,5
2112	Chimistes	x	59 467	86 287	35,0
212	Professionnels et professionnelles des sciences de la vie	x	59 553	89 284	35,8
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	x	61 734	88 959	36,1
215	Professionnels et professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	98,2	63 916	87 052	35,9
2151	Architectes	x	57 411	86 096	35,8
2153	Urbanistes, planificateurs et planificatrices de l'utilisation des sols	x	69 113	83 605	36,2
2161	Mathématiciens et mathématiciennes, statisticiens et statisticiennes, actuaires	82,7	50 050	87 573	35,0
217	Professionnels et professionnelles en informatique	99,7	56 420	86 624	35,2
2173	Ingénieurs et ingénieures, concepteurs et conceptrices en logiciel	x	55 435	88 793	35,0
2174	Programmeurs et programmeuses, développeurs et développeuses en médias interactifs	98,6	54 344	77 633	35,7
402	Enseignants et enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs et instructrices en formation professionnelle	98,6	49 867	78 601	..
4112	Avocats et avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	98,3	60 525	105 756	35,2
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	95,5	57 711	92 179	35,4
4161	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	x	61 972	95 929	35,1
511	Professionnels et professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	x	47 670	73 168	36,1
5111	Bibliothécaires	x	46 827	69 835	36,4
5113	Archivistes	x	49 077	81 153	35,4
5121	Auteurs et auteures, rédacteurs et rédactrices, écrivains et écrivaines	x	61 113	78 820	34,9
5125	Traducteurs et traductrices, terminologues et interprètes	x	54 484	83 859	35,5
Formation collégiale					
121	Superviseurs et superviseuses de services administratifs	98,3	53 755	63 110	39,1
1211	Superviseurs et superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	x	53 527	70 587	38,3
1212	Superviseurs et superviseuses de commis de finance et d'assurance	83,5	53 566	65 229	37,6

Tableau B-13

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
1215	Superviseurs et superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	90,0	58 040	73 762	37,8
122	Personnel administratif et de réglementation	98,0	46 717	64 674	35,3
1221	Agents et agentes d'administration	98,3	45 345	60 631	35,2
1222	Adjointes et adjointes de direction	97,4	45 488	66 889	36,4
1223	Agents et agentes des ressources humaines et de recrutement	98,7	39 935	58 001	34,7
1224	Agents et agentes de gestion immobilière	x	57 664	80 062	35,6
1225	Agents et agentes aux achats	98,3	52 864	75 792	35,3
1226	Planificateurs et planificatrices de congrès et d'événements	86,1	42 921	59 432	38,4
124	Adjointes administratifs et adjointes administratives de bureau – général, juridique et médical	97,7	40 318	51 829	35,2
1241	Adjointes administratifs et adjointes administratives	97,6	40 287	51 828	35,2
1242	Adjointes administratifs juridiques et adjointes administratives juridiques	x	42 325	53 662	34,4
131	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	85,0	43 131	59 180	35,8
1311	Techniciens et techniciennes en comptabilité, teneurs et teneuses de livres	98,8	42 073	57 124	36,0
221	Personnel technique des sciences physiques	x	47 646	73 244	34,6
2211	Technologues, techniciens et techniciennes en chimie	x	47 983	73 030	34,6
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	93,9	46 087	76 439	35,1
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie	x	47 183	61 850	34,7
226	Autres contrôleurs et contrôleuses techniques, officiers et officières de réglementation	43,6	49 146	63 011	34,5
227	Officiers et officières, contrôleurs et contrôleuses des services de transport	18,1 **	63 502	83 233	39,5
228	Personnel technique en informatique	97,9	45 064	62 444	35,7
521	Personnel technique des bibliothèques, des archives publiques, des musées et des galeries d'art	74,6	35 373	50 588	35,6
5211	Techniciens et techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	x	35 291	50 782	35,5
524	Concepteurs et conceptrices artistiques, artisans et artisanes	96,5	55 458	70 824	37,9
622	Personnel technique spécialisé du commerce de gros, acheteurs et acheteuses du commerce de détail et de gros	x	55 382	72 592	35,7
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	x	56 250	71 880	35,8
631	Superviseurs et superviseuses de services	80,2	44 423	56 284	38,1
720	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	34,6	63 316	78 228	39,3
724	Électriciens et électriciennes, monteurs et monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	2,4	44 564	70 294	36,7
730	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses du personnel des métiers d'entretien, des opérateurs d'équipement lourd et de transport	73,2	60 773	75 195	39,0
7301	Entrepreneurs et entrepreneuses, contremaîtres et contremaîtresses en mécanique	87,0	57 947	81 328	37,5

Tableau B-13

Minimums et maximums normaux selon la *Classification nationale des professions*, effectif rémunéré selon une échelle, secteur « entreprises publiques », Québec, 2013

Code CNP	Titre d'emploi	Effectif couvert par une échelle	Échelles salariales		Heures régulières hebd.
			Minimum	Maximum normal	
		%	\$		h
Formation de niveau secondaire					
141	Personnel au travail général de bureau	91,3	37 391	47 886	34,3
1411	Employés de soutien de bureau généraux et employées de soutien de bureau générales	92,1	37 492	47 872	34,2
1414	Réceptionnistes	69,0	30 894	38 483	36,3
142	Commis en bureautique et en éditique	66,3	35 807	45 409	34,8
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	91,3	40 613	51 653	34,8
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et autres commis	99,6	35 311	46 220	34,2
151	Personnel au courrier et à la distribution de messages	0,6	37 699	46 336	37,9
152	Personnel en logistiques de chaîne d'approvisionnement, en suivi et en coordination d'horaires	50,5	39 803	50 433	35,1
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	89,2	38 828	48 812	34,3
1525	Répartiteurs et répartitrices	32,8	38 984	46 106	37,0
6541	Agents et agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	x	46 394	58 134	x
6552	Autres préposés et autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	84,8	41 442	52 876	34,4
751	Conducteurs et conductrices de véhicules automobiles et de véhicules de transport en commun	8,7 **	40 815	58 243	41,8

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013.*

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
Gestion			
0111	Directeurs financiers/directrices financières	s.o.	
0112	Directeurs/directrices des ressources humaines	s.o.	
0113	Directeurs/directrices des achats	s.o.	
0114	Directeurs/directrices d'autres services administratifs	205	Analyste des procédés administratifs
0131	Directeurs/directrices d'entreprises de télécommunications	s.o.	
0132	Directeurs/directrices des services postaux et de messageries	s.o.	
0211	Directeurs/directrices des services de génie	207	Ingénieur/ingénieure
0212	Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences	s.o.	
0213	Gestionnaires des systèmes informatiques	206	Professionnel/professionnelle en informatique
0311	Directeurs/directrices des soins de santé	s.o.	
041	Directeurs/directrices de la fonction publique	s.o.	
0421	Administrateurs/administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle	s.o.	
0422	Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	s.o.	
0423	Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels	s.o.	
0431	Officiers/officières de direction des services de police	s.o.	
0432	Chefs et officiers supérieurs/officières supérieures des services d'incendie	s.o.	
0511	Directeurs/directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art	s.o.	
0512	Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	s.o.	
0513	Directeurs/directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique	s.o.	
0621	Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros	s.o.	
0631	Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires	s.o.	
0632	Directeurs/directrices des services d'hébergement	s.o.	
0651	Directeurs/directrices du service à la clientèle et des services personnels, n.c.a.	s.o.	
0711	Directeurs/directrices de la construction	s.o.	
0712	Gestionnaires et rénovateurs/rénovatrices en construction domiciliaire	s.o.	
0714	Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	s.o.	
0731	Directeurs/directrices des transports	s.o.	
0811	Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche	s.o.	
0911	Directeurs/directrices de la fabrication	s.o.	
0912	Directeurs/directrices des services d'utilité publique	s.o.	

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
Formation universitaire			
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	204	Professionnel/professionnelle en gestion financière
1112	Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements	204	Professionnel/professionnelle en gestion financière
1113	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs	s.o.	
1114	Autres agents financiers/agentes financières	204	Professionnel/professionnelle en gestion financière
1121	Professionnels/professionnelles en ressources humaines	203	Professionnel/professionnelle en gestion des ressources humaines
1122	Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises	205	Analyste des procédés administratifs
1123	Professionnels/ professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques	201	Professionnel/professionnelle en communication
2111	Physiciens/physiciennes et astronomes	209	Professionnel/professionnelle en sciences physiques
2112	Chimistes	209	Professionnel/professionnelle en sciences physiques
2113	Géoscientifiques et océanographes	209	Professionnel/professionnelle en sciences physiques
2114	Météorologues et climatologues	s.o.	
2115	Autres professionnels/professionnelles des sciences physiques	209	Professionnel/professionnelle en sciences physiques
2121	Biologistes et personnel scientifique assimilé	209 211	Professionnel/professionnelle en sciences physiques Biologiste
2122	Professionnels/professionnelles des sciences forestières	s.o.	
2123	Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture	s.o.	
213	Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	207	Ingénieur/ingénieure
214	Autres professionnels/professionnelles en génie	207	Ingénieur/ingénieure
2151	Architectes	s.o.	
2152	Architectes paysagistes	s.o.	
2153	Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols	s.o.	
2154	Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres	s.o.	
2161	Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires	209	Professionnel/professionnelle en sciences physiques
2170 ¹	Professionnels/professionnelles en informatique, excluant 2173 et 2174	206	Professionnel/professionnelle en informatique
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	206 207	Professionnel/professionnelle en informatique Ingénieur/ingénieure
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	206 308	Professionnel/professionnelle en informatique Technicien/technicienne en informatique

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	s.o.	
311	Médecins, dentistes et vétérinaires	s.o.	
312	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	s.o.	
313	Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	s.o.	
314	Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	s.o.	
4011	Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire	s.o.	
4012	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	s.o.	
4021	Enseignants/enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/instructrices en formation professionnelle	s.o.	
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	s.o.	
4032	Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	s.o.	
4111	Juges	s.o.	
4112	Avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	210	Avocat et avocate/notaire
415	Professionnels/professionnelles des services sociaux et communautaires	s.o.	
4160	Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes des politiques et des programmes, excluant 4161	s.o.	
4161	Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées	310	Technicien/technicienne en hygiène du travail
5111	Bibliothécaires	s.o.	
5112	Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices	s.o.	
5113	Archivistes	s.o.	
5121	Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines	s.o.	
5122	Réviseurs/réviseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-réviseuses et chefs du service des nouvelles	s.o.	
5123	Journalistes	s.o.	
5125	Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes	s.o.	
5131	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé	s.o.	
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses	s.o.	
5133	Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses	s.o.	
5134	Danseurs/danseuses	s.o.	
5135	Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes	s.o.	
5136	Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels	s.o.	

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
Formation collégiale			
1211	Superviseurs/superviseuses de commis de bureau et du personnel de soutien administratif	303	Technicien/technicienne en administration
		407	Personnel de soutien en administration
1212	Superviseurs/superviseuses de commis de finance et d'assurance	303	Technicien/technicienne en administration
		407	Personnel de soutien en administration
1213	Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information	407	Personnel de soutien en administration
1214	Superviseurs/superviseuses de services postaux et de messageries	s.o.	
1215	Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires	404	Magasinier/magasinière
		407	Personnel de soutien en administration
1221	Agents/agentes d'administration	303	Technicien/technicienne en administration
1222	Adjoints/adjointes de direction	s.o.	
1223	Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement	303	Technicien/technicienne en administration
1224	Agents/agentes de gestion immobilière	s.o.	
1225	Agents/agentes aux achats	303	Technicien/technicienne en administration
		414	Acheteur/acheteuse
1226	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements	s.o.	
1227	Juges de paix et officiers/officières de justice	s.o.	
1228	Agents/agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu	s.o.	
1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives	409	Personnel de secrétariat
1242	Adjoints administratifs juridiques/adjointes administratives juridiques	s.o.	
1243	Adjoints administratifs médicaux/adjointes administratives médicales	s.o.	
1250	Sténographes judiciaires, transcripteurs/transcriptrices, techniciens/techniciennes à la gestion des documents et agents/agentes de statistiques, excluant 1253 et 1254	s.o.	
1253	Techniciens/techniciennes à la gestion des documents	304	Technicien/technicienne en documentation
1254	Agents/agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche	s.o.	
1310	Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires, excluant 1311	s.o.	
1311	Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	303	Technicien/technicienne en administration
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	305	Technicien/technicienne de laboratoire
		307	Technicien/technicienne en génie

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
2212	Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie	307	Technicien/technicienne en génie
2220	Personnel technique des sciences de la vie, excluant 2221	s.o.	
2221	Technologues et techniciens/techniciennes en biologie	305	Technicien/technicienne de laboratoire
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	307	Technicien/technicienne en génie
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	307	Technicien/technicienne en génie
225	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	s.o.	
2260	Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation, excluant 2263	s.o.	
2263	Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	310	Technicien/technicienne en hygiène du travail
2271	Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien	301 311	Pilote – avion d'affaires Pilote d'hélicoptère
2272	Contrôleurs aériens/contrôleuses aériennes et personnel assimilé	s.o.	
2273	Officiers/officières de pont du transport par voies navigables	s.o.	
2274	Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables	s.o.	
2275	Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime	s.o.	
228	Personnel technique en informatique	308	Technicien/technicienne en informatique
3210	Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires), excluant 3211, 3212 et 3219	s.o.	
3211	Technologues de laboratoires médicaux	305	Technicien/technicienne de laboratoire
3212	Techniciens/techniciennes de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie	305	Technicien/technicienne de laboratoire
3219	Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	s.o.	
322	Personnel technique en soins dentaires	s.o.	
323	Personnel technique en soins de santé	s.o.	
4210	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement, excluant 4211	s.o.	
4211	Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé	306	Technicien/technicienne en droit
4311	Policiers/policières (sauf cadres supérieurs)	s.o.	
4312	Pompiers/pompières	s.o.	
5211	Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques	304	Technicien/technicienne en documentation
5212	Personnel technique des musées et des galeries d'art	s.o.	
522	Photographes, techniciens/techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	s.o.	
523	Annonces/annonceuses et autres artistes de spectacle, n.c.a.	s.o.	
524	Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	s.o.	
5250	Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs, excluant 5254	s.o.	

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
5254	Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	309	Technicien/technicienne en loisir
6221	Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros	s.o.	
6222	Acheteurs/acheteuses des commerces de détail et de gros	s.o.	
6231	Agents/agentes et courtiers/courtiers d'assurance	s.o.	
6232	Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier	s.o.	
6321	Chefs	505	Cuisinier/cuisinière
6322	Cuisiniers/cuisinières	505	Cuisinier/cuisinière
6331	Bouchers/bouchardeuses, coupeurs/coupeuses de viande et poissonniers/poissonnières – commerce de gros et de détail	s.o.	
6332	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries	s.o.	
634	Personnel spécialisé en services personnels et en service à la clientèle	s.o.	
720	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé	s.o.	
7230	Personnel des métiers d'usinage, du formage, du profilage et du montage du métal, excluant 7231 et 7232	s.o.	
7231	Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	519	Machiniste
7232	Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses	s.o.	
7240	Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications, excluant 7241 et 7242	s.o.	
7241	Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	506 514	Électricien/électricienne d'entretien Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien
7242	Électriciens industriels/électriciennes industrielles	506	Électricien/électricienne d'entretien
725	Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'installations au gaz	514	Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien
727	Charpentiers/charpentiers et ébénistes	512 514	Menuisier/menuisier d'entretien Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	s.o.	
7291	Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	s.o.	
7292	Vitriers/vitrières	s.o.	
7293	Calorifugeurs/calorifugeuses	s.o.	
7294	Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf décorateurs/décoratrices d'intérieur)	515	Peintre d'entretien
7295	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur	s.o.	
7301	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique	509	Mécanicien/mécanicienne de véhicules motorisés
7310	Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles), excluant 7311 et 7312	s.o.	
7311	Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	510	Mécanicien/mécanicienne d'entretien (millwright)
7312	Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	509	Mécanicien/mécanicienne de véhicules motorisés
7321	Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	509	Mécanicien/mécanicienne de véhicules motorisés

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
7322	Débossseurs/débossseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	s.o.	
7331	Installateurs/installatrices de brûleurs à l'huile et à combustibles solides	s.o.	
7332	Réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien d'appareils	s.o.	
7333	Électromécaniciens/électromécaniciennes	510	Mécanicien/mécanicienne d'entretien (millwright)
7334	Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes, de véhicules tout-terrain et personnel mécanicien assimilé	s.o.	
7335	Autres réparateurs/réparatrices de petits moteurs et de petits équipements	s.o.	
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	s.o.	
737	Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses	s.o.	
7381	Opérateurs/opératrices de presse à imprimer	405	Opérateur/opératrice de duplicateur offset
7384	Autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	s.o.	
8211	Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	s.o.	
822	Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	s.o.	
823	Personnel du forage, des mines souterraines et de l'extraction de pétrole et de gaz	s.o.	
8241	Conducteurs/conductrices de machines d'abattage d'arbres	s.o.	
825	Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	s.o.	
826	Capitaines de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	s.o.	
921	Surveillants/surveillantes dans la transformation et la fabrication	s.o.	
922	Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage	s.o.	
923	Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de transformation et de fabrication	s.o.	
924	Opérateurs/opératrices et contrôleurs/contrôleuses d'équipements d'utilités publiques	s.o.	
Formation de niveau secondaire			
1411	Employés de soutien de bureau généraux/employées de soutien de bureau général	403	Préposé/préposée à la photocopie
		407	Personnel de soutien en administration
		409	Personnel de secrétariat
1414	Réceptionnistes	411	Préposé/préposée aux télécommunications
		412	Téléphoniste-réceptionniste
142	Commis en bureautique et en éditique	s.o.	
143	Finance, assurance et personnel de soutien administratif	407	Personnel de soutien en administration
1451	Commis et assistants/assistantes dans les bibliothèques	407	Personnel de soutien en administration

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
1452	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements	407	Personnel de soutien en administration
1454	Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	407	Personnel de soutien en administration
1511	Commis au courrier et aux services postaux et personnels assimilé	407	Personnel de soutien en administration
1521	Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires	s.o.	
1522	Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	404	Magasinier/magasinière
1523	Coordonnateurs/coordonnatrices de la logistique de la production	s.o.	
1524	Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire	407	Personnel de soutien en administration
		414	Acheteur/acheteuse
1525	Répartiteurs/répartitrices	411	Préposé/préposée aux télécommunications
441	Dispensateurs/dispensatrices de soins en milieu familial et personnel de soutien en enseignement	s.o.	
442	Personnel juridique et de soutien des services de protection publique	s.o.	
6411	Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique)	s.o.	
6421	Vendeurs/vendeuses – commerce de détail	s.o.	
651	Personnel des services des aliments et des boissons	s.o.	
652	Personnel de l'hébergement et des voyages	s.o.	
653	Personnel des services de tourisme et de loisirs	s.o.	
6552	Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	410	Préposé/préposée aux renseignements
656	Autre personnel des services personnels	s.o.	
744	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	s.o.	
745	Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires	s.o.	
7511	Conducteurs/conductrices de camions de transport	504	Conducteur/conductrice de véhicules lourds
7512	Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun	s.o.	
7513	Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses	503	Conducteur/conductrice de véhicules légers
7514	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	503	Conducteur/conductrice de véhicules légers
7521	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	523	Conducteur/conductrice d'équipements lourds
7522	Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé	523	Conducteur/conductrice d'équipements lourds
753	Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé	s.o.	
841	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	s.o.	
842	Personnel de l'exploitation forestière	s.o.	
843	Personnel en agriculture et en horticulture	s.o.	
844	Autre personnel de la pêche et personnel du trappage et de la chasse	s.o.	

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
941	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement et la fabrication des métaux et des minerais et personnel assimilé	s.o.	
942	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	s.o.	
943	Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation et la fabrication du bois et personnel assimilé	s.o.	
944	Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation et la confection de produits textiles, d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	s.o.	
946	Opérateurs/opératrices de machines et personnel assimilé – transformation des aliments et boissons et produits connexes	s.o.	
9470	Opérateurs/opératrices d'équipement à imprimer et personnel assimilé, excluant 9471	s.o.	
9471	Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression sans plaque	403	Préposé/préposée à la photocopie
952	Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	s.o.	
953	Autre personnel de montage et personnel assimilé	s.o.	
Formation en cours d'emploi			
6541	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	507	Gardien/gardiennne
6611	Caissiers/caissières	s.o.	
662	Autre personnel de soutien aux ventes et personnel assimilé	s.o.	
6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	517 520	Préposé/préposée à la cuisine et à la cafétéria Opérateur/opératrice de machine à laver la vaisselle
672	Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et de loisirs	s.o.	
6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers	522	Préposé/préposée à l'entretien ménager – travaux légers
6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées	s.o.	
6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles	502 514 518 521	Concierge Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien Préposé/préposée à l'entretien ménager – travaux lourds Ouvrier/ouvrière d'entretien – maintenance
6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé	501	Préposé/préposée à la buanderie
6742	Autre personnel de soutien en service, n.c.a.	s.o.	

Code CNP	Titre d'emploi	Emploi repère correspondant	
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	508	Journalier/journalière ou préposé/préposée aux terrains
		513	Ouvrier/ouvrière de voirie
		514	Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien
		521	Ouvrier/ouvrière d'entretien – maintenance
7612	Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	514	Ouvrier certifié/ouvrière certifiée d'entretien
		521	Ouvrier/ouvrière d'entretien – maintenance
7621	Manœuvres à l'entretien des travaux publics	504	Conducteur/conductrice de véhicules lourds
		513	Ouvrier/ouvrière de voirie
7622	Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier	s.o.	
8611	Manœuvres à la récolte	s.o.	
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	508	Journalier/journalière ou préposé/préposée aux terrains
8613	Manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture	s.o.	
8614	Manœuvres des mines	s.o.	
8615	Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz et personnel assimilé	s.o.	
8616	Manœuvres de l'exploitation forestière	s.o.	
961	Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	s.o.	

1. Un code CNP à 4 chiffres finissant par 0 représente un regroupement d'emplois dérivant d'un groupe intermédiaire (3 chiffres), à l'exception des emplois à 4 chiffres faisant partie du même groupe intermédiaire et présentés séparément.

Pour des raisons autres que l'application des règles de qualité statistique ou de confidentialité, certaines professions (groupes intermédiaires de la CNP) ou certains résultats ne sont pas présentés dans les tableaux. Cette annexe passe en revue les différents motifs à l'appui de ces décisions.

1. Retrait de certains codes CNP

Les codes ci-dessous font l'objet d'une exclusion puisque la rémunération de ces emplois est basée, soit exclusivement, soit en partie, sur des commissions, tout en étant parfois constituée de montants très élevés (les commissions ne sont pas recueillies dans l'enquête pour le moment) :

- 6411 – *Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique)* ainsi que le code 641;
- 111 – *Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité* ainsi que les codes à quatre chiffres qui en dérivent;
- 0111 – *Directeurs financiers/directrices financières* ainsi que le code 011.

Dans le secteur de la santé, trois groupes intermédiaires ont été retirés parce que les résultats relatifs aux salaires et aux échelles salariales ne reflétaient pas la réalité de la profession. Ces groupes professionnels, ou certains emplois qui en font partie, sont rémunérés selon un mode particulier (comme la rémunération à l'acte, non couverte par l'enquête) ou n'ont pas été couverts par l'enquête parce que les titulaires ne sont généralement pas des salariés¹. Voici donc les groupes qui ont été exclus des tableaux sur les salaires et de ceux sur les échelles salariales :

- 311 – *Médecins, dentistes et vétérinaires*;
- 312 – *Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé*;
- 313 – *Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes*.

Pour appuyer notre propos, prenons par exemple le code 311– *Médecins, dentistes et vétérinaires*. Il n'a pas été possible de recueillir le salaire de la majorité des médecins, dentistes et vétérinaires, leur mode de rémunération étant souvent à l'acte et peu d'entre eux étant des salariés. Par contre, les salaires des médecins résidents ont été colligés et contribuent en très grande partie au résultat salarial moyen obtenu. Ces salaires font baisser fortement la moyenne salariale du groupe intermédiaire 311 et, en conséquence, celle-ci ne reflète pas la réalité. Des cas similaires ont été relevés pour les codes 312 et 313.

2. Retrait de certains résultats

Le code CNP 7511 – *Conducteurs/conductrices de camions de transport* comporte une particularité quant au mode de rémunération. Pour plusieurs emplois de ce groupe, la rémunération n'est pas basée sur les heures de travail, mais plutôt sur d'autres éléments, notamment la distance parcourue. Pour cette raison, les résultats de ce groupe sont présentés sur une base annuelle seulement.

1. Ce sont des travailleurs autonomes ou des professionnels à leur compte.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

L'Institut de la statistique du Québec réalise chaque année l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). L'Institut collige de l'information sur tous les emplois présents dans les entreprises ciblées dans l'échantillon, en codant ces emplois selon la *Classification nationale des professions* (CNP).

La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2013* offre des données sur les salaires, les heures régulières de travail, les échelles salariales et la rémunération globale, selon les professions des groupes intermédiaires et de base de la CNP. Les résultats sont affichés selon 13 ventilations. Ainsi, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du marché du travail disposent de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de rémunération.